Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9370397
Centre d'intérêt : 170

Hébert, Léo-Paul

Le rôle socio-économique du Collège de Joliette, 1846-1991 / Léo-Paul Hébert. -- Joliette : Cégep Joliette-De Lanaudière, Département des sciences humaines, 1992.
249 p. : ill. ; 28 cm. -- (Recherche / Cégep Joliette-De Lanaudière)

Comprend des bibliogr.

ISBN 2-921069-15-6

Vedette(s)-secondaire(s) : Cégep Joliette-De Lanaudière. Département des sciences humaines

Descripteur(s) : Influence socio-économique * Rôle du collège * Développement régional * Développement culturel * Historique * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom : Collège de Joliette

Cette étude examine le rôle du Collège de Joliette dans le développement socio-économique et culturel de Joliette et de la région de Lanaudière, de la deuxième moitié du 19e siècle à aujourd'hui. On y présente d'abord un aperçu historique et descriptif de la région de Lanaudière, de la ville de Joliette et du Collège de Joliette. Un deuxième chapitre étudie l'impact économique direct du collège comme propriétaire, comme investisseur et comme créateur d'emplois. Le troisième chapitre évalue la contribution du collège au développement socio-économique de la région, le quatrième, au développement régional (mouvement coopératif, services offerts par l'enseignement régulier et l'enseignement des adultes, implication du collège dans son milieu...). Le dernier chapitre porte sur les industries culturelles créées par le Collège de Joliette (foyer d'édition, musées, arts, théâtre et musique). L'étude qui ne se veut pas à caractère économique, illustre plutôt le rayonnement du collège à l'aide d'un ensemble de documents et de commentaires.

Type de document :

LE RÔLE SOCIO ÉCONOMIQUE DU COLLÈGE JOLIETTE

Léo-Paul Hébert

(1846 -1991)

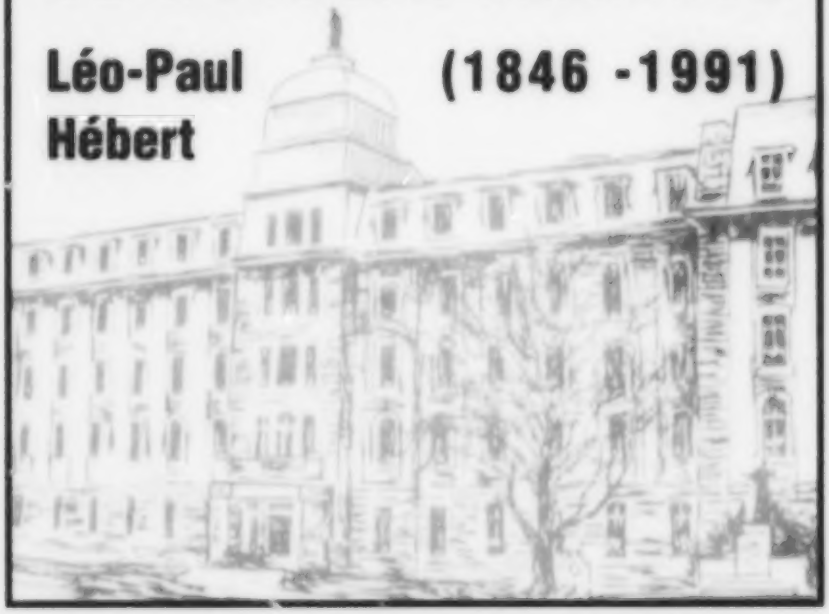

Cégep Joliette - De Lanaudière

Collection recherche

9371397

LE RÔLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU COLLÈGE DE JOLIETTE 1846-1991

DU MÊME AUTEUR

Le troisième registre de Tadoussac - Miscellaneorum Liber, [édition critique], Montréal, Les Presses de l'Université du Québec (Coll. «Tekouerimat» 3), 1976, XXII et 340p.

Le quatrième registre de Tadoussac, [édition critique], Sillery, Les Presses de l'Université du Québec (Coll. «Tekouerimat» 8), 1982, XXXIX et 144p.

Histoire ou Légende? Jean-Baptiste de La Brosse, Montréal, Bellarmin, 1984, 546p., ill.

Le Québec de 1850 en lettres détachées, Québec, Ministère des affaires culturelles (Coll. «Civilisation du Québec» 32), 1985, 294p.

Le financement du Collège Joliette: perspectives historiques (1846-1904), Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, Coll. Recherche, 1989, 268p. Recherche subventionnée par le FCAR (Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche)

Le financement du Séminaire de Joliette: perspectives historiques (1904-1968), Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, Coll. Recherche, 1990, 330p. Recherche subventionnée par le FCAR (Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche)

À PARAÎTRE

Le registre de Sillery (1638-1690), édition critique, (Coll. «Tekouerimat»), Les Presses de l'Université du Québec.

LE RÔLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU COLLÈGE DE JOLIETTE 1846-1991

Léo-Paul Hébert

Département des Sciences humaines

Cégep Joliette-De Lanaudière

Joliette

1992

Cette recherche a été réalisée grâce à une subvention du FCAR (Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche)

Conception de la couverture:

Diane Masse, graphiste

Dépôt légal: 4e trimestre 1992
Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada

ISBN 2-921069-15-6

Diffusion:
Service d'innovation pédagogique
Cégep Joliette-De Lanaudière
20, rue Saint-Charles Sud
Joliette (Québec)
J6E 4T1

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent à un grand nombre de personnes et d'organismes à qui nous devons beaucoup.

Pour son appui et son encouragement, la direction du Cégep Joliette-De Lanaudière:

Monsieur Marcel Montreuil, directeur général
Monsieur Raymond Lapierre, secrétaire général
Monsieur Bernard Demers, directeur des Services pédagogiques
Monsieur Réal Campagna, directeur des services administratifs
Monsieur Daniel Leblanc, adjoint administratif au service des finances

De même que le personnel des services suivants:

La Bibliothèque
L'Éducation des adultes
Le Registrariat
Le Secrétariat général et le service du personnel
Le Service d'informatique
Le Service de l'audio-visuel
Le Service de la comptabilité
Le Service des achats et de l'approvisionnement
Le Service des finances
Les Services pédagogiques

Le Département d'éducation spécialisée
Le Département de génie civil
Le Département de gestion de bureau
Le Département d'électrotechnique
Le Département de musique
Le Département des sciences humaines
Le Département des techniques administratives
Le Département des techniques agricoles
Le Département d'informatique

Également le secrétariat du Syndicat des Enseignantes et des Enseignants du Cégep Joliette-De Lanaudière
La Coopérative étudiante

Le Service de la cuisine
Le Sommet économique permanent de Lanaudière (SEPL)
L'Office de planification du Québec (OPDQ)

Pour nous avoir ouvert leurs archives et avoir facilité nos recherches de multiples façons:

Monsieur Noël Routhier, c.s.v., archiviste des archives des Clercs de Saint-Viateur de Joliette et des archives du Séminaire de Joliette
Monsieur Robert Hémond, c.s.v., archiviste des archives des Clercs de Saint-Viateur de Montréal
Monsieur Armand Caron, c.s.v., ancien archiviste des Clercs de Saint-Viateur de Joliette et de la Direction générale des Clercs de Saint-Viateur de Rome
Monsieur Réjean Olivier, bibliothécaire en chef du Collège de L'Assomption
Monsieur l'abbé Hector Geoffroy, archiviste de la Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière

Pour leur accueil et leur disponibilité, la direction et le personnel des organismes suivants:

La Bibliothèque de la ville de Montréal, et spécialement la salle Gagnon
La Bibliothèque du Collège de L'Assomption
La Bibliothèque Nationale du Québec
La Corporation du Séminaire de Joliette
La Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière
Les Archives de la ville de Joliette
Les Archives nationales du Québec, Centre de Québec

Pour les sages conseils qu'il nous ont prodigués:

Le Révérend Père Réal Aubin, professeur à l'Académie Antoine-Manseau
Madame Andrée Cantin, conseillère pédagogique du Cégep Joliette-De Lanaudière

Pour avoir lu, corrigé, révisé notre manuscrit et nous avoir fait des suggestions opportunes:

Le Révérend Père Marcel de Grandpré, c.s.v., professeur titulaire à la retraite de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal
Monsieur Jean-Yves Daoust, professeur d'Économique
Monsieur Robert Corriveau, directeur des services pédagogiques adjoint à l'innovation pédagogique

Pour les consultations et les conseils judicieux qu'ils nous ont donnés sur la comptabilité, les finances et l'administration:

Monsieur Roger Houle, comptable agréé
Monsieur Daniel Leblanc, du service de la comptabilité
Monsieur Charles Robillard, comptable agréé
Monsieur Roch Malo, ex-commissaire industriel de la ville de Joliette

Pour nous avoir fait profiter de leurs connaissances historiques, les nombreux témoins, dont on trouvera les noms dans les «sources orales» de notre bibliographie.

Nous tenons à remercier spécialement Monsieur Robert Corriveau, directeur des services pédagogiques adjoint à l'innovation pédagogique, qui a bien voulu se charger de la publication du présent ouvrage.

Léo-Paul Hébert
Joliette, le 12 juin 1992

ABRÉVIATIONS

ACFAS: Association canadienne-française pour l'avancement des sciences

ACSVC: Archives des Clercs de Saint-Viateur canadiens

ACSVJ: Archives des Clercs de Saint-Viateur de Joliette

ACSVM: Archives des Clercs de Saint-Viateur de Montréal

AEJ: Archives de l'évêché de Joliette

ANCJ: *Annales du Collège Joliette*

ANCSV: *Annuaires des Clercs de Saint-Viateur*

ANQ: Archives nationales du Québec.

ANSJ: Annuaires du Collège Joliette et du Séminaire de Joliette

ASHJ: Archives de la Société d'Histoire de Joliette-De Lanaudière

ASJ: Archives du Séminaire de Joliette

ASSVC: *Annales de la Société de St. Viateur en Canada*

B.I.P.: *Bulletin d'information au personnel* (Cégep Joliette-De Lanaudière)

C.A.: Conseil d'administration du Cégep Joliette-De Lanaudière

CASJ: *Conseil d'administration du Séminaire de Joliette* (Reg. 2 à 7)

C.D.E.R.J.: Corporation de développement économique de la région de Joliette

CDSJ: *Conseil de direction du Séminaire de Joliette* (Reg. 1-2)

CEGEP: Collège d'enseignement général et professionnel

C.P.: Commission pédagogique

C.R.D.L.: Conseil régional de développement de Lanaudière

C.R.T.: Comité des relations de travail

C.S.V.: Clercs de Saint-Viateur

DBC: *Dictionnaire biographique du Canada*.

DGEC: Direction générale de l'enseignement collégial

D.E.C.: Diplôme d'études collégiales

D.G.: Directeur général

DIP: Département de l'Instruction publique

Doss. Amér.: *Dossier Amérique* (6 vol.)

D.S.P.: Direction des services pédagogiques

FCAR: Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche

FCC: Fédération des Collèges classiques

IQRC: Institut québécois de recherche sur la culture

MRC: Municipalité régionale de comté

OPDQ: Office de planification et de développement du Québec

Ordo: *Ordo des élèves du Collège Joliette* ou *du Séminaire de Joliette*

RDCCJ: *Registre des délibérations du Conseil du Collège Joliette* (Reg. 1)

RENARD: Réseau Normalisé et Automatisé de Ressources Documentaires

RND: *Revue Notre-Dame*

RSIP : *Rapport du surintendant de l'instruction publique*

SRAM: Service régional d'admission du Montréal métropolitain.

SCHEC: *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*

INTRODUCTION[1]

Nos recherches précédentes, sur le financement du Collège-Séminaire de Joliette de 1846 à 1968[2], nous ont laissé entrevoir une participation importante du Collège dans le développement socio-économique de Joliette et de la région de Lanaudière.

La première idée de cette recherche nous a été inspirée de la stratégie immobilière de Barthélemy Joliette. L'établissement de son collège au Village de l'Industrie, en 1846, devait faire monter les prix des terrains dont il était le propriétaire. Il était évident que pour le fondateur de Joliette, un collège était un facteur de développement économique.

L'hypothèse de départ s'est ensuite formulée de la façon suivante: peut-on comparer un collège à une P.M.E. quant aux retombées économiques sur une ville et sur

---

[1] La présente recherche a fait l'objet d'une communication au 59e congrès de l'ACFAS, tenu à Sherbrooke, le mardi 21 mai 1991.

[2] *Le financement du Collège Joliette: perspectives historiques (1846-1904)*, Joliette, 1989, 268 p.; *Le financement du Séminaire de Joliette: perspectives historiques (1904-1968)*, Joliette, 1990, 330 p.

une région? Le collège de Joliette avait-il eu un réel impact économique sur le développement du village de L'Industrie, devenu en 1864, la ville de Joliette? Au 20e siècle, le Séminaire de Joliette avait-il réellement joué le rôle de «moteur» économique?

Les moyens financiers dont disposaient les propriétaires du Séminaire de Joliette étant plutôt modestes, il y avait lieu de vérifier l'hypothèse de Barthélemy Joliette, d'abord pour la seconde moitié du 19e siècle et pour la première moitié du 20e siècle, ensuite.

Pour la période «cégepienne» (1968-1992), quelles avaient été les retombées économiques des importants investissements annuels du gouvernement du Québec? Le collège avait pu jouer, indirectement, un certain rôle socio-économique par sa fonction d'enseignement, qui constitue sa première mission. Mais le fonctionnement d'un collège n'avait-il pas d'autres impacts économiques? Depuis plusieurs années, une multitude d'intervenants gouvernementaux et régionaux n'ont cessé de rappeler le rôle économique que les cégeps devraient jouer dans la développement régional? Quel avait été l'impact du cégep sur la ville de Joliette et sur la région? pouvait-on mesurer cet impact? Le collège avait-il orienté ou influencé la vie socio-économique de Joliette et de la région?

De plus, n'avait-on pas confié aux cégeps la mission «d'être dans leur communauté respective, des centres de rassemblement, de rayonnement et de ressourcement

éducatif, des ferments d'enrichissement socio-culturel[3]?» en d'autres termes d'être de «petites université»? Le Cégep Joliette-De Lanaudière avait-il répondu à sa vocation d'éveilleur régional?

D'autres questions s'enchaînaient. S'il était vrai que Joliette avait joué le rôle de capitale régionale, jusqu'à quel point la présence de son collège avait-elle contribué à ce rôle? Ou à l'opposé, le développement du collège était-il tout simplement le produit de Joliette, exigé par le développement de Joliette?

Pour les Joliettains, il ne fait pas de doute que le collège a joué un rôle culturel à Joliette et dans la région, mais cette tradition culturelle et musicale qui identifie de plus en plus la région de Lanaudière, a-t-elle provoqué des retombées économiques, au point que l'on puisse parler d'industries culturelles?

S'il s'agissait bien d'une petite entreprise, quels avaient été ses investissements, quel avait été le nombre des emplois créés, et comme consommateur, quelles avaient été les retombées économiques? Quant aux emplois eux-mêmes, pouvait-on parler d'un secteur tertiaire **induit** ou **inducteur**? En ce dernier cas, les emplois directs, créés par le collège, auraient produit à leur tour un certain nombre d'emplois de service. Pouvait-

---

[3] Gouvernement du Québec, *Les Collèges du Québec, Nouvelle étape, Projet du gouvernement à l'endroit des Cégeps*, quatrième trimestre, 1978, p. 43; cité dans *Rapport-synthèse...*, juin 1982, p. 68, note 7.

on évaluer l'«effet d'entraînement» ou l'«effet multiplicateur»: collège- > ville - > collège - > ville, etc...?

En ce qui concerne le 19e siècle, une autre question a surgi. Jusqu'à récemment on admettait l'absence d'entrepreneuriat chez les Canadiens-français au 19e siècle. Or, selon Jean-Marie Toulouse, ce n'est pas le cas. Les Canadiens-français ont fait preuve d'initiative en entrepreneuriat dès le 19e siècle, mais à cause du contexte social, politique et économique, ce phénomène s'est manifesté sous la forme d'un entrepreneuriat religieux[4].

La création du Collège de Joliette en 1846 était le fruit d'un entrepreneur laïc; mais son développement, à partir de 1850 (après la mort de Barthélemy Joliette), serait-il une manifestation de l'entrepreneuriat religieux? Par exemple, les réalisations d'un entrepreneur-constructeur comme le P. Cyrille Beaudry, qui agrandissait son collège, en moyenne tous les cinq ans, pouvaient-elles être comparées aux activités d'une entreprise de service?

Voilà les principales questions qui ont suscité la présente recherche. Certaines étaient là dès le départ, d'autres se sont immiscées dans notre travail en cours de route.

---

[4] Jean-Marie TOULOUSE, «L'entrepreneurship québécois: nouveauté ou continuité?», dans Fernand DUMONT, *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, I.Q.R.C. 1990, p. 175-184.

Notre étude suivra les étapes suivantes: d'abord un aperçu historique et descriptif de la région de Lanaudière, de la ville de Joliette et du Collège de Joliette. Un deuxième chapitre étudiera l'impact économique **direct** du Collège de Joliette. Viendra ensuite la contribution du Collège de Joliette dans le développement socio-économique de Joliette (chapitre III) et dans le développement régional (chapitre IV). Le dernier chapitre portera sur les industries culturelles créées par le Collège de Joliette.

Notre recherche s'appuie sur la méthode historique. On ne doit pas s'attendre à y retrouver des séries de statistiques sur les retombées provoquées par le fonctionnement du Collège dans la région, comme dans une étude à caractère strictement économique, mais plutôt un ensemble de documents et de commentaires illustrant le rayonnement socio-économique du Collège dans Joliette et dans Lanaudière.

Pour réaliser ces objectifs, nous partirons des résultats obtenus dans nos recherches sur *Le financement du Collège Joliette* (1846-1904) et sur *Le financement du Séminaire de Joliette* (1904-1968).

CHAPITRE PREMIER

UN COLLÈGE, UNE VILLE, UNE RÉGION

SOMMAIRE:

I. LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

II. LA VILLE DE JOLIETTE

III. LE COLLÈGE DE JOLIETTE

Pour évaluer le rôle socio-économique du Collège de Joliette[1], un certain nombre de données sont nécessaires: sur le Collège de Joliette, sur la ville de Joliette et sur la région de Lanaudière. Nous procéderons du général au particulier: la région d'abord, la ville de Joliette en deuxième lieu et enfin le Collège de Joliette.

---

[1] Le Village de L'Industrie est devenu la ville de Joliette le 1er janvier 1864. Le Collège, fondé par Barthélemy Joliette en 1846, s'est d'abord appelé le **Collège Joliette** (et non de Joliette), jusqu'en 1904. Il devient alors le Séminaire de Joliette. Le Collège d'enseignement général et professionnel de Joliette est fondé en 1968; il devient le Cégep Joliette-De Lanaudière en 1985. Nous emploierons l'expression «Collège de Joliette», comme terme générique, pour désigner les trois «états» de cet établissement.

I. LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

Situation de la région de Lanaudière

La région de Lanaudière, telle que nous l'entendons maintenant, comme région administrative, n'existe que depuis décembre 1987. Elle comprend les MRC (municipalités régionales de comté) de Dautray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm; elle forme un impressionnant rectangle dont la base s'étend de Terrebonne à Berthierville, et dont les côtés sont perpendiculaires à la rive nord du Saint-Laurent; le sommet va se perdre aux confins de la MRC du Haut-Saint-Maurice, près de Clova et Parent. Elle correspond à peu près aux anciens comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm et à une partie de l'ancien comté de Terrebonne.

Avant 1987, il n'existe pas de région proprement dite. Dans sa thèse de 1948[2], Louis-Edmond Hamelin employait volontiers le terme de «district» de Joliette pour désigner les quatre comtés de Joliette, Berthier, L'Assomption et Montcalm. Mais l'expression était plutôt floue et les paroisses du comté de L'Assomption, appartenant au diocèse de Montréal, se sentaient plutôt étrangères au «district» de Joliette.

Ce sont les structures judiciaires qui ont constitué le premier cadre de la future région de Lanaudière. Le district judiciaire de Joliette fut constitué en 1857. En 1890,

---

[2] *Aspects de géographie sociale de la cité de Joliette*, Thèse de maîtrise en sciences sociales, Québec, Université Laval, 1948, p. 2, 3 et *passim*.

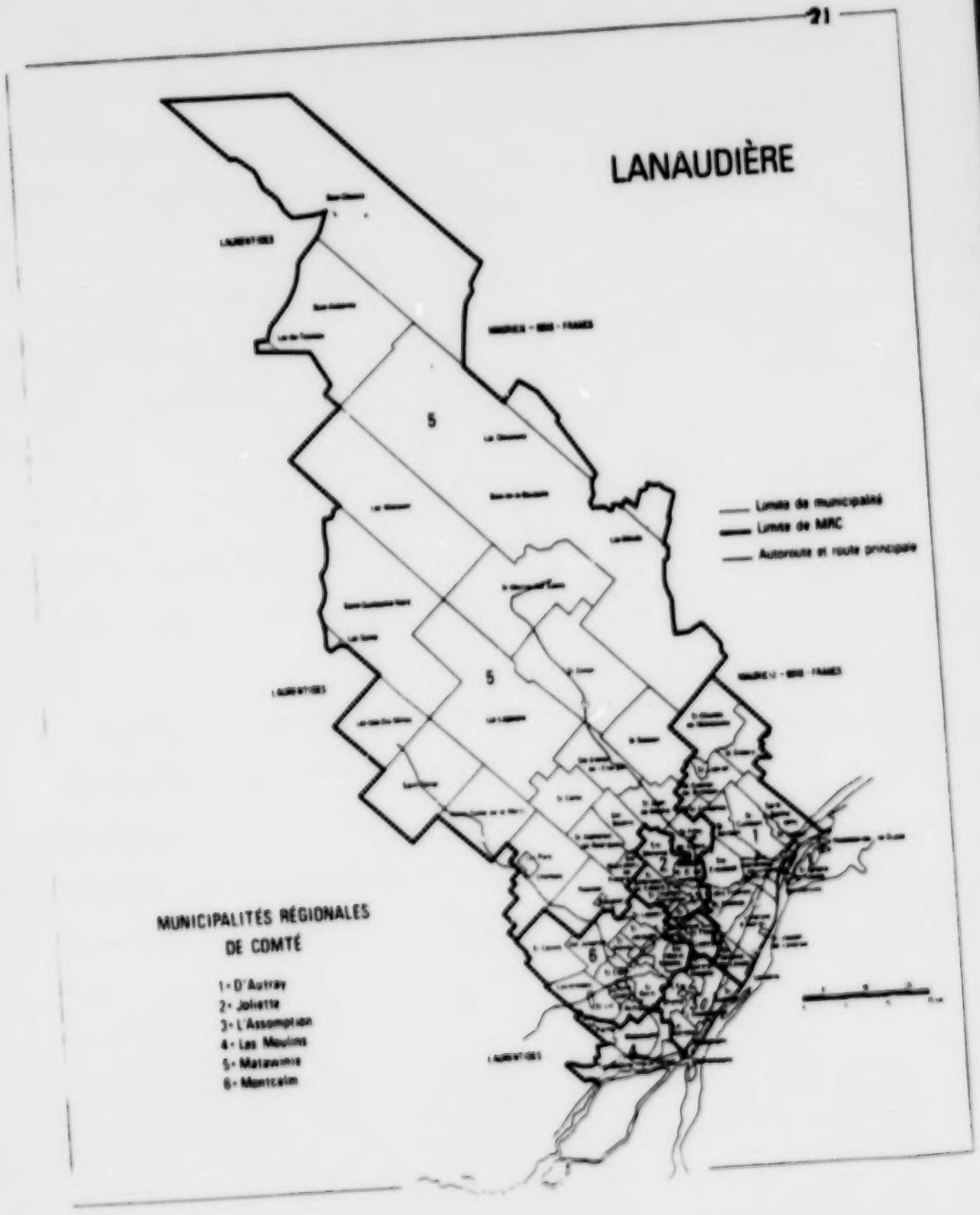
LANAUDIÈRE
Limite de municipalité
Limite de MRC
Autoroute et route principale
MUNICIPALITÉS RÉGIONALES
DE COMTÉ
1- D'Autray
2- Joliette
3- L'Assomption
4- Les Moulins
5- Matawinie
6- Montcalm

le comté de Berthier fut détaché du district de Richelieu et intégré à celui de Joliette, qui coïncida ainsi pratiquement avec le territoire actuel de Lanaudière (moins Terrebonne).

Les structures religieuses sont venues confirmer en grande partie cette entité territoriale en 1904. Le diocèse de Joliette engloba la plus grande partie du territoire de Lanaudière[3].

La population de Lanaudière

Le 31 décembre 1991, la population de Lanaudière comptait 321,302 habitants[4]. C'est la région du Québec qui marque le plus haut taux de croissance démographique.

Au point de vue ethnique, le recensement de 1981 indique que la population de Lanaudière se répartit comme suit: 94,99% d'origine française, 2,86% d'origine britannique et 2,4% d'autres origines ethniques. Cette proportion est pratiquement la même qu'en 1861; à cette date, les comtés de L'Assomption, Montcalm, Joliette et Berthier comptaient une population totale de 72,885 h., dont 68,384 h. d'origine française, soit 94,47%[5].

---

[3] Les municipalités et paroisses de L'Assomption, de Saint-Sulpice, de Saint-Gérard (Vaucluse) de Repentigny, Le Gardeur (Saint-Paul-l'Ermite), Charlemagne font partie du diocèse de Montréal. Lachenaie et Terrebonne sont rattachées au diocèse de Saint-Jérôme. Saint-Donat appartient au diocèse au diocèse de Mont-Laurier et Saint-Didace, à Trois-Rivières.

[4] *Gazette officielle du Québec*, 31 décembre 1992.

[5] Stanislas DRAPEAU, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851 à 1861)*, Québec, Léger Brousseau, 1863, p. 402-437.

Au point de vue religieux, le recensement de 1981 indique des proportions semblables: 94,58% sont catholiques; les non-catholiques (5,42%) comprennent les protestants (2,71%), l'Église unie (0,82%), les Anglicans (0,38%), sans préférence religieuse (1,05%), etc.

Le rang de Lanaudière dans le Québec

Quel est le poids démographique de Lanaudière dans l'ensemble du Québec? Selon le bureau de la statistique du Québec, en 1971, la population de Lanaudière représentait 2,93% de la population du Québec; vingt ans plus tard, en 1991, Lanaudière atteint 4,50%. On prévoit qu'en 2006 Lanaudière atteindra 5% de la population du Québec.

En 1991, Lanaudière se classe au 7e rang dans l'ensemble du Québec, ex-aequo avec Laval et immédiatement après Les Laurentides. D'après les projections du Bureau de la Statistique du Québec, en l'an 2006, Lanaudière sera toujours au 7e rang et aura légèrement devancé Laval.

Entre 1971 et 1991, la population de Lanaudière est passée de 176,154 à 321,302 habitants, soit un accroissement de 45,17%, un des taux d'évolution démographique les plus élevés du Québec.

Quant au taux d'accroissement prévu pour 2006, Lanaudière se placerait au premier rang de tout le Québec avec 18,41%, en avant des Laurentides.

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC (EN MILLIERS)

1971-2006

Région	1971	1991	2006	Augmentation (1991-2006)
Abitibi-Témiscamingue	143	155	160	3,23%
Bas-Saint-Laurent	210	219	216	-1,37%
Chaudière-Appalaches	306	381	404	6,04%
Côte-Nord	104	106	98	-7,55%
Estrie	241	272	283	4,04%
Gaspésie-Îles de la Madeleine	116	115	110	-4,35%
LANAUDIÈRE	177	315	373	**18,41%**
Laurentides	242	360	423	17,50%
Laval	228	315	357	13,33%
Mauricie-Bois-Francs	427	477	490	2,73%
Montérégie	833	1 211	1 376	13,63%
Montréal (CUM)	1 959	1 831	1 885	2,95%
Nord-du-Québec	30	38	39	2,63%
Outaouais	216	288	335	16,32%
Québec	528	605	617	1,98%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	266	298	296	-0,67%
TOTAL, QUÉBEC	6 026	6 986	7 462	

SOURCE: *Bureau de la Statistique du Québec*, d'après Claude Picher, «Le Québec de 2006», *La Presse*, 23 juin 1990, p. A 17.

Répartition territoriale de la population de Lanaudière

La population de Lanaudière se répartit très inégalement entre six Municipalités régionales de comté, sur une superficie de 13 507,40 km^2.

TABLEAU 2

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE LANAUDIÈRE

MRC	SUPERFICIE (en km²)	(en %)	POPULATION (1991)	(en %)
D'AUTRAY	1 086,28	8,04%	32 560	10,13%
JOLIETTE	418,83	3,10%	50 730	15,79%
L'ASSOMPTION	253,17	1,87%	85 100	26,49%
LES MOULINS	263,58	1,95%	86 800	27,02%
MATAWINIE	10 763,69	79,69%	34 722	10,81%
MONTCALM	721,85	5,34%	31 390	9,77%
TOTAL :	13 507,40	100,00%	321 302	100,00%

SOURCES:
Répertoire des municipalités du Québec, 1990.
Gazette officielle du Québec, 31 décembre 1991.

On notera que les deux MRC du sud, les Moulins et l'Assomption, à elles seules, renferment 53,51% de la population sur 3,82% du territoire de Lanaudière. L'autre extrême est constitué par la MRC de Matawinie qui, avec une superficie de 10,763,69 km² (79,69% du territoire), n'a que 10,81% de la population de Lanaudière.

Croissance démographique de la région de Lanaudière

Pendant longtemps, la croissance du territoire de Lanaudière a été modeste. Le taux élevé des naissances, étant plus ou moins annulé par l'émigration aux États-Unis (surtout au 19e siècle) et par l'attraction de Montréal. La croissance subite de la population de Lanaudière est donc un phénomène récent et n'est pas caractéristique de l'histoire économique de Lanaudière.

TABLEAU 3

CROISSANCE DE LA POPULATION DE LANAUDIÈRE

1971-1991

MRC	1971	1981	AUGMENTATION (1971-1981)	1991	AUGMENTATION (1981-1991)
D'AUTRAY	28 109	31 997	13,83%	32 560	1,76%
JOLIETTE	38 075	43 184	13,42%	50 730	17,47%
L'ASSOMPTION	41 038	65 148	58,75%	85 100	30,63%
LES MOULINS	27 031	59 772	121,12%	86 800	45,22%
MATAWINIE	21 571	27 078	25,53%	34 722	28,23%
MONTCALM	20 330	27 026	32,94%	31 390	16,15%
TOTAL :	176 154	254 205	44,31%	321 302	26,39%

SOURCES:
P. FRÉCHETTE, *État de la situation socio-économique de la région de Lanaudière*, Joliette, C.R.D.L., 1983.
Gazette officielle du Québec (31 décembre 1991).

L'accroissement démographique considérable des MRC du sud (L'Assomption et Les Moulins) depuis 1971 est une caractéristique de Lanaudière; ces deux MRC ne comptaient alors que pour 38,64% de la population de Lanaudière, alors qu'en 1991, elles représentent 53,50%; c'est donc surtout à cause des MRC du sud, que la population de Lanaudière s'est accrue et qu'elle s'accroîtra. Entre 1971 et 1991, la MRC des Moulins a eu un taux d'accroissement de 221,11%. Son peuplement accéléré est un phénomène récent et il est dû au débordement démographique de Montréal.

TABLEAU 4

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE LA MRC DE JOLIETTE

MUNICIPALITÉS	SUPERFICIE	POPULATION (1981)	POPULATION (1991)	AUGMENTATION (1981-1991)	POURCENTAGE (%)
CRABTREE	1,76	1 950	2 210	260	13,33%
NOTRE-DAME-DE-LOURDES	35,48	1 625	2 150	525	32,31%
SACRE-COEUR DE CRABTREE	22,90	1 047	1 170	123	11,75%
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE	66,89	2 502	3 030	528	21,10%
SAINT-THOMAS	97,26	2 545	3 000	455	17,88%
SAINTE-MÉLANIE	77,05	1 597	2 110	513	32,12%
JOLIETTE	21,76	16 987	17 700	713	4,20%
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES	17,74	6 150	6 100	(50)	-0,81%
SAINT-CHARLES-BORROMÉE	18,54	7 571	9 300	1 729	22,84%
SAINT-PAUL	48,17	3 355	3 550	195	5,81%
SAINT-PIERRE	11,26	400	410	10	2,50%
TOTAL DU GRAND JOLIETTE:	117,47	34 463	37 060	2 597	7,54%
TOTAL DE LA MRC JOLIETTE	418,81	45 729	50 730	5 001	10,94%

SOURCES:
Recensement du Canada 1981.
Gazette officielle du Québec, 31 décembre 1991.
Répertoire des Municipalités du Québec.

La MRC de Joliette nous intéresse particulièrement; en premier lieu parce que Joliette, la principale agglomération de cette MRC, a joué un rôle historique capital dans le développement économique de la plus grande partie de la région de Lanaudière. Mais aussi parce que c'est son territoire qui subira l'impact socio-économique **immédiat** du Collège de Joliette. Dans le Grand Joliette, la palme démographique va à la municipalité de Saint-Charles, avec un taux d'accroissement de 22,84%. La remontée démographique de Joliette est reprise, mais à peine.

L'économie de Lanaudière

Au point de vue économique, la région de Lanaudière n'est pas démunie: «L'économie régionale de Lanaudière est basée sur une forte présence de petites et moyennes entreprises manufacturières et de huit grandes entreprises[6].» L'agriculture reste toujours une caractéristique de son économie. Lanaudière serait la troisième région agricole du Québec. Lanaudière détient toujours le monopole de la culture du tabac (88,4% de la production du Québec) et elle occupe un rang important dans le domaine de l'horticulture et de la culture hydroponique (50% des producteurs québécois habitent Lanaudière)[7].

TABLEAU 5

INDICE DE DÉVELOPPEMENT DES MRC DE LANAUDIÈRE

MRC	Groupe	Indice global
D'Autray	2e groupe	-2,60
Matawinie	3e groupe	-2,24
Montcalm	3e groupe	-2,04
Joliette	4e groupe	4,24
Les Moulins	5e groupe	10,40
L'Assomption	5e groupe	11,70

SOURCE: *Québec à l'heure de l'entreprise régionale*, Québec, OPDQ, 1988, p. 69.

[6] *Bilan de l'activité scientifique et technologique de la région de Lanaudière (06-d)*, juin 1989, p. 75.

[7] *Joliette Journal: perspectives 89*, 21 décembre 1988, p. 11.

En 1988, l'OPDQ a établi le niveau de développement des MRC du Québec. Les MRC du Québec sont réparties en cinq groupes, dont les indices globaux de développement s'étalent de -13,28 à 23,51. Les MRC de Lanaudière se classent selon l'ordre suivant: L'Assomption, Les Moulins, Joliette, Montcalm, Matawinie et D'Autray.

Historiquement, c'est le village de L'Assomption qui a été le premier moteur de développement économique de la région[8]. «[...] vers 1830, écrit Louis-Edmond Hamelin, L'Assomption était l'un des points les plus florissants de la rive nord du St-Laurent. Mais le progrès de la colonisation régionale allait exiger une autre redistribution des centres d'importance. Joliette deviendra le légataire universel de L'Assomption[9].» Au 19e siècle, L'Assomption sera supplantée par Joliette, qui s'empare du commerce du nord de la région et devient la «capitale» des quatre anciens comtés de Joliette, Berthier, Montcalm et en partie de L'Assomption. Présentement la MRC des Moulins (Lachenaie, La Plaine, Mascouche et Terrebonne) appartient à l'aire de développement économique de Montréal et son économie est complètement étrangère à celle de Joliette et du nord de la région. Quant à la MRC de L'Assomption, noyautée par l'importante agglomération de Repentigny, elle est partagée entre l'attraction du sud et du nord.

---

[8] *Atlas historique du Canada, I: Des origines à 1800*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, Pl. 53.

[9] Louis-Edmond HAMELIN, *Aspects de géographie sociale de la cité de Joliette*, Thèse de maîtrise (sciences sociales), Université Laval, 1948, p. 108.

II. LA VILLE DE JOLIETTE

Pour illustrer le développement de la ville de Joliette, nous étudierons sa situation à différents moments de son existence.

Les débuts du Village de L'Industrie

La fondation du village de L'Industrie diffère de celle des autres paroisses du Québec. Elle fut le résultat de la volonté d'un entrepreneur, le notaire Barthélemy Joliette. Sa vocation industrielle était prévue, comme l'indique son nom.

La fondation du Village de L'Industrie est une conséquence du développement économique de la Seigneurie de Lavaltrie. En qualité d'administrateur de la Seigneurie de Lavaltrie et d'époux de Marie-Charlotte de Lanaudière, héritière d'une partie de la seigneurie, Barthélemy Joliette fonde en 1823 le Village de L'Industrie. Son premier objectif est l'exploitation du bois et la construction d'un moulin sera la première réalisation. Une main-d'oeuvre étrangère est nécessaire. Pour attirer sa venue, Barthélemy Joliette construit une église, un collège, un marché et un chemin de fer. Incorporé comme paroisse religieuse (1843) et comme municipalité (1845), Saint-Charles-du-Village-d'Industrie aura bientôt en mains tous les atouts pour assurer son développement et devenir une «capitale régionale». Après la mort de son fondateur en 1850, «Les progrès du village de l'Industrie furent lents pendant plusieurs années, les localités

Le monument de Barthélemy Joliette érigé en 1902
(*Joliette 1864-1964*, p. 49)

JOLIETTE, P.Q.
1881.

LE COLLÈGE JOLIETTE EN 1881

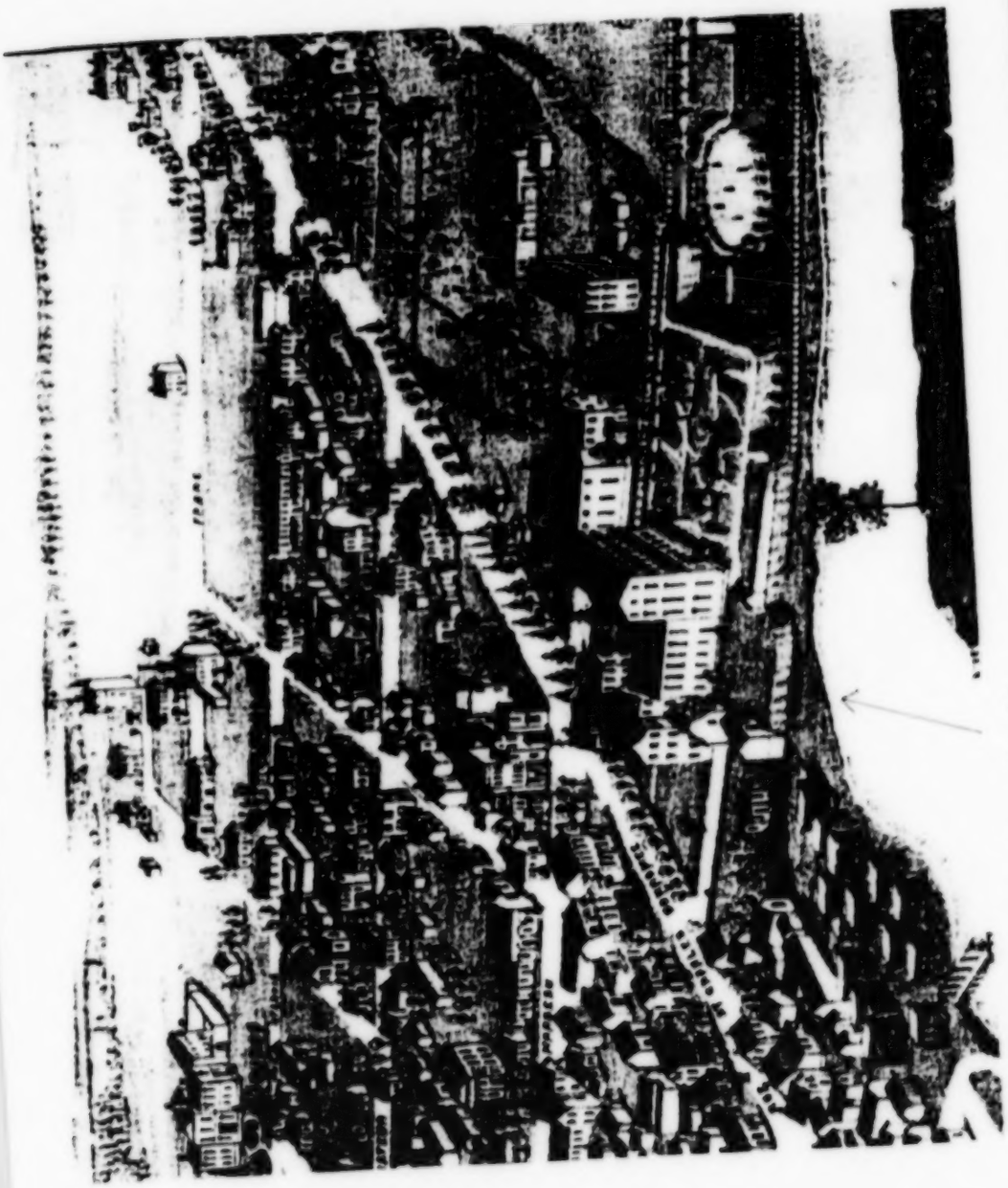

Joliette Journal, mercredi 27 mai 1981, p. A-6.

voisines étaient plus ou moins découvertes et habitées[10].» Jean-Claude Robert trace ainsi son évolution:

> «née de l'exploitation forestière, la ville deviendra un centre de services régional, tout en conservant une base industrielle formée de petites et moyennes entreprises. [...]. Le bois fut un facteur de création pour la ville de Joliette tandis que la colonisation des Laurentides joua le rôle de facteur de développement[11].»

L'accroissement de la population de L'Industrie fut rapide au début. Le curé Manseau écrit en 1851: «La paroisse contient déjà une population de plus de 2,100 âmes. [...]. Si le nouveau village a lieu, nous aurons d'ici un an une augmentation d'au moins 200 âmes[12].» En 1862, la population du village atteignait déjà 2,810 habitants[13].

Le Joliette du 19e siècle

Les recensements officiels du Canada ne commencent qu'en 1871. Avant cette date, nous avons plusieurs données fournies par les sources religieuses. Il faut noter toutefois que ces données ne distinguent pas toujours très bien la population du Village de l'Industrie de celle de la paroisse Saint-Charles qui comprend une partie rurale.

---

[10] *Programme souvenir 1823-1923*, p. 33, col. 2.

[11] J.-C. ROBERT, *L'activité économique de Barthélemy Joliette et la fondation du Village d'Industrie (Joliette): 1822-1850*, Montréal, Université de Montréal, thèse de M.A., 1971, p. 162.

[12] MANSEAU à Mgr Ignace BOURGET, L'Industrie, 9 octobre 1851 (ACSV, *Dossier: Amérique*, vol. IV).

[13] *Joliette 1864-1964*, p. 41, col. 1.

TABLEAU 6

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU JOLIETTE MÉTROPOLITAIN

	1855*	1861**	1871	1881	1891	1901	1911
JOLIETTE	2 570	3 651	3 047	3 268	3 372	4 220	6 346
SAINT-CHARLES			1 202	1 181	840	810	1 943
SAINT-PAUL		2 073	1 943	1 822	1 485	1 470	1 433
SAINT-PIERRE							
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES							
JOLIETTE-SUD							
JOLIETTE MÉTROPOLITAIN		5 724	6 192	6 271	5 697	6 500	9 722

	1921	1931	1941	1951	1956	1961	1966
JOLIETTE	9 113	10 765	12 749	16 064	16 940	18 088	19 188
SAINT-CHARLES	883	878	1 278	2 413	3 465	3 408	3 923
SAINT-PAUL	1 769	797	859	1 082	1 384	1 654	1 925
SAINT-PIERRE		272	311	301	350	364	354
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES						1 628	
JOLIETTE-SUD						974	666
JOLIETTE MÉTROPOLITAIN	11 765	12 712	15 197	19 860	22 139	26 116	26 056

	1971	1976	1981	1986	1991***
JOLIETTE	20 127	18 118	16 987	16 400	17 700
SAINT-CHARLES	4 448	6 178	7 571	8 700	9 300
SAINT-PAUL	2 270	2 796	3 355	3 580	3 550
SAINT-PIERRE	357	341	400	420	410
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES	4 775	5 820	6 150	6 400	6 100
JOLIETTE-SUD					
JOLIETTE MÉTROPOLITAIN	31 977	33 253	34 463	35 500	37 060

SOURCES:
RECENSEMENTS DU CANADA.

*_RSIP_ 1855, p. 46.

**Stanislas DRAPEAU, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans: (1851 à 1861)*, Québec, Léger Brousseau, 1863, p. 418.

****La Gazette officielle du Québec*, 31 décembre 1991.

GRAPHIQUE 1

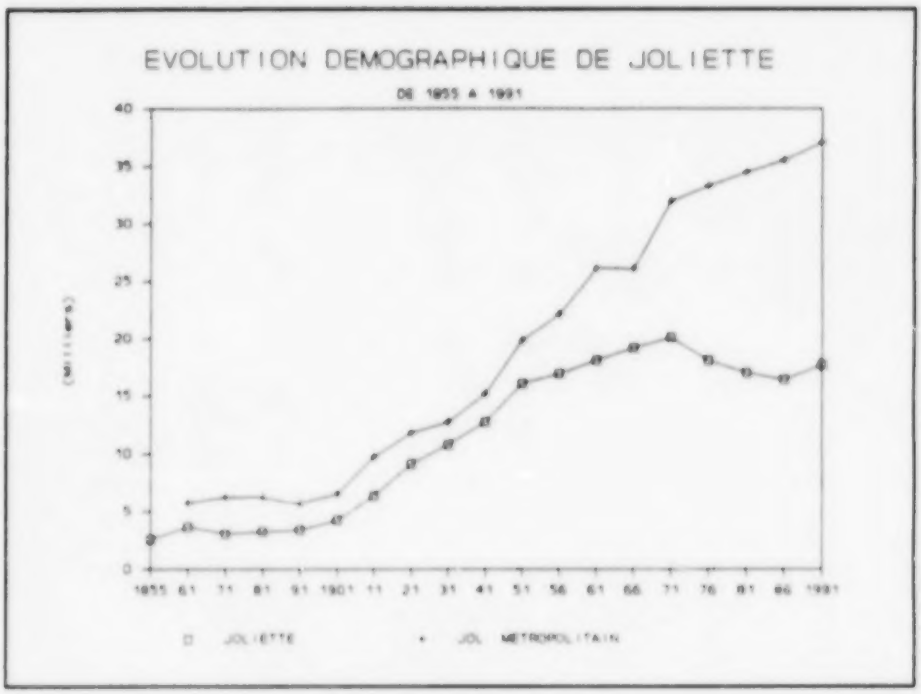

Une des caractéristiques du Village de L'Industrie fut son développement «urbain» dès les débuts. Le curé Antoine Manseau écrit à Mgr Bourget en 1843: «Les deux tiers de la paroisse se trouvent dans le village et ce *village deviendra une ville* par la suite[14].» Et ce village, dont l'économie est basée avant tout sur l'exploitation du bois, compte des moulins, une fonderie, deux

[14] MANSEAU à BOURGET, 1843, cité dans *Joliette 1864-1964*, p. 41, col. 2.

tanneries, une dizaine de magasins et au moins deux hôtels[15]. Et la population s'élève déjà à 1,000 personnes[16].

En 1854, la législature du Canada-Uni crée le comté de Joliette, par division du comté de Berthier, et Joliette devient le chef-lieu du comté; ce qui amènera l'installation d'un bureau d'enregistrement à Joliette en 1856[17]. La création du comté fédéral de Joliette en 1867 renforce le centre politique de Joliette.

Le choix de L'Industrie comme chef-lieu du district judiciaire de Joliette en 1857 a constitué un important facteur de développement. La construction du palais de justice, en 1862, la présence d'une cour de justice et d'une prison donnèrent à Joliette une allure de capitale régionale et attirèrent à Joliette une pléiade de notables (juges, protonotaires, avocats, notaires, etc.) et de fonctionnaires. C'est sans doute ici que réside un des plus puissants facteurs de développement socio-économique de Joliette.

En 1864, date d'érection de la ville de Joliette[18], la population s'élève à 4,200, dont 3,000 pour le seul village[19]. La vocation de ville de service s'affirme dès les débuts, comme le fait voir un *Mémoire* de 1887.

---

15 J.-C. ROBERT, *L'activité économique de Barthélemy Joliette...*, p. 147.

16 J.-C. ROBERT, *Ibid.*, p. 143-145.

17 *Joliette 1854-1954*, p. 80.

18 Le village de l'Industrie fut constitué en ville en 1863, mais la loi n'entra en vigueur que le 1er janvier 1864.

19 *Joliette 1864-1964*, p. 38.

tanneries, une dizaine de magasins et au moins deux hôtels[15]. Et la population s'élève déjà à 1,000 personnes[16].

En 1854, la législature du Canada-Uni crée le comté de Joliette, par division du comté de Berthier, et Joliette devient le chef-lieu du comté; ce qui amènera l'installation d'un bureau d'enregistrement à Joliette en 1856[17]. La création du comté fédéral de Joliette en 1867 renforce le centre politique de Joliette.

Le choix de L'Industrie comme chef-lieu du district judiciaire de Joliette en 1857 a constitué un important facteur de développement. La construction du palais de justice, en 1862, la présence d'une cour de justice et d'une prison donnèrent à Joliette une allure de capitale régionale et attirèrent à Joliette une pléiade de notables (juges, protonotaires, avocats, notaires, etc.) et de fonctionnaires. C'est sans doute ici que réside un des plus puissants facteurs de développement socio-économique de Joliette.

En 1864, date d'érection de la ville de Joliette[18], la population s'élève à 4,200, dont 3,000 pour le seul village[19]. La vocation de ville de service s'affirme dès les débuts, comme le fait voir un *Mémoire* de 1887.

---

[15] J.-C. ROBERT, *L'activité économique de Barthélemy Joliette...*, p. 147.

[16] J.-C. ROBERT, *Ibid.*, p. 143-145.

[17] *Joliette 1854-1954*, p. 80.

[18] Le village de l'Industrie fut constitué en ville en 1863, mais la loi n'entra en vigueur que le 1er janvier 1864.

[19] *Joliette 1864-1964*, p. 38.

En 1887, la ville de Joliette réclame un évêché à Joliette et elle défend ses droits et ses titres:

> «La ville de Joliette qui compte environ 4,000 âmes est le chef-lieu du district judiciaire de Joliette, district dont la population s'élève à plus de 60,000 âmes.
>
> «Joliette est de plus le centre géographique des comtés de Joliette, Berthier, L'Assomption et Montcalm.
>
> «Cette ville est encore le centre d'affaires commerciales de toutes sortes et le centre des paroisses qui seront appelées à composer le nouveau diocèse.
>
> «Située à mi-chemin entre les cités de Montréal et de Trois-Rivières, sièges des deux diocèses voisins, Joliette est reliée par un chemin de fer à tous les grands centres du pays.
>
> «Joliette possède plusieurs institutions d'éducation et de charité: La maison-mère de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur.
>
> «Un collège où 314 élèves reçoivent actuellement une éducation classique et commerciale.
>
> «Un pensionnat pour les jeunes filles sous la direction des Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.
>
> «Un hôpital et maison de refuge sous la conduite des Révérendes Soeurs de la Providence.
>
> «Une école industrielle sous le contrôle des Clercs de Saint-Viateur.
>
> «Joliette possède également plusieurs manufactures importantes, un grand nombre de maisons de commerce de tous genres, une banque succursale[20], un Institut littéraire et autres associations florissantes, &c, &c, &c.
>
> «Enfin, Joliette est la ville la plus importante au nord du fleuve Saint-Laurent entre Québec et Montréal, à l'exception des Trois-Rivières.

---

[20] La banque d'Hochelaga avait ouvert une succursale à Joliette en 1874 (*Joliette 1864-1964*, p. 177; *Joliette illustré*, p. 33).

> «Joliette, par sa position géographique, son commerce, ses institutions religieuses, d'éducation et de charité, sa population toujours croissante, est appelée à développer grandement cette partie du pays dont elle est le centre et l'âme[21].»

Cet éloge est confirmé en 1893, à l'occasion du Cinquantenaire (noces d'or) de Joliette, dans une publication d'Albert Gervais, libraire et éditeur, "*Joliette illustré*", Joliette compte maintenant 5,000 habitants.

En ce qui concerne son rôle de capitale régionale, on peut appliquer grosso modo à Joliette les caractéristiques que Jean Hamelin et Yves Roby attribuent aux petites villes de province dans la seconde moitié du 19e siècle:

> «Ces petites villes jouent dans la vie des régions un rôle beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, car l'absence de moyens de transport nationaux adéquats confère à leurs entreprises un quasi-monopole dans la satisfaction des besoins locaux.
>
> .....
>
> Ces villes ont plusieurs traits en commun: elles possèdent souvent un évêché, un port, un hôpital, un hospice, une prison, un palais de justice; toujours un marché, une industrie importante ou plusieurs industries locales, une succursale bancaire, des collèges et couvents, des grossistes, une gare[22].»

---

[21] *Mémoire devant servir à la division de l'Archidiocèse de Montréal quand il plaira aux autorités ecclésiastiques de le diviser*, Joliette, 1er avril 1887. (ASHJL, fonds général, dossier DIOCÈSE DE JOLIETTE.

[22] Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec: 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 297, 298.

Cette description n'est pas sans nous rappeler celle de Rivardville dans *Jean Rivard*, de Gérin-Lajoie.

> «Jean Rivard m'apprit que, outre les moulins, fabriques, fonderies, etc. appartenant à l'association industrielle de Rivardville, on comptait encore dans le village une fabrique d'horloges, une fabrique de cribles et de moulins à battre, cinq forges, une tannerie, six boutiques de charpentier, une de ferblanterie, deux charrons, un tailleur, un sellier, un potier, quatre cordonniers, etc. On y comptait aussi deux médecins et deux notaires. Il y avait un grand marché fréquenté non-seulement par les habitants de la paroisse, mais par ceux des paroisses voisines. Les rues étaient spacieuses et bordées de chaque côté d'un large trottoir de bois.»

Joliette: première moitié du 20e siècle

Lors de l'érection du diocèse de Joliette, en 1904,

> «La population de Joliette se monte à près de 6,000 âmes.»
>
> .....
>
> «Il s'y trouve huit avocats, huit notaires et six médecins, plus de cinquante maisons de commerce, deux marchés, deux fonderies, des moulins de toutes sortes, une manufacture de papier, deux manufactures de tabac, une manufacture de gâteaux secs et de sucrerie, deux manufactures d'instruments aratoires, des briqueries, des carrières magnifiques, exploitées sur une grande échelle, grand nombre de chaufours, un système de lumière électrique en opération depuis 1889, le téléphone, deux banques et une prison. On voit qu'il ne manque rien de ce qui touche à la civilisation[23].»

Au 20e siècle, Joliette progresse lentement, mais régulièrement. En 1913,

> «Joliette est devenu le chef-lieu d'un district judiciaire important, le siège d'un évêché et le centre d'approvisionnement de toute une région prospère.
>
> «La ville de Joliette possède actuellement une population de près de 8,000 âmes; elle est agréablement bâtie sur un plateau élevé et sablonneux, sur les bords enchanteurs de la rivière l'Assomption; elle est reliée à Montréal par deux voies ferrées, le C.P.R. et le C.N.Q.R.; elle possède un évêché, un séminaire, des institutions religieuses considérables, des écoles, des manufactures, des magasins importants; ses conditions hygiéniques sont excellentes, sa situation, au double point de vue de l'industrie et du commerce, est exceptionnelle. En faut-il davantage pour lui donner le droit d'envisager l'avenir avec la plus entière confiance[24]?»

Or, on sait que Antoine Gérin-Lajoie s'est inspiré du Village de L'Industrie pour décrire son Rivardville. La première édition du *Jean Rivard Économiste* (*Foyer Canadien*) date de 1864, année de l'incorporation du Village de l'Industrie sous le nom de Joliette. En note, Gérin-Lajoie écrit:

> «Si quelqu'un était porté à trouver exagéré le progrès de Rivarville depuis sa fondation, nous dirons que le village de L'Industrie, comté de Montcalm, après vingt ans d'existence, possédait tous les établissements dont nous venons de parler, sans compter un collège, en pierre à deux étages, deux écoles, deux hôtelleries, etc. La construction du chemin de fer de L'Industrie vint couronner ce progrès de 1847.» (Antoine Gérin-Lajoie, *Jean-Rivard, le défricheur (récit de la vie réelle) suivi de Jean Rivard, économiste*, Postface de René Dionne, Coll. Textes et Documents littéraires, Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1977, p. 349). Le chemin de fer de Barthélemy Joliette ne fut inauguré qu'en 1850.

[23] A.-C. DUGAS, *Joliette*, juillet 1904, p. 15-16 (Extrait de la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield).

[24] *La ville de Joliette, P.Q., Canada, 1913,/The Town of Joliette, P.Q., Canada*, p. 9.

Le rédacteur du *Joliette illustré* de 1893 avait fait des prédiction optimistes pour les années 1940:

> «Dans cinquante ans [1943], Joliette, au lieu de cinq mille habitants, en aura vingt mille; de nouveaux établissements industriels auront utilisé la force motrice des eaux de l'Assomption, et, peu à peu, Joliette verra construire de nombreux et élégants *cottages* sur les bords ravissants de cette Assomption, qui ne sont peut-être pas appréciés à leur juste valeur[25].»

En fait, la croissance de la population joliettaine sera régulière, mais plus lente que ne le prévoyait notre futuriste de 1893. En 1941, le recensement du Canada établit la population de Joliette à 12,749 habitants. Pendant les quarante premières années du 20e siècle, Joliette a triplé sa population. Après la seconde guerre mondiale, on remarque un sursaut démographique. Entre 1941 et 1951, le population passe de 12,740 à 16,064 habitants (accroissement de 26%). Selon Louis-Edmond Hamelin, en 1948, Joliette joue toujours le rôle de «capitale naturelle» du district de Joliette (comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm)[26].

Joliette: seconde moitié du 20e siècle

En 1964, la ville de Joliette a célébré son centenaire. Sa population atteignait 19,000 habitants. La municipalité de Saint-Charles développe sa vocation agricole jusqu'en 1957, alors que deux nouvelles municipalités se détachent de son territoire pour constituer les municipalités de Notre-Dame des Prairies et de Joliette-Sud en 1957. Toutefois cette dernière municipalité se fusionne avec Joliette en 1965.

---

[25] *Joliette illustré*, 1893, p. 55.

[26] Louis-Edmond HAMELIN, *Aspects de géographie sociale de la cité de Joliette*, Thèse de maîtrise (sciences sociales), Université Laval, 1948, P. 172.

TABLEAU 7

RAYONNEMENT COMMERCIAL DE JOLIETTE

Distance de Joliette par la route	Municipalités ayant des relations commerciales avec Joliette		Municipalités sans relations commerciales avec Joliette	
(en km)	Nombre	Population	Nombre	Population
1-8	9	42 550		
9-15	9	16 560		
16-25	11	20 335		
26-30	16	35 015	1	5 280
31-40	6	16 330	3	42 920
41 et +	6	8 555	9	89 630
Total	57	139 345 (50,27%)	13	137 830 (49,73%)

SOURCE: C.D.E.R.J.INC., *Dossier économique de la région de Joliette*, janvier 1990, p. 5-6, d'après le Recensement du Canada de 1986.

Après avoir atteint 20,127 h. de population en 1971, Joliette subit une importante diminution démographique, au profit des municipalités de banlieue. Le recensement de 1991 indique une légère remontée.

En ce qui concerne le secteur secondaire, «L'agglomération de Joliette domine l'activité manufacturière de la région. Cependant, cette prédominance tend à diminuer au profit de la partie métropolitaine[27].»

[27] QUÉBEC, OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, *Bilan socio-économique: Région de Lanaudière*, Québec, 1989, p. 63.

Où en est la situation commerciale de Joliette par rapport aux autres municipalités de Lanaudière? Le *Dossier économique de la région de Joliette* (janvier 1990, p. 5-6) a étudié le rayonnement commercial de Joliette sur les municipalités de Lanaudière.

Avantagée par une situation géographique favorable, au centre de la région de Lanaudière, Joliette a joué le rôle d'une ville de service depuis sa fondation. Elle a développé un secteur tertiaire imposant (services gouvernementaux nombreux, établissements scolaires très développés, cégep régional, secteur commercial rayonnant sur les trois quarts du territoire de Lanaudière, institutions religieuses nombreuses). Le dynamisme de son secteur industriel, basé surtout sur une multitude de petites et moyennes entreprises, donne à Joliette une grande stabilité économique. De fait, Joliette est une capitale régionale depuis longtemps[28].

En plus de son passé, Joliette croit avoir de nombreux titres lui permettant de maintenir ce statut de capitale régionale. N'est-ce pas Joliette qui a travaillé le plus à la constitution de la région de Lanaudière?

Y réussira-t-elle malgré la croissance démographique rapide des municipalités du sud de la région? Un Grand Joliette ou un Joliette métropolitain comprenant les

---

[28] Durant le jour, la population de Joliette triple. Déjà en 1967, les urbanistes Pierre Aubry et Gérard Lemelin constataient que, parmi les villes satellites de Montréal (Joliette, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Valleyfield, Sorel et Lachute), «Joliette est la ville qui possède le plus d'institutions susceptibles de la convertir véritablement en centre d'influence régionale.» (Pierre VENNAT, «Les "villes satellites" de Montréal», *La Presse*, 25 octobre 1967, p. 105). Joliette maintient toujours son rôle de place centrale pour la partie nord de Lanaudière.

municipalités de banlieue (Saint-Charles, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Paul, Saint-Pierre, etc.) ou même englobant toutes les municipalités de la MRC de Joliette donnerait-t-il à cette nouvelle entité urbaine la force de résister au sud?

En tout cas, il est certain que Joliette ne pourra plus compter sur son poids démographique qui est en perte de vitesse. Même le Joliette métropolitain avec ses 37,060 habitants (recensement de 1991) ne peut plus rivaliser avec Repentigny. Si Joliette conserve son titre, ce sera pour d'autres raisons.

Notre perspective concerne les facteurs qui ont favorisé le développement socio-écononique de Joliette et de la région et d'une façon plus précise la contribution du Collège de Joliette comme moteur socio-économique.

III. LE COLLÈGE DE JOLIETTE

Le territoire de Lanaudière est desservi par deux collèges, l'un public: Cégep Joliette-De Lanaudière; et l'autre privé: Collège de L'Assomption. Il y eut autrefois le Collège Masson de Terrebonne qui exista de 1847 à 1867[29].

[29] Claude GALARNEAU, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, p. 29-30.

On peut diviser l'histoire du Collège de Joliette en trois périodes:

1. Le Collège Joliette (1846-1904)
2. Le Séminaire de Joliette (1904-1968)
3. Le Cégep Joliette-De Lanaudière (1968-...)

Le Collège Joliette (1846-1904)

Le premier édifice est construit en 1845-1846. La premi[illegible] année, le collège fonctionne avec trois ecclésiastiques. Il est pris en charge par les Clercs de Saint-Viateur en 1847.

Le fondateur, Barthélemy Joliette, avait conçu son collège en premier lieu comme un collège «industriel», (on dira plus tard «commercial»), sans toutefois exclure l'enseignement du latin, mais après cinq années de cours commercial.

Avec le temps, toutefois, le collège adopte l'orientation classique, se fait reconnaître comme collège classique en 1873 et s'affilie à l'université Laval en 1880. Le cours commercial cohabitera avec le cours classique jusqu'en 1936.

Le développement du Collège Joliette au 19e siècle est considérable: les agrandissements successifs: les ailes de 1875, de 1881-1882, de 1888 et de 1899, entre autres, permettent un plus grand nombre d'élèves et un meilleur confort. Au début du siècle, le

TABLEAU 8

COLLÈGE JOLIETTE

Clientèle de 1846 à 1904

1846-1847	47
1849-1850	68
1854-1855	74
1859-1860	152
1864-1865	115
1869-1870	143
1874-1875	194
1879-1880	262
1884-1885	261
1889-1890	304
1894-1895	272
1899-1900	305
1904-1905	292

SOURCE: *Ordos des élèves du Collège Joliette.*

Collège Joliette atteint à peu près le même nombre d'élèves que le Collège de L'Assomption, son rival traditionnel.

En 1900, le P. Cyrille Beaudry, fier de ses réalisations, écrit:

«Il reste encore une espérance: c'est de voir se terminer pour les noces de diamant, par une nouvelle et dernière aile, en 1906, cette série non interrompue *d'additions* qui ont fait le Collège Joliette ce qu'il est. AD MAJOREM DEI GLORIAM, à l'honneur de la religion, à la gloire de l'Institut des C.S.V. et au progrès de la ville de Joliette. Ce sera le **COURONNEMENT DE L'OEUVRE** si chrétienne et si désintéressée de l'honorable Barthélemi Joliette[30].»

Le Séminaire de Joliette (1904-1968)

Avec l'érection de l'évêché à Joliette, en 1904, le Collège Joliette devient Séminaire diocésain. Au 20e siècle, le Séminaire de Joliette continue son lent développement, développement soutenu et garanti par son rôle de séminaire diocésain.

[30] *Ordo des élèves* 1899-1900, p. 79-80.

La modernisation amenée par l'Aile Bonin de 1925-1926 (laboratoires de sciences ultra-modernes, salles de musiques, salle académique de 1,200 places) ne provoque pas un accroissement important de la clientèle. La crise économique de 1929 a des effets jusque dans les années 1940.

C'est à partir des années 1950 (construction de l'Aile du Centenaire) que le Séminaire de Joliette entreprend une croissance rapide: bibliothèque moderne, locaux spéciaux réservés aux élèves des classes de philosophie, etc.

TABLEAU 9

SÉMINAIRE DE JOLIETTE

Clientèle de 1904 à 1968

1904-1905	292
1909-1910	352
1914-1915	414
1919-1920	388
1924-1925	375
1929-1930	399
1934-1935	415
1939-1940	415
1944-1945	499
1949-1950	465
1954-1955	519
1959-1960	712
1964-1965	747
1967-1968	921

SOURCES: *Ordos* et *Bottins des élèves du Séminaire de Joliette*.

Après l'incendie de 1957 qui a détruit la plus grande partie de l'espace réservé aux élèves, le Séminaire de Joliette prend un nouveau départ, en 1960, avec la construction des imposants édifices de l'Aile Beaudry (classes, laboratoires, gymnase, piscine, bibliothèque, etc.). Les effectifs montent rapidement.

Mais, en même temps, de profonds changements de tous ordres commencent à se faire sentir. Les programmes évoluent, le transport scolaire amène une diminution des pensionnaires, le personnel se laïcise de plus en plus, la clientèle féminine apparaît. La *Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec* publie son rapport de 1963 à 1966. Les structures scolaires se modifient rapidement. En 1967, les 12 premiers cégeps sont créés. En 1968, le Cégep de Joliette est fondé.

Le Cégep de Joliette (de 1968 à nos jours)

Le Cégep de Joliette a commencé ses activités en septembre 1968. D'abord à loyer dans les édifices du Séminaire de Joliette, il en devient propriétaire en 1973.

Afin de mieux s'adapter à son rôle régional, il change de nom en 1985 et devient le Cégep Joliette-De Lanaudière.

Après 1968, le Séminaire de Joliette continue à offrir le cours secondaire jusqu'en 1986, alors que les Clercs de Saint-Viateur cèdent cet enseignement à l'Académie Antoine-Manseau.

Depuis 1968, le Cégep a pris son envol. Les édifices ont été profondément réaménagés en vue de besoins nouveaux. Les programmes se sont diversifiés, la clientèle a augmenté, et surtout le Cégep s'est intégré au milieu régional, en favorisant de toutes sortes de façons le développement régional. L'augmentation des étudiants depuis 1968

donne une idée de la croissance du Cégep pendant les vingt premières années. De 1970[31] à 1991, les effectifs étudiants sont passés de 1040 à plus de 1900, ce qui a contredit toutes les prévisions. Le nombre des étudiants à l'éducation des adultes n'a cessé de croître depuis 1968, et particulièrement depuis que le Cégep a implanté un centre à Repentigny. À l'automne 1991, l'Éducation des adultes comptait 1 891 étudiants, répartis de la façon suivante: 196 à temps plein (quatre cours et plus); 69 (trois cours); 184 (deux cours); et 1442 (un cours)[32]. Cette clientèle est équivalente à environ 900 étudiants à temps complet[33].

TABLEAU 10

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE

Clientèle étudiante de 1970 à 1991

1970-1971	1040
1980-1981	1530
1990-1991	1859

SOURCES: Bottins du Cégep Joliette-De Lanaudière; Service de l'informatique du Cégep Joliette-De Lanaudière;

[31] «En septembre 1970, pour la première fois depuis sa création, le CEGEP de Joliette devient une institution fréquentée par un groupe homogène d'étudiants. Tous les anciens cours de niveau collégial: Classique, Technique, Techniques infirmières ont disparu.» (Jean-Louis MARCHAND, *Rétrospectives des cinq premières années du Collège de Joliette*, juillet 1973, p. 12).

[32] Cégep Joliette-De Lanaudière, Éducation des adultes, Mme Louise GAUDET, 25 février 1992.

[33] Cégep Joliette-De Lanaudière, Richard DUCHARME, Directeur de l'Éducation des adultes, 23 mars 1992.

CHAPITRE II

L'IMPACT ÉCONOMIQUE *DIRECT* DU COLLÈGE DE JOLIETTE

SOMMAIRE:

I. LE COLLÈGE COMME PROPRIÉTAIRE

II. LES INVESTISSEMENTS DU COLLÈGE

III. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE

IV. LE COLLÈGE CRÉATEUR D'EMPLOIS

Au 19e siècle, un grand nombre de villages et de petites villes cherchent à avoir un collège. Il est évident que les dirigeants désirent procurer à leur population une meilleure éducation. Mais n'y aurait-il pas d'autres raisons? Pourquoi, par exemple, le village de Berthier tenait-il tant à transformer son «Académie» en collège en 1851[1]?

---

[1] Lettre de Jean-François-Régis GAGNON, curé de Berthierville, à Mgr BOURGET, juillet 1851, *La vie Berthelaise*, Noël, 1981, p. 9.

Le village de L'Industrie était à peine né, que déjà il possédait son collège. Le village et le collège sont nés pour ainsi dire ensemble; ils ont grandi ensemble et se sont épaulés, semble-t-il, mutuellement. De 1846 à 1990, quel fut son espace matériel, son importance comme investisseur, comme consommateur et comme créateur d'emplois?

I. LE COLLÈGE COMME PROPRIÉTAIRE

Quand on étudie l'histoire des petites villes on se rend compte que souvent elles tiennent leurs origines de l'église et du moulin (scierie, meunerie, etc.). Ce fut le cas au 19e siècle de tous ces villages dont le nom se terminait par *Mills*[2]. Mais il y a aussi d'autres édifices qui ont contribué au développement d'une ville, comme un hôpital[3].

Depuis le petit collège de Barthélemy Joliette de 1846, il s'est construit de nombreux agrandissements successifs. La valeur actuelle des imposants édifices et des terrains est d'environ 23 millions[4].

Si on examine la valeur des édifices du Collège à différentes époques, par exemple après chaque agrandissement, on obtient les chiffres suivants:

---

[2] Dans leurs explorations vers Saint-Zénon et Saint-Michel-des-Saints, dans les années 1860, les curés Brassard repèrent les sites du futur moulin et de la future église (Christian MORISONNEAU, *Notes de cours*, Cégep Joliette-De Lanaudière, 6 mars 1990).

[3] Selon Jean LABASSE, *L'hôpital et la ville...*, 1980, l'hôpital serait «un des moteurs de l'économie urbaine» et «un des éléments de la hiérarchie urbaine». (Recension de Jean-Pierre THOUEZ, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, no 76, avril 1985, p. 158).

[4] Ville de Joliette, Services des taxes, 1er avril 1992.

TABLEAU 11

COLLÈGE DE JOLIETTE

Évaluation des immeubles (1850-1990)

ANNÉE	COLLÈGE	VILLE DE JOLIETTE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES IMPOSABLES	NON IMPOSABLES	TOTAL	%
1850	5 000				
1884 -1885	45 000				
1889 -1890	64 000				
1899 -1900	150 000				
1904 -1905	185 000				
1911 -1912	325 000				
1912 -1913	340 000	2 500 000	1 600 000	4 100 000	8,29%
1921 -1922	365 000	4 000 000	1 987 000	5 987 000	6,10%
1925 -1926	710 000				
1927 -1928	725 000				
1936 -1937	660 000	4 905 362			
1944 -1945	666 500			12 750 000	5,22%
1951 -1952	2 416 077				
1957 -1958	2 687 490	19 043 300	10 705 550	29 748 850	9,03%
1959 -1960	5 213 250				
1962 -1963	5 625 239	29 343 325	24 446 149	53 789 474	10,46%
1963 -1964	5 625 239				
1964 -1965	5 678 873				
1968	7 246 167				
1970 -1971					
1980 -1981					
1989 -1990	18 096 152				
1990 -1991	19 000 000	410 096 000	178 135 000	588 231 000	3,23%
1991- 1992	23 000 000				

SOURCES:

CDERJ, *Dossier économique de la région de Joliette*, 1990.

États financiers du Cégep Joliette-De Lanaudière.

États financiers du surintendant de l'instruction publique.

Joliette 1913.

Joliette, province de Québec, son commerce, son industrie, sa population, 1937, 132p.

Joliette: Annuaire des adresses 1957-1958.

Joliette: Annuaire des adresses 1961-1962.

Joliette offre des avantages domiciliaires, commerciaux, industriels, Joliette, [1949], p. 24.

Programme souvenir 1823-1923, Joliette, L'Étoile du Nord, 1923.

Rapports du surintendant de l'instruction publique.

Rapports financiers du Séminaire de Joliette.

Statistiques de l'enseignement.

Ville de Joliette, Services des taxes.

Première constatation, l'évaluation des édifices du Collège subit un bond à chaque agrandissement important: aile de brique en 1875, aile de la chapelle en 1881-1882, restauration de la façade en 1881, agrandissement de l'aile de brique en 1899, construction de l'aile de la façade en 1908-1909, de l'Aile Bonin en 1925-1926; de l'Aile du Centenaire en 1950-1951 et de l'Aile Beaudry en 1958-1960.

D'après les quelques données que nous avons sur l'évaluation de la propriété foncière de Joliette, les édifices du Collège représentent entre 6% et 10% des propriétés de la ville, jusqu'en 1965. Pour la période suivante, l'évaluation des édifices du Cégep est passée de 5,678,873$, à 23,000,000$ en 1991[5], mais elle ne représente plus que 3,23% de la propriété foncière de la ville. Avant l'avènement du Cégep, les administrateurs du Collège ont fait régulièrement des agrandissements (au 19e siècle à tous les cinq ans). Depuis 1968, le Cégep, possédant tout l'espace nécessaire, (il loue des locaux aux 800 élèves de l'Académie Antoine-Manseau), n'a pas eu à construire, bien qu'il ait exécuté des travaux de restauration et d'aménagement de plusieurs millions qui ont augmenté d'autant la valeur des immeubles.

Les taxes

Jusqu'en 1968, les édifices du Collège-Séminaire étant propriétés ecclésiastiques, donc exemptées de taxes foncières, la ville n'en retirait pas de revenus, si ce n'est sur les taxes de services, d'eau et d'électricité.

---

[5] Il s'agit de la valeur aux livres et non de valeur marchande.

Depuis 1973, les propriétés du Cégep, considérées comme biens gouvernementaux, ont été exemptées de taxes. Toutefois, depuis la réforme fiscale de 1980, le gouvernement du Québec verse directement aux municipalités une compensation équivalant à une taxe foncière. À cette fin, les propriétés publiques sont taxées sur 80% de l'évaluation de leurs propriétés. Ainsi, pour l'année civile 1991, les propriétés du Cégep étaient évaluées à 23 058 300$ (édifices et terrains); 80% de ce montant, soit 18 446 640$, a été imposé, ce qui a rapporté à la ville de Joliette la somme de 369 495$[6].

À cela, il faut ajouter les taxes de loisirs ou d'amusements, payées à la ville par le Centre culturel, qui exploite l'utilisation de la Salle Rolland-Brunelle.

Pendant la plus grande partie de son existence, le Collège n'aurait-il représenté qu'une valeur symbolique plutôt qu'une valeur matérielle rentable? Témoin important et coexistant de l'histoire de Joliette, ou témoin efficace qui aurait pesé lourd dans l'évolution historique de Joliette et de la région?

L'achat du Séminaire de Joliette

Que valaient les édifices du Séminaire de Joliette en 1968? À l'occasion de la vente, ils avaient été évalués à 7 246 167$. De ce montant de nombreuses sommes furent

---

[6] Source: Madame France VENNE, Services des taxes, Ville de Joliette, 1er avril 1992.

soustraites; d'abord les dons, les souscriptions, les subventions, la dépréciation des édifices, les dépenses de transformations du Cégep (entre 1968 et 1973); et diverses autres réductions. Le coût final fut porté à 4 350 000$, dont fut soustraite la dette de 850 000$. Le montant final fut donc fixé de 3 500 000$. De ce montant, 831 250$ furent versés à l'Institut Barthélemy Joliette, corporation de l'évêché de Joliette, et le reste, soit 2 668 750$ aux Clercs de Saint-Viateur de Joliette. Le paiement se fit sous forme d'obligations, s'étendant sur une période de 35 ans, à intérêt de 5½ %[7].

Auparavant, en dehors du contrat de vente avec le Cégep, les Clercs de Saint-Viateur avaient déjà versé à l'évêché de Joliette la somme de 100 000$ comme contribution au fonds de retraite des prêtres séculiers qui avaient enseigné au Séminaire de Joliette et 150 000$ à l'Oeuvre des vocations du diocèse de Joliette[8].

---

[7] De la première évaluation brute de 7 246 167$, «De nombreuses déductions ont été faites sur cette somme, à cause des octrois et subventions reçus par le Séminaire, de la dette obligataire, des transformations et dépréciations des immeubles.» (*Joliette Journal*, 25 avril 1973).

«C'est donc une somme réduite à plus de la moitié de ce qu'elle était au début des premières négociations en 1968, que recevront les Clercs de Saint-Viateur. En effet, à cette époque, les fonctionnaires du gouvernement avaient fait une évaluation brute du collège à $7,246,167. Mais c'était sans compter les nombreuses réductions qui allaient suivre, notamment celles ayant pour cause les octrois et les subventions reçus par le Séminaire, la dette obligataire, ainsi que la dépréciation des immeubles.

Plus tard, la Société d'Éducation [propriétaire des édifices du Séminaire] acceptait de baisser son évaluation de $638,944 à cause des dons et des services que la population avait rendus à l'oeuvre du Séminaire au cours des années antérieures. Cette opération amenait du même coup le Cégep à faire une offre de $4,760,000 somme qui devait être réduite de $395,000 à la suite d'une réévaluation gouvernementale en immeubles.» (*Joliette Journal*, avril 1973).

Le coût de 4,365,000$ fut réduit de 15,000$ (à cause de défauts des fenêtres de l'Aile Beaudry); montant final: $4,350,000. (*Joliette Journal*, 18 avril 1973). Pour les détails de la vente, voir aussi Pierre-M. POISSON, *L'autorité diocésaine de Joliette vs Les Clercs de Saint-Viateur «1968-1973»*, p. 476-492 (ACSV de Joliette).

[8] S. ge JOYAL, «L'Institut Barthélemy-Joliette: son véritable statut», *Joliette Journal*, 22 janvier 1975, p. A-4.

II. LES INVESTISSEMENTS DU COLLÈGE

D'une façon générale, on peut affirmer que tout investissement du Collège produit un effet multiplicateur dans la région. Cet effet multiplicateur vient du fait qu'une dépense du Collège entraîne un revenu pour un agent économique, lequel dépense à son tour, ce qui engendre de nouveaux revenus, etc[9].

1. Les investissements du Collège Joliette et du Séminaire de Joliette (1846-1968)

Dans les états financiers du Cégep (depuis 1968), on distingue le fonds de fonctionnement et le fonds d'investissements, ce qui correspond assez bien aux dépenses «ordinaires» et aux dépenses «extraordinaires» des états financiers du Séminaire de Joliette; ces dernières dépenses figuraient au Capital.

Les premiers investissements du Collège Joliette remontent à 1845-1846. Barthélemy Joliette avait investi un montant d'environ 5,000$ dans son collège de 40 x 80 pieds.

Du temps du Collège Joliette et du Séminaire de Joliette, des sommes considérables ont été investies par les propriétaires, les Clercs de Saint-Viateur, pour la

[9] Jean Yves DAOUST, professeur d'économique au Cégep Joliette-De Lanaudière, juillet 1992.

construction des immeubles. Les constructions successives des 19e et 20e siècles ont été étudiées dans nos recherches précédentes[10].

À l'occasion de la vente du Séminaire, on a calculé les investissements du Séminaire et des Clercs de Saint-Viateur depuis 1847, date de la prise en mains du Collège par cette communauté religieuse, jusqu'en 1966. Ces dépenses d'investissement appelées «dépenses extraordinaires», comprenaient les investissements sur les immeubles (constructions successives), les investissements sur le terrain: agrandissement de la cour proprement dite, puis achat de propriétés adjacentes, situées du côté sud du collège; ces terrains se trouvaient entre la rivière et la rue de l'Étang et font partie maintenant du stationnement.

Après avoir soustrait du total tous les montants provenant des souscriptions et des subventions, le total s'élève à $4,048,641.00[11].

Les souscriptions

Les souscriptions ont toujours été lancées en vue de constructions ou d'agrandissements des immeubles. Elles furent nombreuses et généreuses et le Collège-Séminaire de

---

[10] Léo-Paul HÉBERT, *Le financement du Collège Joliette: Perspectives historiques (1846-1904)*, 1989, p. 26-29; *Le financement du Séminaire de Joliette: Perspectives historiques (1904-1968)*, 1990, p. 23-33.

[11] Lucien BONIN, *Séminaire de Joliette: investissement des C.S.V.*, 1969, 5p. (ACSVJ).

Joliette leur doit en partie son développement. Toutefois, il faut souligner que les montants recueillis ne provenaient pas uniquement de Joliette et de la région.

Rappelons toutefois qu'une bonne partie des montants perçus étaient des prêts à fonds perdus, qu'ils comportaient des obligations fort onéreuses et que parfois la mort du donateur se faisait attendre... Mentionnons aussi que l'on rangeait sous le nom de souscription des subventions gouvernementales.

Les souscriptions du 19e siècle sont plus modestes que celles du 20e siècle, du moins d'après les données que nous avons pu retracer[12].

Les souscriptions du 19e siècle

1878:	6 000,00$	
1888:	10 000,00$	
1897-1898:	1 602,78$	
1899-1900:	14 000,00$	(prêt à fonds perdus)
	850,00$	
1900-1901:	547,00$	

De ces montants recueillis, quelle fut la part provenant de la région? On sait que le prêt à fonds perdus provenait du curé Prosper Beaudry, curé de Joliette, et frère du

[12] Léo-Paul HÉBERT, *Le financement du Collège Joliette*, 1989, p. 187-189.

P. Cyrille Beaudry, supérieur du Collège. Pour le reste, on sait que les souscriptions provenaient des anciens élèves et que ceux-ci résidaient en grande partie en dehors de la région (Montréal, États-unis, etc.). Bien que ces montants soient modestes, ils provenaient d'ailleurs pour une bonne part; ils ont donc constitué un apport étranger intéressant pour Joliette.

Les souscriptions du 20e siècle

On a plus de précisions pour les quatre grandes souscriptions du 20e siècle[13].

1904-1910:	68 836,88$
1920-1926:	105 000,00$
1947-1951:	413 681,00$
1957-1960:	1 694 582,04$

Pour les deux premières souscriptions, nous n'avons pas le pourcentage du montant provenant de la région, mais nous l'avons pour les deux dernières. Des 413 681,00$ recueillis en 1947-1951, 141 314$ (34,16%) provenaient du diocèse de Joliette; 36,25%, du gouvernement provincial; le reste, soit 122 367$ (29,58%), provenait d'ailleurs: Montréal, États-unis, etc. Les projets de construction du Séminaire ont donc été l'occasion d'un important investissement provenant de l'extérieur de la région et profitant à la ville de Joliette.

---

[13] Léo-Paul HÉBERT, *Le financement du Séminaire de Joliette*, 1990, p. 221-232.

La souscription de l'Aile Beaudry en 1957-1960 rapporta 1 694 582,04$, dont 1 050 000$ (62%) comme subvention du gouvernement provincial. La vraie souscription s'est donc élevée à 644 582,00$; de ce montant 15% provenait de l'extérieur de la région. À cette somme, il faudrait ajouter un important pourcentage provenant des anciens élèves: 175 166,00$ (10,23%), dont un grand nombre résidaient hors de la région de Lanaudière. Cette souscription a donc été l'occasion d'un investissement de plus de 1 million et demi, dont plus de 77% provenaient d'en dehors de la région.

Les investissements du Cégep Joliette-De Lanaudière

À l'exception des subventions gouvernementales, le Cégep n'a pratiquement pas de revenus, sauf peut-être le profit de la location de locaux à l'Académie Antoine-Manseau (environ 800 élèves logeant dans les édifices du Cégep).

L'apport du Collège à la vie économique de la région de Joliette n'en est pas moins considérable, car le financement des cégeps se fait à partir de subventions puisées à même le budget du gouvernement provincial[14] et non d'une taxe locale comme pour les commissions scolaires. Le gouvernement du Québec subventionne complètement les dépenses des cégeps. Analysons d'abord un échantillonnage établi à tous les dix ans.

[14] *Joliette Journal*, 16 août 1972.

Les sommes annuelles investies à Joliette par le Gouvernement du Québec ne sont pas négligeables. Elles ont augmenté régulièrement avec la croissance du Cégep. Et en 1990-1991, c'est plus de 17 millions que Joliette et la région ont reçus.

TABLEAU 12

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS DU CEGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE

ANNÉE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENTS	TOTAL
1970-1971	2 127 528$	323 111$	2 450 639$
1980-1981	8 635 143$	1 440 000$	10 075 143$
1990-1991	15 979 121$	1 300 000$	17 279 121$

SOURCE: *États financiers du Cégep Joliette-De Lanaudière.*

Si l'on s'en tient aux investissements annuels, le montant investi sur les édifices du Cégep en augmente régulièrement la valeur, et, en conséquence, accroît le montant de la «compensation-taxe» annuelle que la ville perçoit du Gouvernement[15].

[15] Notre échantillonnage ne donne qu'une idée très incomplète des investissements du Cégep.
En 1972-1973, le budget d'investissement est de l'ordre de 251 065$ (*Joliette Journal*, 24 mai 1972).
En 1978-1979, on prévoit des investissements de 125 000$ (*Joliette Journal*, 8, mars 1978).
En 1979-1980, on consacre «1 300 000$ pour rafraîchir le Cégep» (*Joliette Journal*, 1979-1980). «[...] depuis 12 ans, le Cégep a déjà consacré un million et demi au réaménagement et à la réparation des locaux.» Les travaux seront réalisés en deux phases: réfection des toits de l'aile de l'administration, de l'aile du Centenaire et de l'ancienne chapelle; murs extérieurs de l'Aile de l'administration, fenêtres de l'aile de l'Administration, de l'aile du Centenaire et de la chapelle.(*Joliette Journal*, 1980).
1980-1981: Immobilisation: 300 000$.
1985-86: investissements de 1 121 192$ (535 444$ en améliorations et transformations et 585 748$ en mobilier, appareillage et outillage (*Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 30-31).
1986-87: investissements de plus de 762 000$, soit 382 000$ en améliorations et transformations et 380 000$ en mobilier et outillage (*Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 31).

Nous ne mentionnons pas ici les implications résultant de ces investissements (achats de matériaux, emplois, etc.), qui seront étudiés plus bas.

III. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE

Le montant que le Gouvernement du Québec injecte chaque année au Cégep en masse salariale est impressionnant. Une petite entreprise qui investit bon an, mal an, une douzaine de millions ne laisse aucune municipalité indifférente. Mais avant l'ère cégépienne, en quoi consistait la masse salariale du Collège de Joliette?

1. Les salaires 1849-1968

Au premier abord, les retombées en *salaires* ne semblent pas très importantes: 22,5% des dépenses. Mais il faut noter que le tableau ne mentionne aucun versement de salaire aux Clercs de Saint-Viateur; pas de salaire non plus aux administrateurs qui étaient des Viateurs. (Voir plus bas le Tableau des Emplois).

Les subventions (1846-1968)

Les subventions obtenues par le Collège-Séminaire de Joliette concernaient à la fois le fonctionnement et l'investissement.

1987-88: «des investissements de 1 336 961$ ont été faits au cours de l'exercice dont 903 880$ affectés au bâtiment et 415 176$ en mobilier et appareillage.» (*Rapport d'activités 1987-88*, p. 58).

TABLEAU 13

COLLÈGE ET SÉMINAIRE DE JOLIETTE

Dépenses 1849-1965

ANNÉE	TOTAL DES DÉPENSES	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL DOMESTIQUE	COMESTIBLE	COMBUSTIBLE ET ÉCLAIRAGE	ÉCLAIRAGE	IMMEUBLES/ ENTRETIEN	MOBILIER ET ENTRETIEN	FRAIS GÉNÉRAUX	CHAPELLE	TAXES	INTÉRÊTS	ASSURANCES	RÉCOMPENSES ET JEUX	AUTRES	ANNÉE
1849-1850	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1849-1850
1854-1855	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1854-1855
1859-1860	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1859-1860
1864-1865	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1864-1865
1869-1870	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1869-1870
1874-1875	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1874-1875
1879-1880	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1879-1880
1884-1885	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1884-1885
1889-1890	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1889-1890
1894-1895	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1894-1895
1899-1900	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1899-1900
1904-1905	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1904-1905
1909-1910	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1909-1910
1914-1915	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1914-1915
1919-1920	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1919-1920
1924-1925	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1924-1925
1929-1930	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1929-1930
1934-1935	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1934-1935
1939-1940	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1939-1940
1944-1945	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1944-1945
1949-1950	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1949-1950
1954-1955	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1954-1955
1959-1960	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1959-1960
1960-1961	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1960-1961
1961-1962	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1961-1962
1962-1963	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1962-1963
1963-1964	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1963-1964
1964-1965	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1964-1965
MOYENNE :	123 085,09	17 643,80	10 146,07	28 447,53	5 544,54	2 882,52	20 941,01	5 025,34	9 319,95	783,32	291,80	13 865,34	4 820,51	1 076,69	11 168,72	
POURCENTAGE :	100%	14,3%	8,2%	23,1%	4,5%	2,3%	17,0%	4,1%	7,6%	0,6%		11,3%	3,9%	0,9%	9,1%	
ANNÉE	TOTAL DES DÉPENSES	PERSONNEL ENSEIGNANT	PERSONNEL DOMESTIQUE	COMESTIBLE	COMBUSTIBLE ET ÉCLAIRAGE	ÉCLAIRAGE	IMMEUBLES	MOBILIER ET ENTRETIEN	FRAIS GÉNÉRAUX	CHAPELLE	TAXES	INTÉRÊTS	ASSURANCES	RÉCOMPENSES ET JEUX	AUTRES	ANNÉE

SOURCE: *Bilans du Collège Joliette et du Séminaire de Joliette*

S'il est vrai que pendant longtemps elles représentèrent une quantité négligeable des revenus annuels ($686,00 en 1904-1905), elles augmentent vers les années 1960. Entre 1960 et 1964, elles représentent 24,81% des revenus ordinaires. Toutes ces sommes provenant des gouvernements provincial et fédéral constituèrent une importante injection de capitaux dans la ville de Joliette et dans la région.

Les salaires du Cégep

TABLEAU 14

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE: DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ANNÉE	FONCTIONNEMENT	MASSE SALARIALE	SALAIRES DES ENSEIGNANTS
1970-1971	2 127 528$	1 426 789 (67%)	646 858 (30,5%)
1980-1981	8 635 143$	6 425 305 (74%)	4 193 502 (48,5%)
1990-1991	15 979 121$	12 100 000$ (75%)	7 672 000$ (48%)

SOURCE: *États financiers du Cégep Joliette-De Lanaudière*.

L'injection annuelle de pareils montants n'est pas sans influence sur l'économie de Joliette et la région. Et cela d'autant plus que la très grande majorité du personnel du Cégep habite Joliette ou la région de Lanaudière.

2. Les dépenses et les achats

Sous le terme de dépenses et d'achats, il faut comprendre toutes les dépenses de l'établissement: fonctionnement et investissements. Les montants des dépenses et des

achats se retrouvent aux dépenses de fonctionnement ou d'investissements; avant 1968, ils figurent aux dépenses «ordinaires» ou sont débités au capital.

Les dépenses du Séminaire

Sous l'administration du Séminaire, les postes les plus coûteux étaient le «comestible» (23,1%), le salaire du personnel (22,5%), l'entretien de l'immeuble et du mobilier (21,1%), les intérêts sur la dette (11,3%), etc. (Voir TABLEAU 13).

Les retombées sur Joliette consistaient surtout dans l'alimentation, l'éclairage, etc. Alors que le Collège était un pensionnat, il a été un bon client pour les marchands en alimentation de la ville; tout en accommodant à l'occasion les parents d'élèves qui payaient la pension de leur fils en nature.

Quel était le pourcentage des dépenses du Séminaire qui profitait à la ville? Le P. Paul-Maurice Farley, supérieur du Séminaire, en donne un aperçu en 1947.

> «Notre collège, faut-il le rappeler, a également joué un rôle de premier plan comme facteur économique. Je veux pour preuve le fait que l'an dernier en une seule opération financière l'administration de la maison dépensait ici près de $64,000 **[47,9% des dépenses de l'année]**. Que l'on ajoute à cette somme celles qui l'ont précédée, les achats faits depuis la fondation du Collège par les élèves, les prêtres séculiers du personnel et surtout par les parents des élèves venant de l'extérieur, ainsi que les dépenses faites ou occasionnées par nos nombreuses institutions qui doivent leur naissance à celle du Séminaire, on en arrivera vite à des

> chiffres très élevés qui établissent de façon péremptoire l'influence exercée par notre collège sur la vie économique de la ville[16].»

En 1947: Le total des dépenses ordinaires était de 133 554,565[17].

Le même P. Farley soulignera le fait que depuis la fondation du collège en 1846, la majorité des élèves venaient d'en dehors du diocèse, ce qui a constitué un important apport économique pour la région[18].

Quant aux dépenses extraordinaires, exigées lors des nombreuses constructions de 1846 à 1960, elles ont largement profité à la population de Joliette et de la région. Les matériaux de construction ont été achetés à Joliette de préférence, mais pas toujours. Ainsi lors de la construction de l'aile de la chapelle (52 000$) commencée en 1881, le P. Cyrille Beaudry écrit:

> «On attend un peu après le bois de construction, car tout vient de Montréal, vu la pénurie de bois à Joliette[19].»

---

[16] P. Paul-Maurice FARLEY, sermon donné dans les paroisses de la ville de Joliette, 4 mai 1947, manuscrit dactylogr. ASJ, p. 3.

[17] *Bilan de 1947.*

[18] «Des 8,860 élèves auxquels l'établissement a distribué l'enseignement depuis sa fondation, 4,169 [47%] venaient du diocèse.» (P. Paul-Maurice FARLEY, sermon donné dans les paroisses rurales du Diocèse au cours de l'automne 1947, manuscrit dactylogr. ASJ, p. 2).

[19] P. Cyrille BEAUDRY, *Annales du collège*, ASJ.

Les dépenses du Cégep

Les achats annuels du Cégep n'ont pas de commune mesure avec ceux du Séminaire. Ils comprennent à la fois les achats exigés par le *fonctionnement* et par l'*investissement*. Nous avons relevé les achats et les approvisionnements depuis les dix dernières années:

```
1981-1982:    682 940,00$
1982-1983: 1 254 633,00$
1983-1984: 1 082 459,00$
1984-1985:    908 520,00$
1985-1986: 1 250 000,00$
1986-1987: 1 577 000,00$
1987-1988: 1 800 000,00$
1990-1991: 1 896 731,16$[20]
```

Le service des achats peut fournir le contenu québécois, canadien et étranger de ces dépenses. Entre 1981 et 1985, la moitié des achats se sont faits au Québec, 24% au Canada et 25,5% à l'étranger.

Quel est le pourcentage de ces dépenses contractées à Joliette et dans la région de Lanaudière? Dans la situation actuelle, le service des Achats ne peut répondre à cette question d'une façon précise. Mais selon le responsable de ce service, environ 25% du montant des achats se font dans la région. Ce qui représente un montant considérable: près de 500,000$ à chaque année.

---

[20] *Rapport 1981-82*, p. 66; *Rapport 1982-83*, p. 91; *Rapport 1983-84*, p. 109; *Rapport 1984-85*, p. 128; *Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 31; *Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 31; *Rapport d'Activités 1987-88*, p. 58; *Rapport annuel 1990-1991*,15 octobre 1991.

TABLEAU 15

CONTENU DES ACHATS DU CÉGEP

	Contenu québécois,	canadien	étranger
1981-1982:	59%	25%	16%
1982-1983:	44%	23%	33%
1983-1984:	44%	27%	29%
1984-1985:	55%	21%	24%
Moyenne:	50,5%	24%	25,5%

SOURCES: *Rapports annuels*.

La cuisine et la cafétéria, qui sont concédées à une entreprise privée, donnent au-delà de 400 repas complets par jour pendant 164 jours par année. Pratiquement toute l'alimentation provient de Joliette[21].

3. À qui profitent les investissements du Cégep?

À qui profitent les importantes dépenses faites par le Cégep? Le personnel du Cégep résidant en très grande majorité dans le Joliette Métropolitain ou dans la région de Lanaudière, cette impressionnante venue de capitaux annuels profite surtout à Joliette et à la région.

[21] André LÉPINE, 16 février 1992.

TABLEAU 16 A

LIEU DE RÉSIDENCE DU PERSONNEL DU CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE
(AUTOMNE 1990)

	LANAUDIÈRE	AUTRES RÉGIONS	TOTAL
CADRES SUPÉRIEURS	17	2 (10,5%)	19
PROFESSIONNELS	14	8 (36,4%)	22
ENSEIGNANTS	185	46 (19,9%)	231
SOUTIEN	128	1 (0,8%)	129
TOTAL:	344	57 (14,2%)	401

SOURCE: Service de l'informatique.

Les tableaux 16 A et 16 B montrent que la très grande majorité du personnel contribue à garder cet important investissement gouvernemental dans la région.

Sur les 401 emplois de septembre 1990, les salaires de 344 membres du personnel, (soit 85,78%), restent dans la région, et 14,21% sortent de la région.

Toutefois, le pourcentage des professionnels et des enseignants ne résidant pas dans Lanaudière est plus élevé que celui de l'ensemble du personnel. En effet, 36,4% des professionnels et 19,91% des enseignants habitent en dehors de la région de Lanaudière.

TABLEAU 16 B

LIEU DE RÉSIDENCE DU PERSONNEL DU CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE
(AUTOMNE 1990)

Joliette Métropolitain		
Joliette:	97	
Saint-Charles:	60	
Notre-Dame des Prairies:	43	
Saint-Paul:	2	
Saint-Pierre:	1	
Total: Joliette Métropolitain:		203 (50,62%)
Autres municipalités de Lanaudière:		141 (35,16%)
Autres régions:		57 (14,21%)
Total:		401 (100%)

SOURCE: Service de l'informatique.

Si on veut aller plus en profondeur, c'est le Joliette métropolitain qui profite le plus des investissements en salaire avec 50,62% du personnel résidant sur son territoire et la ville de Joliette avec 24,25%.

4. Des consommateurs de l'extérieur

Les pensions en ville

Le Collège de Joliette n'a pas toujours été un pensionnat au sens strict du terme. Pour la plupart des élèves, il fallait coucher au collège, mais les repas, même le petit déjeuner, se prenaient en ville. Cette tradition remonte aux premières années du Collège. Au 19e siècle, le Collège ne donne les repas qu'à un petit nombre d'élèves.

Le Village de L'Industrie et plus tard Joliette fournissaient la «pension» aux élèves du collège. La population joliettaine collabore ainsi de très près au fonctionnement du collège de Barthélemy Joliette et en même temps en tire profit.

> «Un peu en marge, il y a depuis 1847, souligne Jean-Claude Robert, les quelque 40 élèves du nouveau "collège Joliette" et leurs professeurs, mais même le collège s'insère dans l'économie du village puisque les collégiens (pensionnaires) doivent quand même prendre leurs repas dans les maisons du village[22].»

Cette coutume n'est pas exclusive à Joliette; elle existait également au Collège de L'Assomption où «Les élèves pensionnaires ne font que coucher au collège; ils prennent tous leurs repas dans des maisons du village, et l'on se trouve bien de cet arrangement[23].»

L'abbé Dugas, dans ses *Gerbes de souvenirs* (publiés en 1914, mais rendant compte des coutumes des années 1870 à 1882) énumère et décrit ces pensions de famille, qui ont participé activement à l'éducation des élèves de la région[24].

Jusqu'en 1932, il y eut à Joliette de nombreuses familles qui ont rendu service aux collégiens, mais qui en ont tiré leur gagne-pain.

---

[22] Jean Claude ROBERT, *L'activité économique de Barthélemy Joliette et la fondation du village de L'Industrie (Joliette) 1822-1850*, Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal en vue de l'obtention de la Maîtrise ès Arts (histoire), Montréal, 1971, p. 152.

[23] *RSIP*, 1856, p. 188.

[24] A. C. DUGAS, *Gerbes de souvenirs*, Montréal, Arbour & Dupont, 1914, II, p. 362-363.

En 1932, la population de Joliette perdit un certain revenu, car la direction du Séminaire rendit le pensionnat *complet* obligatoire pour tous les élèves dont les parents ne demeuraient pas à Joliette[25].

Le logement des cégépiens

Le Cégep n'a jamais eu besoin de construire de résidence étudiante comme certains cégeps, par exemple Jonquière, etc. Les étudiants qui demeuraient trop loin du Cégep ont toujours trouvé logement et pension à Joliette ou dans les environs.

D'après une enquête menée en 1972 par M. Paul-Émile Trudel, directeur des services étudiants, «62,4% de la population étudiante vient de l'extérieur de Joliette (à l'extérieur d'un rayon de 2 milles) et 70% des répondants viennent de l'extérieur de Joliette[26].» Si, sur ce 62,4% ou 70%, on soustrait le pourcentage des étudiants qui demeurent à Joliette ou dans le Joliette métropolitain, on se rend compte que Joliette et la banlieue donnent le logement et la pension à un pourcentage important de la population étudiante du Cégep.

---

[25] *CASJ*, vol. 3, 1925-1939, p. 257-258, 263; *CDSJ*, vol. I, 1914-1954, p. 141; *ANSJ* 1931-1932, p. 111.

[26] Paul-Émile TRUDEL, «Rapport sommaire de la recherche sur le logement étudiant, 2 mai 1972», dans Jean-Louis MARCHAND, *Rétrospectives des cinq premières années du collège de Joliette*, Joliette, 1973, Annexe D, p. 4.

En 1980-1981, 283 élèves de l'extérieur prennent pension dans la ville de Joliette. Pour 1990-1991, (année en cours), il est difficile de faire une compilation exacte, car les étudiants donnent comme adresse permanente leur adresse en ville, de sorte qu'il se peut que le nombre d'étudiants de Joliette soit gonflé.

IV. LE COLLÈGE DE JOLIETTE, CRÉATEUR D'EMPLOIS

Emplois permanents de 1846 à 1904

Cette période du Collège Joliette précède la constitution du diocèse de Joliette. De 1846 à 1904, le personnel *éducatif et administratif* du Collège Joliette est composé de Clercs de Saint-Viateur, de prêtres séculiers, de séminaristes et de laïques. La moyenne des emplois pendant cette période est de 25,7. Mais ces données ne comprennent pas le personnel de soutien *laïque* (domestique selon la terminologie du temps).

On fait appel aux laïques pour l'enseignement du chant, du piano, de la musique, de l'hygiène, de l'orgue et pour l'instruction des cadets. Ils représentent 5,7% de l'ensemble du personnel.

Le personnel *domestique* comprend des religieux et des laïques. Les premiers assurent les services de réception, de sacristie, d'infirmerie, tandis que la cuisine, la buanderie, la lingerie et le ménage sont des tâches remplies par un personnel laïque surtout féminin, pour lequel nous avons peu de données. Toutefois, d'après le montant

des dépenses affectées au personnel domestique, on peut fixer la moyenne des tâches domestiques remplies par des laïques, à environ dix[27].

TABLEAU 17

LE PERSONNEL DU COLLÈGE JOLIETTE
DE 1846 À 1904

	ADMINISTRATION ET ÉDUCATION		SERVICE DOMESTIQUE		
ANNÉE	PERSONNEL RELIGIEUX	PERSONNEL LAÏQUE	PERSONNEL RELIGIEUX	PERSONNEL LAÏQUE	TOTAL
1846 - 1847	3,0	0,5			3,5
1851 - 1852	16,5	3,0			19,5
1856 - 1857	12,3	1,0			13,3
1861 - 1862	18,0				18,0
1866 - 1867	22,5				22,5
1871 - 1872	19,0				19,0
1876 - 1877	27,8	1,0			28,8
1881 - 1882	26,0		1		27,0
1886 - 1887	29,5	1,0	3		33,5
1891 - 1892	42,8	3,0	3		48,8
1894 - 1895				16	
1895 - 1896				15	
1896 - 1897	29,8				29,8
1901 - 1902	33,6		1		34,6
1904 - 1905	32,0	1,0	3		36,0
MOYENNE :	24,1	1,5		(10?)	25,7 (35?)
		(5,7%)			(100%)

SOURCES:

L.-A. CHARLEBOIS, C.S.V., *Personnel du Séminaire de Joliette de 1846 à 1902* (Archives des Clercs de Saint-Viateur).

Annuaires du Séminaire de Joliette.

REMARQUE: Il n'est pas tenu compte des Religieuses qui arrivent en novembre 1903. La division du personnel entre cadres supérieurs, professionnels, enseignants et soutien n'existe pas encore. Nous avons regroupé sous le terme ADMINISTRATION ET ÉDUCATION tout le personnel, sauf les personnes rattachées au service domestique. Ce dernier groupe comprend à la fois des religieux et des laïques, pour lesquels nous avons peu d'information. En 1894-1895, le collège compte 16 domestiques (Bilan du 12 juillet 1895). En 1895-1896, 15 (Bilan du 1er février 1896).

[27] Les *Annuaires*, qui font leur apparition en 1875, ne font pas état du personnel domestique laïque.

En somme, pour la période de 1846 à 1904, le Collège Joliette crée une moyenne de 25 emplois religieux et une dizaine d'emplois de laïques, soit un total de 35 emplois.

Les emplois permanents de 1904 à 1968

Le Collège Joliette est devenu le Séminaire de Joliette avec la création du diocèse de Joliette.

La composition du personnel du Séminaire de Joliette est à peu près la même que pour la période précédente. Toutefois, l'accroissement de la clientèle scolaire, surtout à partir des années 1950, provoquera une augmentation considérable du personnel éducatif et administratif, et se laïcisera de plus en plus. L'augmentation du personnel laïque est favorisée par le manque de personnel religieux et surtout par les subventions gouvernementales qui se font plus généreuses.

Les emplois laïques (1959-1968)

Si on analyse les neuf dernières années du Séminaire de Joliette avant la création du Cégep, on remarque une évolution ultra-rapide dans les effectifs enseignants. Les professeurs laïques passent de 9 en 1959-1960 à 44 en 1967-1968 (accroissement de 39%). Pour la période de 1959 à 1968, le personnel enseignant se répartit de la façon suivante:

Clercs de Saint-Viateur:	53,7%
Prêtres séculiers:	19,2%
Religieuses:	0,5%
Laïques:	26,6%

TABLEAU 18

LE PERSONNEL DU SÉMINAIRE DE JOLIETTE
DE 1904 A 1968

	ADMINISTRATION ET ÉDUCATION		SERVICE DOMESTIQUE			
ANNÉE	PERSONNEL RELIGIEUX	PERSONNEL LAÏQUE	PERSONNEL RELIGIEUX	PERSONNEL RELIGIEUSES	PERSONNEL LAÏQUE	TOTAL
1904 - 1905	32	1	3	10	[10]	56
1909 - 1910	45		3	11	[10]	69
1914 - 1915	38	2	3	19	[10]	72
1919 - 1920	54	3	4	22	[15]	98
1924 - 1925	44	4	5	23	[15]	91
1929 - 1930	43	3	5	[20]	[15]	86
1934 - 1935	53	3	6	[20]	[15]	97
1939 - 1940	50	6	6	[20]	[15]	97
1944 - 1945	52	4	4	19	[15]	94
1949 - 1950	54	5	10	20	[10]	99
1954 - 1955	55	3	12	19	[10]	99
1959 - 1960	59	9	14	18	[10]	110
1964 - 1965	57	23	12		[10]	102
1967 - 1968	50	44	9		[15]	118
MOYENNE:	49,0	7,9	6,9	15,8	(12,5)	92
%:	53,3%	8,5%	7,5%	17,2%	13,6%	100%

SOURCES: *Annuaires* et *Ordos des élèves*; DOSSIER: *Statistiques annuelles*. *Le Canada ecclésiastique*.

Remarque: Les données entre crochets sont des extrapolations minimales.

Quant au service *domestique*, on doit noter deux changements importants par rapport à la période précédente. Le personnel domestique comprend maintenant des religieuses depuis l'automne 1903. Elles assurent, entre autres, les soins de la cuisine, de la buanderie et de la lingerie, et sont assistées d'auxiliaires laïques. Il nous manque quelques données entre 1930 et 1940, mais elles ont été reconstituées par des sources orales. De 1940 à 1960, année de leur départ, les religieuses sont une vingtaine.

TABLEAU 19

SÉMINAIRE DE JOLIETTE

ACCROISSEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT LAÏQUE
(1959-1968)

ANNÉES	LAÏQUES	(%)	TOTAL
1959 -1960	9	13,2%	68
1960 -1961	12	17,1%	70
1961 -1962	18	23,7%	76
1962 -1963	24	29,3%	82
1963 -1964	21	29,6%	71
1964 -1965	23	28,8%	80
1965 -1966	27	35,5%	76
1966 -1967	31	39,7%	78
1967 -1968	44	46,8%	94

SOURCE: *Bottins et Annuaires du Séminaire de Joliette*

Le second changement à remarquer consiste dans l'augmentation considérable des religieux engagés dans les services domestiques, surtout depuis 1950, où ils prennent en mains plusieurs services comme la chaufferie, la buanderie, l'entretien, etc.

En ce qui concerne le personnel domestique laïque, il était de 10 personnes en 1906-1907 (Bilan de 1907) et de 18 en 1953. Il subit une augmentation considérable à partir des années 1950. À l'aide des registres de comptes et de sources orales, nous avons établi des données minimales.

Pour la période de 1904 à 1968, le Séminaire de Joliette crée une moyenne de 92 emplois dont 49 emplois de religieux, 15,8 emplois de religieuses et 20,4 emplois laïques. Mais en 1967-1968, à la veille de la fondation du Cégep, la situation avait rapidement évolué: sur un total de 118 emplois, la moitié était assumée par des laïques.

Le Cégep: 1968 à 1991

Pour étudier les emplois de cette période, nous avons retenu les années 1970-1971, 1980-1981 et 1990-1991[78].

TABLEAU 20

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE

Emplois 1970-1990

1970-1971

Cadres supérieurs:	7
Professionnels:	10
Professeurs:	93
Total:	110

1980-1981

Services administratifs:	14
Services pédagogiques:	32
Services étudiants:	17
Professeurs:	139
Total:	202

EMPLOIS À TEMPS PLEIN
1990-1991

Cadres:	15
Professionnels:	15
Professeurs:	141
Soutien:	87
Total:	258

SOURCES:
Bottins 1970-1971 et 1980-1981.
Secrétariat général.

[78] Les données des premières années du Cégep étaient peu significatives, car elles incluaient les dernières classes du Séminaire de Joliette (Rhétoriques et Philosophies).

En 1970-1971, le *Bottin du Collège de Joliette* donne un total de 110 emplois. Il faut noter toutefois que le personnel de soutien n'est pas mentionné; une quinzaine environ. Au total, 125 emplois. La clientèle étudiante s'établissait à 1,040.

En 1980-1981, la clientèle étudiante atteint 1,528 étudiants (augmentation de 488 étudiants, 49,92%). D'après le *Bottin du Cégep de Joliette* de 1980-1981, le Cégep génère 202 emplois (augmentation de 77, soit 61,88%).

La décennie 1981-1991 voit les effectifs étudiants atteindre 1 848 (augmentation de 320 élèves, soit 20,94%). Le nombre d'emplois atteint maintenant un total de 401 (septembre 1990), soit l'équivalent de 258 emplois à temps plein.

L'augmentation des emplois a suivi de près celle de la clientèle étudiante qui s'est accrue constamment depuis l'ouverture du Cégep, malgré des pronostics officiels contraires.

Emplois créés par l'éducation des adultes

Depuis 1968, l'éducation des adultes n'a cessé de se développer. En septembre 1991, le Cégep employait 83 professeurs[29]. Ces emplois équivalent à environ une cinquantaine de postes de professeurs à temps plein[30].

---

[29] Éducation des adultes, Secrétariat: Madame Louise GAUDET 25 février 1992.

[30] Éducation des adultes: Direction: M. Richard DUCHARME, 23 mars 1992.

TABLEAU 21

AUGMENTATION DE LA CLIENTÈLE ÉTUDIANTE

1970-1990

ANNÉE	Nombre d'étudiants	Augmentation (%)	Emplois	Augmentation (%)
1970-1971	1 040		125	
1980-1981	1 425	49,9%	202	61,6%
1990-1991	1 848	20,9%	258	27,7%

SOURCES: *Bottins du Cégep Joliette-De Lanaudière*; Service de l'informatique.

Autres emplois générés par le Cégep

Des organismes rattachés au Cégep créent un certain nombre d'emplois à temps partiel. Le Centre culturel qui gère la Salle Rolland-Brunelle (Jeunesses Musicales, Théâtre, Danse, École de musique, etc.), emploie une gérante à temps plein, aidée par de nombreux bénévoles. De plus, l'École de musique de Joliette, qui dépend du Centre culturel et qui utilise les locaux du Cégep, emploie annuellement entre 30 et 35 professeurs à temps partiel[31].

[31] On ne tient pas compte ici des emplois créés à forfait par les loisirs, le Centre culturel, etc.

La Coopérative étudiante du Cégep emploie quatre personnes à temps plein depuis juillet 1991[32].

Le Cégep confie un certain nombre de services à des entreprises privées. Ainsi, la cuisine, la cafétéria et les distributrices sont louées à Automates de Joliette, entreprise qui emploie 14 personnes à temps plein[33].

D'autres services sont confiés à des entreprises: le gardiennage, la plomberie, le stationnement et une partie du ménage (manoeuvres), ce qui constitue un minimum de 6 emplois[34].

Emplois non permanents

Le Collège Joliette et le Séminaire de Joliette ont généré de nombreux emplois non permanents, à l'occasion de constructions et de leurs agrandissements en 1845-1846, 1850, 1863, 1867, 1872, 1875, 1881-1882, 1882, 1888, 1889, 1899, 1903, 1908-1909, 1925-1926, 1950 et 1958-1960.

---

[32] Chantal ROULEAU, directrice générale, et Linda PROULX, libraire, 25 février 1992.

[33] André LÉPINE, 5 février 1992.

[34] Madame Claire GENDRON, 5 février 1992.

Il est difficile d'évaluer le nombre exact de ces emplois, mais ces travaux, dirigés presque toujours par des architectes ou des entrepreneurs de Joliette, eurent sans doute un impact économique positif dans une petite ville dont la population atteignait à peine 6 000 habitants au début du siècle.

Depuis 1968

Depuis que le Cégep a acquis les édifices du Séminaire de Joliette et s'y est installé, il a exécuté à plusieurs reprises des travaux de grande envergure: transformations, restaurations, aménagement, améliorations, etc. au coût de plusieurs millions (Voir plus haut **Les investissements**). Ces travaux ont créé de nombreux emplois temporaires. Un des gros projets à réaliser sera la restauration de la Salle Rolland-Brunelle, heureux résultat du Sommet économique de 1990 dont le projet est évalué à 1 500 000$.

Évaluation réelle des emplois créés par le Collège de Joliette

À l'automne 1990, le total des emplois à temps plein générés par le Cégep atteint 300. Comment évaluer les retombées de ces emplois? Doit-on les classer tout simplement comme des emplois de services, dans le secteur tertiaire, comme la conséquence des emplois industriels de la ville de Joliette?

Selon le *Dossier économique de la région de Joliette janvier 1990*, l'emploi dans le Grand Joliette ou Joliette métropolitain se répartit ainsi:

7%: main d'oeuvre agricole
28%: secteur manufacturier (133 entreprises: 5 035 travailleurs)
65%: secteur tertiaire[35].

À partir de ces données, on obtient le nombre d'emplois suivant pour le Grand Joliette:

Secteur agricole:	1 255
Secteur manufacturier:	5 035
Secteur tertiaire:	11 655
Total:	17 948[36]

Les 300 emplois créés par le Cégep ne constitueraient que 1,67% des emplois du Grand Joliette et qu'une infime fraction (2,57%) des emplois du secteur tertiaire. En chiffres absolus, l'impact ne serait pas très lourd sur l'économie joliettaine.

Il convient d'analyser la situation sous un autre angle. Car, si le domaine de l'éducation appartient au secteur tertiaire, il s'agit du tertiaire *inducteur* (différent du tertiaire *induit*) qui entraîne lui-même la création d'emplois nouveaux.

> — — Le *tertiaire induit*, selon Joseph Lajugie, est lié à l'expansion industrielle et à la division du travail qui l'accompagne. On estime communément que chaque création d'emploi dans le secteur industriel entraîne, à peu près mécaniquement, la création de 2,5 à 3 emplois tertiaires (commerces, banques, transports, services privés et publics, etc.).
> .....

[35] *Dossier économique de la région de Joliette* janvier 1990, p. 1.

[36] Calcul sur la base de «28% = 5 035 emplois».

> «Reste le *tertiaire inducteur*, particulièrement séduisant parce qu'il attire d'autres activités mais qui, jusqu'ici, s'est localisé surtout dans les zones à haute densité démographique et à forte concentration économique. Il s'agit là du tertiaire dit supérieur ou «noble» qui relève, non pas exclusivement mais très largement, du domaine des services collectifs.»
>
> «La demande de ces services augmente, elle aussi, sous le double effet de l'élévation du revenu national et de l'urbanisation accélérée; le premier phénomène encourage l'exercice d'une pression sociale qui peut être de mieux en mieux satisfaite, en matière de santé et d'éducation; le second favorise l'éclosion de nouveaux besoins ressentis de façon plus pressante en milieu urbain: services sociaux, loisirs, communications, voire administration[37].»

Si on accepte que cette hypothèse s'applique à la conjoncture joliettaine et lanaudoise, les emplois générés par le collège feraient partie du secteur tertiaire *inducteur* et, en conséquence, seraient eux-mêmes générateurs d'autres emplois.

Peut-on évaluer l'effet multiplicateur de ce tertiaire *inducteur* pour la région de Lanaudière? Il équivaudrait à 1,2 emploi[38]; ainsi il ne s'agirait plus de 300 emplois, mais bien de 420 emplois réels[39].

---

[37] Joseph LAJUGIE, *Les villes moyennes*, Coll. Connaissances économiques, Paris, Éditions Cujas, 1974, p. 158-159. Selon M. Roch MALO, commissaire industriel de Joliette, il serait plus réaliste de parler de 1,5 et 2 emplois tertiaires. De plus, il faut distinguer entre les différents types d'emplois industriels. Enfin, M. R. MALO préfère les expressions «emplois de base», plutôt qu'emplois industriels, et tertiaire «moteur», plutôt que tertiaire *inducteur* (entrevue du 2 mai 1991).

[38] Jean-Yves DAOUST, professeur d'économique au Cégep Joliette-De Lanaudière, 8 avril 1992.

[39] Le Collège joue aussi un rôle de moteur économique par son enseignement: les techniques administratives, le génie civil, etc. amènent la création d'entreprises et d'emplois. Voir chapitre IV.

Les édifices du Collège de Joliette en font un des complexes immobiliers les plus imposants à Joliette. Depuis qu'il est devenu propriété publique, il rapporte à la ville de Joliette un important revenu sous forme de taxes. Depuis sa fondation, le Collège de Joliette a investi des sommes considérables à Joliette et ses investissements provenaient en grande partie de l'extérieur. Depuis la création du Cégep, Joliette et la région profitent des millions que le Gouvernement du Québec injecte annuellement. Comme consommateur, le Collège a apporté une importante contribution au commerce joliettain et régional. Enfin, les 300 à 400 emplois stables et sécuritaires que génère le Collège en font une entreprise de services dont les affaires ont un impact **direct** sur l'économie de la ville de Joliette et sur la région. Mais ce n'est pas là son seul rôle. On verra dans les chapitres suivants l'impact socio-économique *indirect* du Collège sur la ville et la région de Lanaudière.

CHAPITRE III

LE COLLÈGE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE JOLIETTE

«Tout ancien élève de ce collège n'a-t-il pas deux patries: la sienne, et puis, Joliette?»
«Notre ville, Messieurs, a grandi avec ce vieux collège; et nulle institution n'a contribué davantage à la prospérité et au bon renom de Joliette, que cette maison que vous appelez du titre si doux d'**Alma Mater**. (J.-A. Guilbault, maire de Joliette, discours aux fêtes du 60e anniversaire du Collège, juin 1910, *Noces de diamant du Séminaire de Joliette*, Joliette, 1910, p. 158).

SOMMAIRE:

I. UN INVESTISSEMENT: LE COLLÈGE

II. LE LOTISSEMENT ET LE PEUPLEMENT

III. LES SERVICES DU COLLÈGE À LA VILLE

IV. L'INDUSTRIALISATION

V. LE PRESTIGE DU COLLÈGE

En plus des retombées économiques directes, la présence d'un collège dans une ville entraîne des retombées socio-économiques *indirectes*. Ces retombées peuvent

prendre plusieurs formes, comme provoquer la hausse du prix des terrains, favoriser le peuplement, fournir certains services à la ville, favoriser l'industrialisation et apporter un certain prestige à la ville.

La ville et le collège étaient nés presqu'en même temps; le fondateur était le même. Les deux institutions allaient partager une destinée commune et se rendre de mutuels services.

Les administrateurs du Collège du 19e siècle sont conscients de poursuivre les objectifs de Barthélemy Joliette; à savoir que le développement du Collège est un atout économique pour la ville. Après l'agrandissement de 1899, le P. Cyrille Beaudry, supérieur du Collège, et aussi entrepreneur-constructeur, veut couronner «l'oeuvre si chrétienne et si désintéressée» de Barthélemy Joliette en ajoutant «une nouvelle et dernière aile» (aile de façade actuelle), et cela «Ad majorem Dei gloriam, à l'honneur de la religion, à la gloire des C.S.V. et ***au progrès de la ville de Joliette***[1].» En 1931, à l'occasion du centenaire de la fondation des Clercs de Saint-Viateur, le maire de Joliette, J.-Georges Chevalier, fait sa déclaration de reconnaissance:

> «Les Clercs de Saint-Viateur et la ville de Joliette ont eu un développement parallèle, et le maire de Joliette est heureux de proclamer que le développement de la ville est dû en grande partie à l'Institut des Clercs de

[1] *Ordo des élèves* 1899-1900, p. 79-80. Le soulignement est de nous.

> Saint-Viateur qui fut son Viator, son guide. Un séminaire tel que le nôtre, c'est un des plus beaux joyaux que puisse posséder une ville[2].»

L'année 1946-1947 fut consacrée à la célébration du centenaire de la fondation du collège (1846) et de l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur à Joliette (1847). Les fêtes du 22 septembre 1946 donnèrent lieu au compte rendu suivant:

> «Rappelant ensuite ce que le collège a été pour la ville au point de vue culturel, Son Excellence [Mgr J.-A. Papineau], transportant son auditoire sur un terrain d'affaires, attaque le point de vue économique. Après avoir, statistique en main, réfuté certain dicton malheureux, Monseigneur prouve aux convives que sans le Séminaire à Joliette, Joliette ne serait pas, économiquement parlant, ce qu'elle est[3].»

Dans son sermon de circonstance, M. Gérard Chaput, p.s.s. développe le même thème:

> «Vous me permettrez de remercier en votre nom le prédicateur du jour [M. Gérard Chaput, p.s.s.] pour la magistrale instruction qu'il nous a donnée et où il a su si bien faire ressortir ce que Joliette a été pour son Collège et ce que le Collège a été pour sa ville[4].»

I. UN INVESTISSEMENT: LE COLLÈGE

Analysons maintenant quels sont ces services que le Collège a rendus au Village de l'Industrie d'abord, à la ville de Joliette ensuite.

---

[2] J.-Georges CHEVALIER, maire de Joliette, au Centenaire des C.S.V. en 1931, dans ANCSV, n° 40, 1931, p. 355.

[3] *Le Séminaire a cent ans!*, fêtes du 22 septembre 1946, manuscrit, p. 6, ASJ; aussi *L'Étoile du Nord*, 26 septembre 1946.

[4] Discours du P. Paul-Maurice FARLEY, au banquet du 22 septembre 1946, manuscrit dactylogr. de 6 pages, ASJ, p. 2.

L'Industrie n'est pas d'abord une paroisse rurale, mais un village né de toute pièce autour du moulin de Barthélemy Joliette. Pour le développer, il lui fallait une église et un collège. Dès 1825, Barthélemy Joliette demandait une chapelle pour son village. Le 15 juillet 1830, Mgr Lartigue, évêque de Montréal, commente ainsi la requête de Barthélemy Joliette: «[...] et qu'en cela M. Joliette n'a en vue que l'avancement de son Village d'Industrie, [...][5].»

Son collège aura le même but: développer le village de L'Industrie. Le 15 octobre 1841, l'abbé Jean-François-Régis Gagnon, curé de Berthier, écrit que Barthélemy Joliette songe à doter son village d'«une école sur un bon pied et de manière à subsister, ce que j'eusse déjà fait si nous avions eu quelqu'un pour la visiter particulièrement[6].»

Le collège sera construit de 1845 à 1846. Et dès 1846, Barthélemy Joliette le fait fonctionner par trois ecclésiastiques.

Barthélemy Joliette avait prévu un rôle important pour son collège; c'est pourquoi il veut en assurer la stabilité et la continuité. Pour cela il en confie la direction à une communauté religieuse, les Clercs de Saint-Viateur, qui arriveront en 1847.

---

[5] Cité dans J.-C. ROBERT, *L'activité économique de Barthélemy Joliette...*, p. 128-129.

[6] Jean-François-Régis GAGNON à Mgr Ignace BOURGET, cité dans J.-C. ROBERT, *L'activité économique de Barthélemy Joliette...*, p. 129.

Barthélemy Joliette était propriétaire de l'église et du collège. Il a investi dans ces deux établissements, comme il a investi dans la construction de son chemin de fer L'Industrie-Lanoraie[7].

La maison-mère et le noviciat des Clercs de Saint-Viateur devaient jouer le même rôle. Barthélemy Joliette avait payé la traversée des trois premiers Clercs de Saint-Viateur et leur fournissait le logement. Or, en 1848, il fut question que les Clercs de Saint-Viateur transportent leur noviciat à Chambly; d'où l'emportement du fondateur: «si le Noviciat part d'ici, je ferme et collège et église; j'intente un procès pour me faire rembourser mes deniers et par le moyen des journaux, je fais le public témoin et juge de ma conduite[8].»

Mais le développement prévu par le fondateur ne se réalisa pas dans les délais espérés. Le curé Manseau en rend compte le 30 janvier 1848. Barthélemy Joliette est fort déçu.

> «Le collège, le noviciat lui ont coûté beaucoup et n'ont pu faire hausser la valeur des terres et emplacements du village et produire une augmenta-

---

[7] «L'Église et le collège lui servent d'investissements destinés à faire grossir le village.» (J.-C. ROBERT, «Un seigneur entreprenant, Barthélemy Joliette, et la fondation du village d'Industrie (Joliette), 1822-1850», *RHAF* 26, décembre 1972, p. 393).

[8] P. LAHAYE au P. QUERBES, L'Industrie, 12 septembre 1848, cité dans Léo-Paul HÉBERT, *Le Québec de 1850 en lettres détachées*, Québec, Ministère des affaires culturelles, 1985, p. 157.

tion des revenus des seigneurs, par lots et ventes, rentes de domaines, etc...[9].»

En développant les chemins, Barthélemy Joliette détourne le commerce des villages orientés vers l'Assomption et par son chemin de fer (Joliette -Lanoraie), il attire à Joliette tout le commerce des villages du nord et des environs de Joliette.

Décédé en 1850, Barthélemy Joliette ne verra pas les résultats de ses investissements. Mais il avait vu juste: son Village de L'Industrie connaîtra l'expansion souhaitée, entre 1850 et 1863, date de l'incorporation de la ville de Joliette[10].

Barthélemy Joliette a voulu faire de Joliette une capitale régionale et, à cet effet, il lui a donné les services nécessaires: une paroisse, une église, des voies de communications, des ponts, un collège, etc.

II. LE LOTISSEMENT ET LE PEUPLEMENT

Dans le plan de la donation de 1850, Barthélemy Joliette avait choisi un terrain situé en face du collège primitif (qui manquait d'espace) pour un nouveau collège et il

---

[9] MANSEAU à BOURGET, 30 janvier 1848, cité dans J.-C. ROBERT, *L'activité économique de Barthélemy Joliette et la fondation de village d'Industrie (Joliette): 1822-1850*, Montréal, Université de Montréal, thèse de M.A., 1971, p. 131. «Il ressort de tout ceci que l'église et le collège étaient pour Barthélemy Joliette un investissement destiné à rapporter, à plus ou moins long terme, sous forme de hausse des revenus provenant des lods et ventes.» (*Ibid.*, 1971, p. 132).

[10] J.-C. ROBERT, *L'activité économique de Barthélemy Joliette et la fondation de village d'Industrie (Joliette): 1822-1850*, Montréal, Université de Montréal, thèse de M.A., 1971, p. 160.

PLAN DU VILLAGE DE L'INDUSTRIE EN 1850

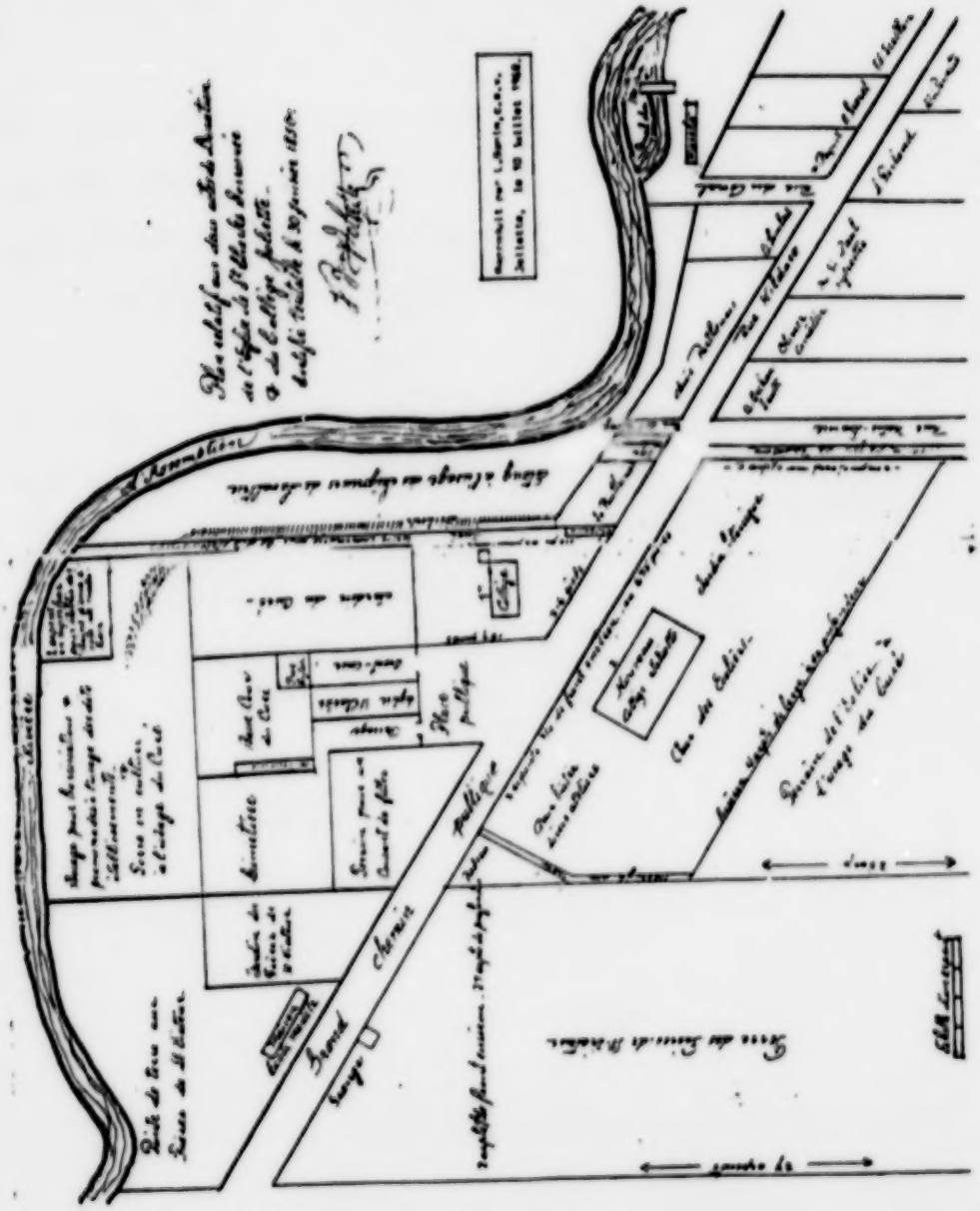

avait prévu aussi un terrain pour une école de natation, un jardin botanique, etc., un programme et des cours tout à fait adaptés au milieu de l'époque; commerce, langue anglaise, agriculture, botanique, musique, etc.

Après la mort de Barthélemy Joliette en 1850, le terrain prévu pour la future expansion du collège fut loti par le curé Antoine Manseau, ce qui donna lieu plus tard à un échange de terrain entre la cure et le collège. Le résultat fut la cour actuelle du collège qui, à l'origine, ne possédait pas de terrain à l'arrière de ses édifices.

Dans sa donation de 1850, Barthélemy Joliette prend soin de pourvoir aux besoins de son collège et de la paroisse. À cette fin, il donne une terre aux Clercs de Saint-Viateur et une autre à la paroisse Saint-Charles. En longueur, ces terres s'étendaient de la rivière L'Assomption jusqu'au «tré-carré», (à peu près la rue Beaudry actuelle); en largeur, la terre de l'église était située entre les rues Notre-Dame et Saint-Viateur actuelle; et celle des Clercs de Saint-Viateur, de la rue Saint-Viateur à la rue Fabre[11].

Ces deux terres seront rapidement loties et vendues, ce qui donnera lieu au développement des rues Manseau, Saint-Viateur, Fabre, etc.

---

[11] Luc RICHARD, historien, communication du 11 avril 1992.

Le premier noyau d'agglomération se constitua autour du moulin. (Le premier nom de la rue de Lanaudière fut rue du Moulin). Le premier village ne dépassait pas la rue Notre-Dame. Barthélemy Joliette fit construire l'église et le collège aux limites du village (rue Saint-Charles). En plus de répondre à des services indispensables, il plantait un seconde pôle de peuplement, qui allait déplacer le centre du village et amener un important développement urbain. L'église, le presbytère et le Collège provoqueront un déplacement de la population vers le nord, sur la rue Saint-Charles (Chemin de Kildare).

Dans la suite, le lotissement de la terre de l'église et de la terre du Collège allait entraîner l'expansion du village vers le sud-ouest (chemin de Saint-Paul), tout en ménageant un magnifique espace rectangulaire (future place du Marché, Place Lavaltrie, puis Place Bourget), qui deviendra le coeur commercial de Joliette et à l'extrémité duquel s'édifiera bientôt le Palais de justice en 1862.

Le Parc Lajoie

Les archives du Collège Joliette nous donnent quelques échantillons de concessions de terrains à la ville de Joliette. Par exemple, le 3 mai 1906, le Collège vend trente-deux lots en vue de l'aménagement du Parc Lajoie; le coût fut de 1 600$[12]

[12] Pierre-M. POISSON, *L'autorité diocésaine...*, p. 318-321.

Le Parc ou jardin botanique Leprohon!

Ce parc n'existe pas encore. Le 28 février 1938, le Séminaire accepte de vendre à la ville une partie de la terre Leprohon, située près du pont des Dalles, entre la rivière L'Assomption et la rue des Carrières (maintenant rue Forbes). Le coût prévu sera de 500$. Le Conseil du Séminaire exige une clause:

> «Mais pour empêcher la spéculation à nos dépens, il devra être stipulé dans le contrat de vente que le susdit terrain ne pourra servir qu'à un jardin botanique. Et si le jardin botanique n'est pas installé dans dix ans c.à.d. en 1948, ou si le terrain est destiné à d'autres fins, il devra revenir en la possession du Séminaire sans déboursés de sa part[13].»

En 1938, la ville de Joliette songeait donc à l'aménagement d'un jardin botanique. Était-ce la réalisation du jardin botanique prévu par Barthélemy Joliette, sur le plan de la donation de 1850 (angle des rues Saint-Charles et Notre-Dame)? Il n'en fut rien. Le 31 octobre 1938, la ville demande «que la clause, demandant que le jardin botanique soit installé d'ici à 10 ans, soit supprimée et que le terrain puisse aussi servir à un parc public[14].»

Le contrat de vente qui sera signé le 4 novembre 1938, reprend la clause telle qu'atténuée le 31 octobre précédent. La ville s'engage à:

> «De ne pouvoir jamais faire servir lesdits immeubles autrement que pour les fins d'un jardin botanique ou d'un parc public. Le jardin botanique

---

[13] *CASJ*, vol. 3: 1925-1939, p. 326-327.

[14] *CASJ*, vol. 3: 1925-1939, p. 333-334.

> pouvant comprendre toutes les bâtisses ou constructions qu'il est d'usage d'y installer; les parties entendant par les présentes créer une servitude spéciale à cet effet sur lesdits immeubles, et ce à perpétuité[15].»

Pendant de nombreuses années, ce terrain a servi de dépotoir à la ville. Et maintenant, à quand le jardin botanique ou le parc public Leprohon?

On note aussi une autre intervention directe du Séminaire pour aider à la construction. En 1948, le Séminaire prête 20 000$ à la Coopérative de construction de la paroisse Sainte-Thérèse, patronnée par le curé Félix Gadoury[16].

À une époque plus récente, le Cégep a été amené, bien malgré lui, d'ailleurs, à participer à la rénovation urbaine de Joliette. Au cours de son histoire, le Séminaire avait agrandi son domaine à même les terrains voisins, en vue de son développement futur. Ces terrains étaient situés en bordure des rues de l'Étang, du Canal, Saint-Charles et de l'ancienne rue Fontaine, près de la rivière L'Assomption. Ce magnifique espace a été sacrifié à l'entrée de l'autoroute 131 (rue Père Wilfrid-Corbeil) en pleine ville afin de permettre sa jonction avec la rue Saint-Charles vis-à-vis la rue Notre-Dame. Les édifices

---

[15] Contrat n° 4666, Vente par les Clercs de Saint-Viateur à la corporation de la cité de Joliette, 4 novembre 1938, ASJ. À noter que la vente est faite par le Séminaire de Joliette, mais avec une procuration des Clercs de Saint-Viateur, parce que le Séminaire ne sera incorporé qu'en 1941.

[16] CASJ vol. 4: 1939-1951, p. 166-167; 168.

du Cégep, qui étaient déjà coincés entre le terrain de l'évêché et la rivière, le sont encore plus[17].

Un accroissement de population suscité par le Collège

Le Collège a contribué à l'accroissement de la population de la ville de Joliette en attirant à Joliette une partie de son personnel et de ses élèves, qui étaient étrangers à la ville et même à la région.

Les emplois créés par le Collège ont amené à Joliette un certaine population provenant de l'extérieur; cette population (surtout des enseigants) est difficile à évaluer, mais elle constitue certes un des éléments les plus dynamiques dans la vie joliettaine.

La clientèle scolaire étrangère à Joliette est plus facile à évaluer. Le tableau qui suit révèle le pourcentage de la clientèle du collège qui venait d'ailleurs, et dont Joliette a profité. Pendant le temps du pensionnat, cette clientèle venant de l'extérieur, augmente la population de la ville et entraine des retombées intéressantes.

Le tableau comprend trois périodes de l'histoire du Collège. Pour la **première période (1846-1904)**, Louis-Edmond Hamelin avait noté, dans sa thèse de 1948, les

[17] *Joliette Journal*, 18 juin 1975.

TABLEAU 22

PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

ANNÉE	VILLE DE JOLIETTE	AUTRES ENDROITS	TOTAL DES ÉLÈVES	POPULATION DE JOLIETTE	POPULATION DU JOLIETTE MÉTROPOLITAIN
COLLÈGE JOLIETTE (1846-1904)					
1846-1847	16 (34,0%)	31 (66,0%)	47		
1849-1850			68		
1854-1855			74	2 570	
1859-1860			152		
1864-1865			115		
1869-1870			143	3 047	6 192
1874-1875			194		
1879-1880	59 (22,5%)	203 (77,5%)	262	3 268	6 271
1884-1885	62 (23,8%)	199 (76,2%)	261		
1889-1890	73 (24,0%)	231 (76,0%)	304	3 372	5 697
1894-1895	48 (17,6%)	224 (82,4%)	272		
1899-1900	53 (17,4%)	252 (82,6%)	305	4 220	6 500
1904-1905	65 (22,3%)	227 (77,7%)	292		
SÉMINAIRE DE JOLIETTE (1904-1968)					
1904-1905	65 (22,3%)	227 (77,7%)	292		
1909-1910	75 (21,3%)	277 (78,7%)	352	6 346	9 722
1914-1915	62 (15,0%)	352 (85,0%)	414		
1919-1920	73 (18,8%)	315 (81,2%)	388	9 113	11 765
1924-1925	79 (21,1%)	296 (78,9%)	375		
1929-1930	105 (26,3%)	294 (73,7%)	399	10 765	12 712
1934-1935	96 (23,1%)	319 (76,9%)	415		
1939-1940	99 (23,9%)	316 (76,1%)	415	12 749	15 197
1944-1945	125 (25,1%)	374 (74,9%)	499		
1949-1950	107 (23,0%)	358 (77,0%)	465	16 064	19 860
1954-1955	138 (26,6%)	381 (73,4%)	519	16 940	22 139
1959-1960	258 (36,2%)	454 (63,8%)	712	18 088	26 116
1964-1965	318 (42,6%)	429 (57,4%)	747	19 188	26 056
1967-1968	414 (45,0%)	507 (55,0%)	921		
CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE					
1970-1971	308 (29,6%)	732 (70,4%)	1040	20 127	31 977
1976					33 253
1980-1981	326 (21,3%)	1204 (78,7%)	1530	16 987	34 463
1986				16 400	35 500
1990-1991	356 (19,3%)	1492 (80,7%)	1848	17 700	37 060
MOYENNE:	146 (25,8%)	421 (74,2%)	567		

SOURCES: *Ordos et Bottins des élèves du Séminaire de Joliette. Bottin du Cégep Joliette-De Lanaudière*. Service de l'informatique du Cégep Joliette-De Lanaudière. Recensements du Canada.

bénéfices que Joliette retirait de son collège.

> «A l'ouverture du collège, 44 élèves se présentent dont seulement **un tiers** venant du village même. La proportion ne devait jamais être plus considérable. En 1893, les Annales indiquent que la ville n'en fournit pas plus que 19%[18].»

L'étude du tableau ci-joint montre la proportion des élèves que le Collège attire à Joliette. De 1846 à 1904, la proportion des élèves du Collège venant de Joliette même ne dépasse pas les 20%.

Au 19e siècle, le collège compte environ 300 à 400 étudiants avec un personnel d'une trentaine de prêtres et une quinzaine de domestiques. La population de Joliette ne dépassait guère 4 000 h. au début du siècle. C'e qui équivalait à environ 10 à 11 % de la population de la ville.

Pour la **deuxième période (1904-1968)**, la moyenne des élèves habitant Joliette s'élève à 26,5%. Joliette reçoit un important afflux de l'extérieur. Cet apport représente environ 2,56% de la population de la ville de Joliette.

Quant à la **période du Cégep (1968-1991)**, le pourcentage des élèves étrangers continue de croître. En 1968, au moment de la création du Cégep, le Séminaire compte

---

[18] Louis-Edmond HAMELIN, *Aspects de la géographie sociale de la cité de Joliette*, Thèse de maîtrise (sciences sociales), Université Laval, 1948, p. 127.

921 élèves et un personnel d'environ une centaine de personnes; un total d'un millier, soit 10% de la population de la ville et dont plus de la moitié sont étrangers à la ville.

En 1970-1971, sur un total de 1 040 élèves, 732 viennent de l'extérieur, soit 3,63% de la population de Joliette; si on ajoute le personnel venant du dehors, la population du collège venant de l'extérieur atteignait environ 4% de la population de Joliette.

En 1980-1981, le total de la clientèle étudiante se chiffre à 1 530, dont 1 204 (7%) viennent de l'extérieur de la ville (283 prennent pension à Joliette). Avec le personnel, qui dépasse les 200, les effectifs «étrangers» du collège atteignaient sans doute 8% de la population de Joliette qui compte alors 16,987 habitants.

Les données de 1990-1991 sont plus complètes et plus révélatrices: la clientèle s'élève à 1 859 étudiants. De ce nombre, 1 492 élèves (8,7% de la population de Joliette) viennent de l'extérieur de Joliette.

Le personnel compte alors 401 personnes, dont 304 viennent de l'extérieur de Joliette. L'apport total du dehors (1 492 + 304 = 1 796) constitue 10,55% des 17 000 habitants de Joliette.

Donc, de 1968 à 1991, la clientèle joliettaine du Cégep ne dépasse pas 23,4%. La moyenne annuelle des élèves venant de l'extérieur, soit 1 142, représente environ 6,7% de la population de Joliette.

Dans l'ensemble, si on compte les 800 élèves et le personnel de l'Académie Antoine-Manseau, (une soixantaine), la population du Cégep s'élève à au-delà de 3 150 personnes, dont 70% ne sont pas de Joliette. En 1990, la population totale du Cégep représente 18,5% de la population de Joliette (17 000 h.) et 9% de celle du Grand Joliette (35 000 h.).

III. LES SERVICES DU COLLÈGE À LA VILLE

L'éducation

Il est évident que Joliette a été avantagée par la présence d'un collège offrant d'abord un cours industriel (commercial), auquel devait s'ajouter bientôt un cours classique et qui plus tard deviendrait un cégep. Indépendamment des retombées économiques directes, les Joliettains ont pu acquérir dans cet établissement scolaire une formation qui leur a permis de jouer un rôle de premier plan dans leur ville et jusqu'à un certain point de participer au développement socio-économique de Joliette.

Les administrateurs du Collège Joliette et du Séminaire de Joliette ont toujours entretenu des relations étroites avec leurs anciens élèves et tenu leurs statistiques à jour. Il y avait là une question de prestige.

Grâce à ces données, le P. Paul-Maurice Farley, supérieur du Séminaire en 1947, peut s'exprimer ainsi:

> «Il n'est pas nécessaire, je crois, puisque ce sont là des faits évidents, de rappeler longuement les bienfaits d'ordre divers dont notre ville est redevable à son collège et les nombreux avantages que comporte pour une cité comme la nôtre le fait de posséder une telle institution dans son sein. Au cours de son premier siècle, le Séminaire a distribué l'enseignement à 8 860 élèves, dont 1 660 [18,7%] de la ville de Joliette. Plusieurs d'entre eux sont encore parmi vous. Ceux-là se feront un devoir de piété filiale de manifester effectivement leur gratitude à leur Alma Mater[19].»

La bibliothèque

De tous les services extérieurs, offerts par le Séminaire de Joliette, la Bibliothèque fut celui qui eut le plus grand succès, la Bibliothèque des Jeunes surtout. Grâce à l'aide obtenue de Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette[20], de la Commission scolaire de Joliette et du Gouvernement, la Bibliothèque des Jeunes avait ouvert ses portes le 18 mars 1950 dans une maison située près du Séminaire[21]. Elle fut ensuite logée dans

---

[19] P. Paul-Maurice FARLEY, sermon donné dans les paroisses de la ville de Joliette, 4 mai 1947, manuscrit dactylogr. ASJ, p. 3.

[20] Le 30 avril 1950, lors de la bénédiction de la Bibliothèque des Jeunes, Mgr Papineau avait fait un don de $1,000.00 (ANSJ 1949-1850, p. 101).

[21] Au n° 92, Saint-Charles-Borromée Sud (*ANSJ* 1949-1950, p. 98).

l'Aile du Centenaire et devint une véritable «institution» fréquentée par des générations d'enfants de Joliette.

Quant aux adultes, la Bibliothèque du Séminaire leur fut accessible en décembre 1953. Grâce à une contribution financière de la ville de Joliette, le service fut gratuit. Sauf pendant trois années (1955-1958), la bibliothèque du Séminaire fut constamment au service de la population joliettaine. La bibliothèque du Séminaire de Joliette avait été incorporée en 1963 sous le nom de La Bibliothèque publique de Joliette[22], afin de mieux desservir le public et d'avoir accès aux subventions provinciales.

La bibliothèque du Cégep

Depuis 1968, la Bibliothèque du Cégep a continué à desservir le public de Joliette, moyennement une modique contribution de la ville: adultes et jeunes. Mais à cet égard, les relations entre la ville et le Cégep n'ont pas toujours été faciles. La ville de Joliette a mis fin à son contrat de services avec le Cégep en 1988. La Maison de la culture de Bonsecours de Joliette, dont l'un des buts est de pourvoir Joliette d'une bibliothèque municipale, a pris la relève et en attendant d'avoir ses propres locaux, elle loge toujours au Cégep, dans les anciens locaux de la Bibliothèque des jeunes[23].

---

[22] CASJ vol. 6, 1954-1965, pp. 254, 257; aussi *Carnets*, série III, n° 24, janvier 1963, p. 653.

[23] COLLÈGE JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport d'activités 1987-88*, p. 17. La bibliothèque de la Maison de la Culture doit quitter les locaux du Cégep en juin 1992 (*Joliette Journal*, 10 juin 1992, p. 6).

La Salle Rolland-Brunelle

Depuis 1926, le Séminaire de Joliette disposait d'une salle académique de 1200 places, alors que Joliette comptait à peine 11 000 habitants.

La salle Rolland-Brunelle[24], «seule salle professionnelle entre Montréal et Trois-Rivières», est largement utilisée par les organismes sociaux et culturels de la région; et à cause de sa situation géographique, elle joue un rôle indispensable dans le milieu joliettain et lanaudois[25]. Elle est maintenant administrée par le Centre culturel.

Les loisirs

Depuis 1960, le Séminaire de Joliette possédait un spacieux gymnase et une magnifique piscine, à la disposition des élèves d'abord, mais aussi du public de Joliette.

> «Le Séminaire de Joliette, écrivait le P. Gaston Bibeau, supérieur, ne s'est pas contenté de construire une bâtisse moderne et adaptée aux besoins des étudiants d'aujourd'hui. Les autorités du Séminaire ont aussi voulu se placer en position de mieux servir Joliette et la région[26].»

Dans l'intention de mieux servir le public, le gymnase et la piscine furent incorporés en 1961 sous le nom de Le Centre récréatif.

---

[24] Le 13 juin 1983, la Direction du Cégep a rendu hommage au P. Rolland Brunelle en nommant la salle académique *Salle Rolland-Brunelle* (Conseil d'Administration -0559-83).

[25] COLLÈGE JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport d'activités 1987-88*, p. 30.

[26] P. Gaston BIBEAU, *Les Anciens de Joliette*, vol. 2, n° 5, juin 1960, p. 23.

Le centre récréatif, sous l'administration du Cégep, a continué à offrir sa piscine, son gymnase et de très nombreuses activités sportives.

Le P. Jean Livernoche et les sports

Le passage du P. Jean Livernoche (1921-1980) au Séminaire de Joliette de 1960 à 1966 a marqué profondément la vie des sports, non seulement au Séminaire, mais aussi à Joliette. Il avait présidé à la naissance des Pistolets, équipe de football, qui s'imposa dans la ligue inter-collégiale du Québec[27].

La promotion du football à Joliette est due en grande partie au séjour à Joliette des Alouettes, célèbre club de football de Montréal. Pendant trois étés de suite (1962, 1963 et 1964), les Alouettes choisirent le Séminaire de Joliette comme camp d'entraînement; grâce à la construction récente de l'Aile Beaudry (1960), le Séminaire jouissait d'un équipement sportif tout à fait moderne: piscine, gymnase, etc.

Ce séjour des Alouettes à Joliette eut de nombreuses retombées socio-économiques et sociales. En premier lieu, la location des locaux et des équipements sportifs du Séminaire constitua un important revenu d'appoint pour le Séminaire. Ce fut en même temps l'occasion pour le Séminaire de perfectionner ses installations sportives, entre autres de se donner un terrain de football répondant aux exigences de ce sport. En

[27] *Relais*, n° 506, 3 février 1981, 15 p.

troisième lieu, la présence de cette prestigieuse équipe de football à Joliette eut une profonde influence sur le football étudiant. C'est à partir de cette date que l'équipe des Pistolets s'imposa dans la ligue inter-collégiale[28]. Le P. Jean Livernoche savait utiliser ses relations avec la direction des Alouettes pour faire la promotion de ce sport. C'est ainsi que l'entraîneur des Alouettes, Perry Moss vint faire le botté d'ouverture du football collégial à Joliette en septembre 1962[29].

La ville de Joliette profita, elle aussi, du séjour des Alouettes à bien des points de vue; «Le Club des "Alouettes" a contribué à faire connaître le nom de Joliette, comme aucune autre annonce publicitaire n'aurait pu le faire, lisait-on dans un journal local[30].»

Même après son départ du Séminaire, l'influence du P. Livernoche continua à se faire sentir sur la vie sportive, dont les talents d'organisateur sportif en avaient fait un symbole. Malgré l'amputation de ses deux jambes depuis 1972, le P. Livernoche continua à s'occuper des sports à Joliette jusqu'à sa mort. En 1975, il avait annoncé sa retraite. La ville de Joliette lui rendit hommage pour «avoir consacré plus de vingt-cinq années de sa vie à servir fidèlement la cause du sport et des loisirs à Joliette[31].» Il n'en continua pas moins à promouvoir la cause des sports. En 1978, les jeux du Québec

---

[28] René FISETTE, «Les pistolets, champions», *L'Estudiant*, vol. 27, n° 2, 23 octobre 1962, p. 11.

[29] *Joliette Journal*, mercredi 19 septembre 1962, p. 14.

[30] *Joliette Journal*, 21 mars 1964.

[31] *Joliette Journal* 8 octobre 1975.

eurent lieu à Joliette et le P. Jean Livernoche fut le président du Comité organiateur[32]. C'est également à ce titre de «Grand sportif» que la même année il se fit élire échevin de Joliette[33].

Comment évaluer ces services à la population joliettaine? Services d'une salle de spectacle (avec un certain profit sur les taxes de loisirs), qui amène à Joliette des spectacles et des activités, services de bibliothèque et de loisirs. Nous croyons que Joliette a fait des économies intéressantes; ceci indépendamment des retombées économiques entraînées par la Salle Rolland-Brunelle.

Par sa contribution aux équipements culturels et sportifs de Joliette, le Collège permet à l'agglomération de Joliette de mieux jouer son rôle de capitale régionale.

IV. L'INDUSTRIALISATION

Le choix de Joliette comme site industriel

À plusieurs personnes-ressources, nous avons posé la question suivante: lorsqu'une entreprise ou une industrie choisit un site, jusqu'à quel point la présence d'un

---

[32] Voir *Les Jeux du Québec: programme officiel de la manifestation provinciale*, Joliette, été 1978, 32 p.

[33] Depuis sa mort en 1980, la municipalité de Saint-Charles-Borromée lui a consacré le nom d'une rue et le Cégep Joliette-De Lanaudière a créé la coupe Jean-Livernoche, trophée sportif envié.

collège influence-t-elle dans son choix? Est-ce que Joliette aurait été favorisée sur ce point?

Nous attendions une réponse affirmative et précise, justifiée par un meilleur équipement urbain. Ce ne fut jamais le cas. Les réponses furent toujours nuancées et circonstanciées[34].

Les facteurs de localisation industrielle sont multiples. Joliette a exploité son site merveilleux, sa qualité de capitale de services, son commerce, ses banques, la proximité de Montréal, les transports, le dynamisme économique, la présence d'institutions financières importantes, les services publics, les loisirs et la culture, l'éducation, les services médicaux, la qualité de la main-d'oeuvre, etc[35].

C'est d'abord le coût des installations qui a le plus de poids dans le choix d'un site industriel. Mais, toutes conditions étant égales, la présence d'un collège influencerait.

---

[34] Par exemple, ce qui a fait pencher Firestone du côté de Joliette fut la présence d'écoles anglaises. La paix syndicale est un des facteurs les plus importants (Roch MALO, commissaire industriel, 2 mai 1991).

[35] Voir *Dossier économique de la région de Joliette*, Joliette, Corporation de développement économique de la région de Joliette (C.D.E.R.J. INC., janvier 1990, 28 p.).

De toute façon, il est un fait constant: dans toutes ses publications de promotion industrielle, dans ses publications commémoratives, dans ses annuaires, la ville de Joliette a toujours exploité la présence de son collège.

Un évêché à Joliette

À première vue, il peut sembler étonnant que nous comparions l'implantation d'un évêché à Joliette à celle d'une industrie. Or, au début du 20e siècle, la constitution d'un évêché avait des implications économiques. Les diocèses d'alors avaient aussi une vocation temporelle. L'évêque jouait un rôle important dans le développement de l'agriculture, de la colonisation, des transports, et même des «organisations industrielles qui s'annoncent». «Compte tenu de la place qu'occupe l'Église dans l'organisation sociale, la création d'un diocèse a une signification analogue à celle de la création d'un conseil socio-économique régional[36].» Le réseau de relations établies entre un évêché et les paroisses qui en dépendent faisait de Joliette une capitale religieuse; honneur symbolique, hautement coté dans l'opinion publique, sans doute, mais dont les retombées socio-économiques n'étaient pas négligeables.

Or, l'implantation d'un évêché à Joliette en 1904 est dû en grande partie au Collège de Joliette. L'histoire du choix de Joliette comme siège d'un évêché est remplie de péripéties qu'il ne convient pas de raconter ici; rappelons toutefois que Joliette a

---

[36] Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois: Le XXe siècle*, Tome I (1898-1940), Boréal Express, 1984, p. 75.

remporté la victoire contre L'Assomption, grâce au P. Cyrille Beaudry, supérieur du Collège Joliette.

Auprès des Évêques de la province de Québec, le P. C. Beaudry est bien connu pour la défense qu'il prend de Joliette comme siège épiscopal. Contre le Collège de L'Assomption, dont le *Mémoire* de 1887 propose L'Assomption comme site du siège épiscopal du futur diocèse, il défend avec efficacité les «droits de Joliette». Alors que son frère, l'abbé Prosper Beaudry, curé de Joliette, construit la future cathédrale et l'évêché, le P. Beaudry prépare le «Séminaire». Ses nombreuses constructions et ses efforts pour faire ériger le Collège en «Séminaire» font partie d'une stratégie rigoureusement établie. Son *Mémoire* de 1887 est distribué auprès de tous les archevêques et évêques du Québec et particulièrement de Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, qui appuie le choix de Joliette. Il fait surveiller ses intérêts à Rome par des amis sûrs[37].

V. LE PRESTIGE DU COLLÈGE DE JOLIETTE

À l'époque des collèges classiques, il y avait beaucoup de chauvinisme entre les collèges. Les collèges de la région de Montréal étaient très fiers d'avoir remporté le prix Colin (premier de tous les collèges affiliés à la faculté des Arts de l'Université de Montréal); ceux de la région de Québec, d'avoir obtenu le prix du Prince de Galles.

[37] Voir Omer VALOIS, «Le diocèse de Joliette 1904-1954», *L'Action populaire*, février 1954?, p. 1.

Dans leur marketing, les collèges exploitaient volontiers ceux des anciens qui avaient eu des carrières marquantes. Avoir fourni à l'Église plusieurs évêques était prestigieux. La fierté des anciens élèves était mise largement à contribution pour favoriser et réaliser le développement du collège.

La compétition entre les collèges, en particulier entre Joliette et L'Assomption, surtout avant la création du diocèse de Joliette (1904), était très vive. Il fallait faire valoir son oeuvre. C'est ainsi que dans les *Ordos des élèves* de 1888-1889, 1890-1891, 1891-1892, 1892, 1893, 1893-1894 et de 1901-1892, le P. Cyrille Beaudry donne le nombre des élèves depuis 1846, le noms des anciens élèves appartenant aux professions libérales, au commerce, à la prêtrise, etc[35]. Ces données sont constamment remises à jour à l'occasion des grandes fêtes du Collège (Noces d'or en 1897, Noces de diamant en 1910, Centenaire de 1947) et des souscriptions (1908-1910, 1925-1926, 1947-1950, 1958-1960).

Pour employer le langage de l'époque, peut-on dire que le rayonnement du collège, de son personnel et de ses anciens élèves *rejaillissait* sur la ville de Joliette? En

---

[35] «Nombre des élèves de chaque année depuis LA FONDATION DU COLLÈGE», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1888-1889, p. 59-63; «Nombre des élèves entrés au collège depuis 1889», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1901-1902, p. 89-92; «Noms de ceux qui ont fait partie du personnel enseignant du Collège depuis sa fondation», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1893-1894, p. 65-70; «Noms des élèves du Collège Joliette, décédés depuis 1846», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1892-1893, p. 55-58; «Noms des hommes de professions libérales, qui ont fait leur cours d'études, ou une partie au Collège Joliette», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1891-1892, p. 54-60; «Noms des prêtres qui ont fait leur cours d'études ou une partie au Collège Joliette», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1890-1891, p. 48-56.

tout cas, la direction de la ville le souligne volontiers. Ainsi, à la mort du P. Cyrille Beaudry, 36 ans supérieur du Collège Joliette:

> «Le conseil de ville, dans sa séance du 4 mai 1904, le proclama aussi homme de progrès dans la résolution suivante:
> «Que le regretté défunt a contribué largement au progrès et à l'avancement de Joliette en s'intéressant, en donnant son dévouement à toutes les oeuvres chères à notre Ville[39].»

Et en 1910, lors des fêtes du soixantième anniversaire de fondation du Collège, le maire de Joliette, dans un élan enflammé, proclame:

> «Tout ancien élève de ce collège n'a-t-il pas deux patries: la sienne, et puis, Joliette?»
> «Notre ville, Messieurs, a grandi avec ce vieux collège; et nulle institution n'a contribué davantage à la prospérité et au bon renom de Joliette, que cette maison que vous appelez du titre si doux d'**Alma Mater**[40].»

Pour ne mentionner que quelques noms, rappelons parmi ces gloires de l'*Alma Mater*: le P. Joseph Michaud (1822-1902), architecte de nombreuses églises de la région et du Québec, dont la cathédrale de Montréal; le P. Joseph Morin (1869-1931), ancien élève du physicien français Édouard Branly, et premier doyen de la faculté sciences de l'Université de Montréal; et plus récemment les PP. Wilfrid Corbeil (1893-1979), dans les arts, ainsi que les PP. Roland Brunelle et Fernand Lindsay dans la musique.

---

[39] A.-C. DUGAS, *Un Éducateur Apôtre: Le R. Père C. Beaudry*, Montréal, 1910, p. 113-114.

[40] J.-A. GUILBAULT, maire de Joliette, discours aux fêtes du 60e anniversaire du Collège, juin 1910, dans *Noces de diamant du Séminaire de Joliette*, Joliette, 1910, p. 158.

Si le Collège a toujours recruté un important pourcentage de ses élèves en dehors de la région, nous croyons que c'est à cause de la réputation du Collège à l'extérieur.

Les médias sont largement utilisés. Le collège et la vie collégiale sont très présents dans les journaux du temps. Palmarès, examens publics, distribution de prix, les fêtes, la «grande séance», les souscriptions, les constructions, etc. En 1967, à la veille de la fondation du Cégep, nous croyons que le Séminaire de Joliette était bien coté et qu'il se classait avantageusement parmi les autres collèges.

Indirectement cette image et cette présence du Collège ont favorisé la ville et la région.

Le Cégep Joliette-De Lanaudière

Qu'en est-il du prestige provincial du Cégep Joliette-De Lanaudière? On doit d'abord noter que le problème ne se présente plus comme à la période des collèges classiques. Le chauvinisme des petites patries s'est déplacé.

La direction du Collège s'est préoccupée de l'image que projette le collège dans la région.

Un nouveau nom. En 1985, afin de se donner une image qui convenait mieux à son rôle régional, le Cégep de Joliette change de nom et devient le ***Cégep Joliette-De***

Lanaudière, en l'honneur de Barthélemey Joliette et de sa femme Marie-Charlotte Tarieu De Lanaudière[41].

Le nouveau logo que se donnera le Cégep en 1986 a également pour but de donner une meilleure image régionale du Cégep. Le projet fut lancé par concours en octobre 1985 sous le signe de la *continuité*.

> «Aujourd'hui, quand on considère que, dès sa fondation en 1846 par Barthélemy Joliette, le collège dispensait déjà de l'enseignement général et professionnel, on peut affirmer que le collège de Joliette fut sans doute le premier «cegep» du Québec, signalait non sans fierté, le directeur Marcel Montreuil[42].»

Le résultat fut annoncé officiellement par le *B.I.P.*, vol. IV, no 8, NUMÉRO SPÉCIAL [sans date: entre le 20 janvier et le 24 février 1986].

Dans le *Rapport d'activités 1987-88*, le cégep fait son auto-critique:

> «On déplore cependant le fait que le Cégep n'ait pas, dans le milieu, la visibilité qu'on serait en droit d'espérer. Peut-être faudrait-il penser à

---

[41] «Le collège revient à son passé», *Joliette Journal*, 30 octobre 1985. Le Conseil régional de développement de Lanaudière (C.R.D.L.) avait proposé **Collège de Lanaudière**. La Société d'histoire de Joliette suggérait plutôt que l'on garde la première appellation **Collège Joliette** quitte à le compléter par **De Lanaudière** (*Joliette Journal*, 1er février 1984); voir aussi les *B.I.P.* des 1er février, 8 mars et 11 mars 1985.

[42] *Joliette Journal*, 30 octobre 1985, p. 27; sur le programme scolaire établi par Barthélemy Joliette en 1846, voir Léo-Paul HÉBERT, *Le financement du Collège Joliette: perspectives historiques (1846-1904)*, p. 45-46.

DESCRIPTION DU SIGLE

Le sigle se veut à l'image d'une jeunesse dynamique et le digne représentant d'une maison d'enseignement sérieuse.

LES LIGNES PARALLÈLES: Elles symbolisent le bout de chemin que l'étudiant choisit d'entreprendre. C'est le passage entre deux temps qui le mènera à des études supérieures ou au marché du travail.

LES COULEURS[1]: Elles identifient les deux grandes périodes qui ont marqué l'institution: avant et après le Séminaire. C'est la rivière, témoin de plusieurs générations d'étudiants, cotoyant une architecture d'un âge certain.

LES LAURIERS: Empruntés au point du "J", ils symbolisent pour l'institution l'excellence de l'enseignement et la qualité de son corps enseignant et professionnel. Pour le futur gradué, ils représentent le but à atteindre: le succès!

Johanne Lépine, graphiste.

(*B.I.P., Bulletin d'information au personnel*, Cégep Joliette-De Lanaudière, Vol. IV, n° 8 - Numéro spécial)

---

[1] Pour les couleurs, voir la couverture.

définir une véritable politique d'aide au milieu. Il en va de même pour la politique du Cégep «Pour un défi collectif», dont les recommandations restent lettre morte, du moins pour certaines organisations, où la bureaucratisation et le contrôle abusif sont en train de déresponsabiliser le personnel et de détruire le sentiment d'appartenance[43].»

Les administrateurs se sont efforcés de relever le niveau d'études du cégep, qui en 1985 était perçu quelquefois comme «un cégep faible» dans le réseau[44].

Une importante enquête menée auprès des anciens étudiants, par le professeur Jean-Yves Daoust, en 1985, a montré que l'image du Cégep projetée dans la région de Lanaudière était positive[45].

Quant à l'enquête menée par la revue *L'Actualité* de février 1991, elle a fort déplu à tout le personnel du Cégep Joliette-De Lanaudière, administrateurs autant qu'enseignants[46].

---

[43] COLLÈGE JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport d'activités 1987-88*, p. 23.

[44] Marcel MONTREUIL, «Mettre le cégep sur la "la mappe"», *Joliette Journal*, 16 janvier 1985,1 p. 57.

[45] Jean-Yves DAOUST, *Rapport de recherche sur les clientèles, Volet I: Les Diplômés de 1983-84*, Joliette, avril 1985, p. 38-43.

[46] Martine DEMANGE et al., «Le palmarès des Collèges - 51 collèges québécois par ordre d'excellence: professeurs, encadrement, élèves et équipement», *L'Actualité*, février 1991, p. 21-27.

> définir une véritable politique d'aide au milieu. Il en va de même pour la politique du Cégep «Pour un défi collectif», dont les recommandations restent lettre morte, du moins pour certaines organisations, où la bureaucratisation et le contrôle abusif sont en train de déresponsabiliser le personnel et de détruire le sentiment d'appartenance[43].»

Les administrateurs se sont efforcés de relever le niveau d'études du cégep, qui en 1985 était perçu quelquefois comme «un cégep faible» dans le réseau[44].

Une importante enquête menée auprès des anciens étudiants, par le professeur Jean-Yves Daoust, en 1985, a montré que l'image du Cégep projetée dans la région de Lanaudière était positive[45].

Quant à l'enquête menée par la revue *L'Actualité* de février 1991, elle a fort déplu à tout le personnel du Cégep Joliette-De Lanaudière, administrateurs autant qu'enseignants[46].

---

[43] COLLÈGE JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport d'activités 1987-88*, p. 23.

[44] Marcel MONTREUIL, «Mettre le cégep sur la "la mappe"», *Joliette Journal*, 16 janvier 1985,1 p. 57.

[45] Jean-Yves DAOUST, *Rapport de recherche sur les clientèles, Volet I: Les Diplômés de 1983-84*, Joliette, avril 1985, p. 38-43.

[46] Martine DEMANGE et al., «Le palmarès des Collèges - 51 collèges québécois par ordre d'excellence: professeurs, encadrement, élèves et équipement», *L'Actualité*, février 1991, p. 21-27.

La Direction du Cégep a répondu avec indignation à cette prétendue évaluation du Cégep Joliette-De Lanaudière. Elle a contesté entre autres les critères utilisés et «l'idée» que se fait *L'Actualité* d'un "bon" collège.

Joliette est un collège régional, avec un important secteur professionnel (près de 50% des élèves); un bon nombre travaillent tout en faisant leurs études, ce qui étale le temps requis pour leur diplômation; le collège compte aussi un certain nombre d'élèves à temps partiel.

Les étudiants ont accès à une bibliothèque tout à fait à point et le service de l'informatique met à leur disposition des centaines d'ordinateurs.

D'une façon plus générale, le cégep s'est donné comme "vocation" d'accepter des élèves moins forts et de leur permettre d'obtenir leur D.E.C. avec un rythme adapté à leur capacité.

Le personnel enseignant est d'une grande disponibilité pour les étudiants, tout en étant hautement qualifié: «50% des professeurs du Cégep Joliette-De Lanaudière fréquentent assidûment les programmes de perfectionnement qui leur sont offerts[47].»

---

[47] Bernard DEMERS, d.s.p. et Marcel MONTREUIL, d.g., «À propos du "Palmarès des Collèges" (articles de la revue *L'Actualité*», *B.I.P.*, Vol. IX, n° 8, 28 janvier 1991, p. 1-5; aussi Marcel MONTREUIL, *Notes sur le "palmarès des collèges" de L'Actualité*, Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, le 4 février 1991, 4 p.

De cette réponse du Directeur général du Collège, il se dégage un grand souci d'adaptation aux besoins de la région de Lanaudière, mais cette adaptation ne s'aligne pas sur le portrait «idéal», visé par *L'Actualité*: collège urbain, à secteur général prédominant, desservant une clientèle homogène et provenant de milieu favorisé.

Le Cégep, héritier du Séminaire de Joliette, a voulu perpétuer certaines traditions joliettaines, comme les arts et la musique (option musicale introduite en 1978). Son mérite réside, peut-être, en partie, dans le soutien qu'il apporte au Centre Culturel, au Festival international de Lanaudière et à bien d'autres organismes culturels.

En somme, parmi tous les grands équipements liés aux services (hôpital, justice, etc.), qui permettent à Joliette de jouer son rôle de place centrale, le Collège constitue un des facteurs les plus efficaces.

CHAPITRE IV

LE COLLÈGE DE JOLIETTE ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

SOMMAIRE:

I. LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

II. LA VOCATION RÉGIONALE DU COLLÈGE DE JOLIETTE

III. L' ENSEIGNEMENT RÉGULIER

IV. L'ENSEIGNEMENT DES ADULTES

V. L'IMPLICATION DU COLLÈGE DANS LE MILIEU

VI. DES PROJETS POUR L'AVENIR

Avant le Cégep, le collège-séminaire de Joliette a partagé son rôle régional avec le Collège de L'Assomption. Pour la proche région de Joliette, il avait ouvert ses services extérieurs en 1949.

L'implication du Collège dans le développement régional n'est pas une notion récente comme on pourrait le penser. Au 19e siècle, l'esprit régional ou le sentiment

d'appartenance était peu existant. Joliette étant de fondation plus récente que les municipalités voisines, elle a dû prendre un certain temps avant de faire valoir en fait son titre de capitale régionale du nord. Ce qui ne veut pas dire que le Collège ne se préoccupe pas du développement régional. À cette époque, on ne parle pas de région, mais de colonisation. Il s'agissait d'agrandir l'écoumène québécois. Le Village de l'Industrie était né du défrichement. Bientôt il desservira les paroisses du Nord. Quant à la colonisation, on sait que les élèves étaient sensibilisés à ce problème, par les prêtres colonisateurs de passage[1]. L'abbé A.-C. Dugas raconte dans ses *Gerbes de souvenirs* que le P. J.-Eucher Laporte faisait lire *Jean Rivard le défricheur* et *Jean Rivard l'économiste*, d'Antoine Gérin-Lajoie à ses élèves de philosophie (vers 1880)[2].

En 1904, le Collège devient Séminaire diocésain; cet événement marque une importante étape dans la prise de conscience régionale. Pourvu d'une mission diocésaine, dont le territoire s'approche d'assez près à celui de la future région de Lanaudière, il doit composer avec le Collège de L'Assomption, qui recrute dans le même champ.

Pendant longtemps les frontières religieuses ont tenu lieu de frontières civiles au niveau paroissial et régional.

---

[1] Au 20e siècle, le curé Roch MAJEAU (1897-1962), fondateur de la paroisse de Saint-Urbain de Rémigny, dans le Témiscamingue, faisait ses visites annuelles au Séminaire.

[2] A.-C. DUGAS, *Gerbes de souvenirs*, 1914, II, p. 261.

I. LE MOUVEMENT COOPÉRATIF AU SÉMINAIRE DE JOLIETTE

L'implantation du mouvement coopératif au Séminaire de Joliette dans les années 1940 marque une préoccupation socio-économique des autorités du Séminaire par rapport au milieu régional. Il s'agissait de mettre entre les mains des élèves un «instrument» qui devait assurer une meilleure situation économique aux Canadiens français. En même temps, l'initiation au mouvement coopératif apportait un heureux complément à leur formation des étudiants: ouverture sur le milieu, initiation à l'administration, invitation à l'épargne, etc. Le projet était dans l'air depuis 1941. En effet, les *Éphémérides* du 7 novembre 1941 annonçaient: «ouverture du 3e congrès des Coopérateurs du Québec, sous la direction du P. G.-Henri Lévesque, o.p.; les séances ont lieu à la salle académique[3].»

Pour initier les étudiants au mouvement coopératif et les habituer à l'épargne, on fonda trois organismes: la *Caisse-Collège du Séminaire* le 11 février 1944, la *Coopérative étudiante «La Joliettaine»*, le 18 décembre 1944 et le *Club des Épargnants*, en 1948.

La **Caisse-Collège** fonctionnait exactement comme les caisses populaires, avec un conseil d'administration, une commission du prêt et un conseil de surveillance. Après des années d'enthousiasme, elle souffrit d'une certaine lassitude. En 1954-1955, la Caisse-

[3] *ANSJ* 1941-1942, p. 98.

Collège fut relancée. Auparavant les membres de la Caisse-Collège et du Club des Épargnants avaient fait une enquête sur les dépenses et l'épargne chez les étudiants[4]. À l'occasion d'une semaine de promotion, les nouveaux officiers retracèrent l'histoire de cet organisme:

> «Au lendemain de notre élection, nous furetions dans les archives de la Caisse, curieux d'en connaître les débuts. Le zèle, le feu qui animaient les fondateurs est difficile à imaginer dans notre milieu actuel. Le mouvement de coopération, lancé en 1944, embrigada la plupart des étudiants. Les résultats des trois premières années furent encourageants, quoique vers le milieu de la troisième année, l'ardeur diminua un peu. À ce moment-là, il y eut la fameuse campagne de 1947, organisée par les officiers de la Caisse et de feu la Coopérative; cette campagne ralluma dans notre milieu l'esprit de collaboration et d'épargne. L'élan dura jusque vers 1949-50; puis le démon de l'apathie et de la torpeur revint, plus fort que jamais. La persécution du silence fit son oeuvre néfaste, pour en arriver à l'inquiétante situation actuelle, où la Caisse, non seulement n'a pas d'amis, mais n'a même pas d'ennemis.»
>
> .....
>
> «Les services rendus par la caisse (habitude de l'épargne, économie, intérêt, coopération, prévoyance, etc.) s'imposent trop d'eux-mêmes pour les reprendre et les développer ici. Quant à ceux qui doutent de la compétence des officiers de la caisse, nous leur répondons que le "Catéchisme des Caisses Populaires" est notre livre de chevet et que n'importe quel d'entre nous est en mesure de répondre à vos difficultés. Quant à la tenue des livres, aucune crainte de ce côté. Monsieur [Albert] Lajoie, inspecteur-propag*Gazette officielle du Québec*, 23 décembre 1967andiste de l'Union des Caisses régionales, vérifie régulièrement nos livres[5].»

---

[4] Sur environ 500 élèves (répartis d'Éléments latins à Philosophie), 425 avaient répondu au questionnaire de l'enquête. Les étudiants dépensaient en moyenne 0,66$ par mois au restaurant, 0,57$ par mois en «utilités», etc. Les 119 fumeurs (23,5%) dépensaient 1,06$ par mois en fumée; l'ensemble des élèves prévoyait une épargne possible de 0,41$ par mois (ASJ, *Enquête de la Caisse-Collège du Séminaire de Joliette*, 17-24 avril 1955, 2 p.).

[5] Noël LARIVIÈRE, «Qu'avons-nous fait de notre caisse?», *L'Estudiant*, vol. XIX, n° 3, avril 1955, p. 3.

La Caisse-Collège réussit à recruter de nouveaux effectifs, mais ce fut, semble-t-il, un dernier sursaut. Le *Registre des prêts* ne mentionne plus de prêts après 1954-1955 et les *Annuaires* postérieurs à 1954-1955 ne mentionnent plus l'existence de la Caisse-Collège, ni non plus celle du Club des Épargnants.

La **Coopérative étudiante «*La Joliettaine*»**, était née peu après la Caisse-Collège le 18 décembre 1944. La «Joliettaine» vendait aux élèves des livres, des articles de toilettes, des cartes de Noël, de la papeterie, etc. Les membres recevaient une ristourne.

Elle fut très active dans les premières années et particulièrement à l'occasion de l'année du Centenaire du Séminaire en 1946-1947. En mars 1947, les deux coopératives (la Caisse-Collège et la «Joliettaine») lancèrent une importante campagne de promotion. «Autorités, finissants, élèves, tous apportèrent leur généreux concours afin de réaliser pleinement l'idéal coopératif du "TOUS POUR CHACUN, CHACUN POUR TOUS"[6].»

L'année suivante, le 8 octobre 1948, «Quatre élèves se rendent à Québec pour prendre part aux délibérations étudiantes du Congrès général de la Coopération[7].» En 1951, l'élan se maintient toujours. Les *Éphémérides* du 28 janvier 1951 annoncent:

---

[6] Jean TREMBLAY, «Nos coopératives et le centenaire», *L'Estudiant*, vol. XI, n° 4, mars-avril 1947, p. 3.

[7] *ANSJ* 1948-1949, p. 93.

«Ouverture de la campagne des Coopératives étudiantes, sous les auspices de *La Joliettaine*, coopérative du Séminaire[8].»

Les activités de la «Joliettaine» cessèrent vers 1953. Le 13 septembre 1955, le conseil d'administration du Séminaire de Joliette, comme garant des dettes et obligations de la «Joliettaine», déléguait le procureur du Séminaire pour fermer officiellement les opération de la coopérative étudiante.

Une coopérative étudiante fut refondée en 1967, sous le nom de «L'Association coopérative étudiante du Séminaire de Joliette[9].» Elle existe toujours. En plus d'initier les étudiants au mouvement coopératif et à l'administration, la «Coop» crée quatre emplois permanents.

II. LA VOCATION RÉGIONALE DU COLLÈGE DE JOLIETTE

La mission régionale des cégeps est plus articulée que celle des anciens séminaires. Depuis le début des cégeps (1967), et plus particulièrement depuis les années 1987, il s'est produit une abondante réflexion sur le rôle des cégeps dans le développement régional. Le Cégep Joliette-De Lanaudière n'a cessé de s'interroger sur son rôle

[8] *ANSJ* 1950-1951, p. 98.

[9] *Gazette officielle du Québec*, 23 décembre 1967.

régional. Avant d'analyser sa performance, retenons comme amorce à notre exposé l'opinion de Madame Louise Corriveau, opinion qui est tout un programme:

> «Tout d'abord il est assez clair que le cégep, surtout en région, doit rester très près des besoins du milieu. Il doit voir à la formation de la main-d'oeuvre spécialisée dont les entreprises locales ont besoin, mais en même temps, le cégep doit faire preuve d'une réelle capacité de prévision et d'initiative. Sur ce point, je trouve que les cégeps des régions ne sont pas assez actifs. La direction des cégeps devrait être capable de rencontrer ceux qui ont de l'influence dans le milieu et de se demander avec eux: Que pouvons-nous faire pour garder les jeunes chez nous?
>
> .....
>
> Il faut absolument que les régions redeviennent des pôles d'activité et de développement. Sur ce point, les cégeps peuvent jouer un rôle clef, de concert avec les organismes et entreprises qui, dans les régions, sont encore capables de lucidité et d'initiative[10].

Le Cégep Joliette-De Lanaudière est impliqué dans la région de multiples façons. Il a participé à de nombreux colloques régionaux et provinciaux, il a joué un rôle important aux deux Sommets économiques de 1983 et de 1990. Mais c'est d'abord par sa mission d'enseignement que le Cégep doit jouer son rôle régional.

III. L' ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Le Cégep s'est d'abord efforcé de desservir les étudiants réguliers. L'enseignement du Cégep étant gratuit, il a tenté de se mettre au service de toute la population de la région de Lanaudière. Il s'est préoccupé d'abord du logement et du transport étudiant.

---

[10] Louis CORRIVEAU, «La scolarisation des jeunes fait-elle encore partie de notre projet de société?», *RND*, n° 1, janvier 1992, p. 27-28.

Dès 1972, le Cégep avait fait faire une étude sur le logement étudiant par Paul-Émile Trudel, directeur des services aux étudiants[11]. Il s'est aussi préoccupé d'améliorer le transport étudiant, afin de mieux desservir les étudiants provenant des villes de Le Gardeur et de Repentigny[12].

Dans son cours d'études, le Cégep offre les concentrations et les options convenant à un cégep de taille moyenne. Dans le secteur général, le Cégep offre les sciences (science de la santé et sciences pures et appliquées), les sciences humaines, les arts, la musique, les arts plastiques et les lettres.

Au secteur professionnel, le Cégep offre l'Éducation spécialisée, l'électrotechnique, le génie civil, la gestion de bureau, l'informatique, les soins infirmiers, les techniques administratives et les techniques agricoles. Dans le *Bilan de l'activité scientifique et technologique de la région de Lanaudière*, de 1989, on fait la critique suivante du Cégep:

> «Le cégep, pour sa part, offre huit techniques professionnelle, mais à l'exception de la technique en gestion et d'exploitation d'entreprise agricole, aucune n'est reliée à une spécialisation régionale. De plus, le cégep n'a pas de centre spécialisé en technologie à l'instar de certains autres cégeps (12) au Québec[13].»

---

[11] *Rapport sommaire de la recherche sur le logement étudiant*, 31 mai 1972, 4 p., dans Jean-Louis MARCHAND, *Rétrospectives des cinq premières années du collège de Joliette*, juillet 1973.

[12] *B.I.P.* Vol. VI, no 7, 4 février 1988; aussi *Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 4, 23; *Rapport annuel 1988-1989*, p. 22.

[13] *Bilan de l'activité scientifique et technologique de la région de Lanaudière*, juin 1989, p. 79.

Lors de la constitution du Cégep, en 1968, le choix des options du secteur professionnel ne semble pas avoir été le résultat d'études spéciales, en rapport avec les besoins de la région. Il semble plutôt qu'on ait voulu prolonger la tradition du Séminaire de Joliette, de l'École technique, de l'École d'infirmières et des autres établissements constituants.

Plusieurs de ces options répondaient bien aux besoins de la région. Ce fut le cas des techniques infirmières, exigées par les hôpitaux de la région, des techniques de bureaux, répondant bien aux besoin de Joliette, capitale de services.

Quant à l'option musique et à tous les organismes qui y sont rattachés (voir chapitre V), on n'a fait que continuer, tout en l'amplifiant la tradition du Séminaire de Joliette et de la ville de Joliette. Le collège se devait de soutenir la réputation de la région.

Afin de mieux s'adapter aux besoins de la région (3e région agricole du Québec[14]), le Cégep offre depuis 1984 un programme de formation en gestion et en exploitation d'entreprises agricoles. C'était une recommandation du Sommet économique permanent de Lanaudière de 1983[15].

---

[14] *Joliette Journal: perspectives* 89, 21 décembre 1988, p. 11.

[15] SOMMET ÉCONOMIQUE, RÉGION DE LANAUDIÈRE, *De Lanaudière, notre propre région économique*, Rapports des délibérations, Joliette, Les Éditions Pleins Bords, 1983, p. 132-134.

> «Assuré de répondre à un réel besoin chez la population qui constituera la relève agricole régionale, le Cégep Joliette-De Lanaudière n'a pas hésité à se doter d'équipements coûteux pour offrir toutes les chances de succès aux jeunes agriculteurs de demain[16].»

Au cours de l'année 1988-1989, les techniques agricoles et le service de l'audio-visuel ont produit (coproduction avec la D.G.E.C.) un vidéo intitulé *Mon défi: l'agriculture*, qui est utilisé, non seulement dans la région de Lanaudière, mais dans tout le Québec[17].

Les départements qui sont le plus en mesure de participer au développement des entreprises sont les départements des Techniques administratives, à cause du contenu de leur programme. Mais le gouvernement du Québec n'a pas prévu de dégagement de tâche qui permettrait aux professeurs des Cégeps de s'impliquer dans le développement régional. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'excellentes relations entre le Cégep et les entreprises.

Chaque année les étudiants en administration font un stage de 15 jours dans les entreprises de la région. Pendant longtemps, il a existé des «soirées-rencontres» informelles entre les anciens étudiants en administration et les étudiants actuels.

---

[16] Louise BOURRASSA, «Au cégep: de futurs agriculteurs responsables», *Joliette Journal*, 22 mars 1986, p. 21.

[17] Paul RICHARD, Service de l'audio-visuel, 19 mars 1992; aussi *Rapport annuel 1988-1989*, p. 15.

Les étudiants en administration offrent aussi chaque année des cliniques de rapports d'impôt. Ce service est fourni gratuitement à la population.

L'enseignement du marketing donne lieu aussi à d'intéressants échanges entre professeurs, étudiants et entreprises. Des entreprises régionales ont pu tirer profit de l'expertise des étudiants en marketing[18].

Au début de 1987, les enseignants en marketing ont collaboré avec le Cégep à une opération d'information et de mise en valeur des services du Cégep, afin de faciliter l'accès à Joliette des étudiants des environs de Repentigny[19].

L'informatique devrait répondre on ne peut mieux aux besoins d'une région comme Lanaudière, caractérisée par la petite entreprise. Les étudiants font des stages de 10 semaines dans les entreprises[20]. En 1991-1992, 50% des stagiaires doivent faire leur stage en dehors de la région de Lanaudière.

---

[18] COLLÈGE JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 36.

[19] COLLÈGE JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 4.

[20] COLLÈGE JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 36; Département d'informatique, *Prospectus 1991-1992*.

En 1988-1989, le Cégep a fait une «demande de subvention à la D.G.E.C. pour mener des études d'implantation» d'un nouveau programme professionnel en gestion de l'environnement[21]. La réponse se fait toujours attendre.

La baisse des effectifs du secteur professionnel, et particulièrement dans les options les plus susceptibles de participer au développement régional, ne laisse pas d'inquiéter les responsables du Cégep.

À Joliette, le secteur professionnel comptait environ 57% de la clientèle en 1968, alors qu'en 1992, il n'en compte plus que 41% et que la diminution est d'environ 2% chaque année[22].

Le *Rapport Parent* avait prévu une proportion de 40% de la clientèle au secteur général et de 60% au secteur professionnel. Or c'est le contraire qui se produit.

Comment expliquer cette désaffection pour un secteur qui est le premier concerné dans le développement régional? D'abord il faut souligner que le phénomène n'est pas propre à Joliette, mais qu'il s'étend à tout le Québec. La diminution s'est fait particulièrement sentir depuis 1984.

---

[21] CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport annuel 1988-1989*, p. 62.

[22] André DESBIENS, «Lettre à Serge Dubuc, président de la Commission pédagogique», *La Fenêtre*, vol. X, n° 3, décembre 1991, p. 20-21.

Une étude, publiée par la Commission de l'enseignement professionnel en 1990, a étudié les causes de la désaffection du secteur professionnel. Entre 1984 et 1989, la clientèle est passée de 51% à 44%. De nombreux facteurs jouent dans cette dévalorisations du secteur professionnel: on énumère l'influence des conseillers d'orientation et des parents, le manque d'informations, les stéréotypes sociaux et culturels défavorables aux études techniques, le manque de planification dans la répartition des options, la surcharge des programmes techniques, les cours préalables, les ressources variables d'un collège à l'autre, le nombre de préparations de cours requises des professeurs, les équipements défectueux[23].

Les recommandations de la Commission tracent tout un programme aux administrateurs et au professeurs des cégeps, s'ils veulent prendre part au développement régional.

> «Enfin, face aux carences de main-d'œuvre spécialisée à corriger, face aux nouveaux champs d'activité économique qui émergent, il s'imposera sans doute d'inventer de nouveaux modes d'incitation, de faire connaître de nouveaux facteurs d'attraction, de travailler à rapprocher la planification des programmes offerts de l'évolution des besoins. Et dans la perspective d'un tel effort de correspondance, le réseau collégial doit anticiper les évolutions, appliquer sa lucidité à répondre aux besoins, parmi lesquels les priorités du développement régional de plusieurs régions en difficulté ne sont pas les moindres[24].»

---

[23] CONSEIL DES COLLÈGES, *La diminution de l'effectif du secteur professionnel dans les collèges: enjeux institutionnels et sociaux - L'état et les besoins de l'enseignement collégial professionnel: rapport 1988-1989*, Québec, Commission de l'enseignement professionnel, septembre 1990, 49 p.

[24] CONSEIL DES COLLÈGES, *La diminution de l'effectif du secteur professionnel...*, septembre 1990, p. 46.

La participation des cégeps au développement régional leur pose un dilemme. Comment être à la fois à l'écoute du monde des affaires et en même temps jouer un rôle de leader?

> «Faut-il en conclure pour autant, écrit Paul-Eugène Chabot, que le cégep doit être à la remorque de l'industrie, du monde des affaires ou de la fonction publique? En fait, il se dégage actuellement une tendance de plus en plus nette de la part des institutions d'enseignement supérieur à exercer un leadership dans le milieu. Dans les grandes villes, c'est l'université qui assume cette fonction. Ailleurs, c'est au cégep que cela revient. Pour y arriver, le cégep doit être à l'affût des ressources de la région, du développement possible des industries et services déjà en place et aussi des innovations à introduire. C'est la seule façon de dispenser un enseignement technique qui réponde à la réalité. Certains cégeps ont d'ailleurs pris cette orientation en milieu minier ou forestier. Mais cela ne devrait-il pas être le cas un peu partout au Québec, quand on sait notre pénurie de main-d'oeuvre qualifiée en agriculture, en horticulture et dans le domaine manufacturier? Il y a des voies que les cégeps ont le devoir d'explorer, s'ils veulent répondre à leur vocation sociale et aux besoins des étudiants[25].»

IV. L'ENSEIGNEMENT DES ADULTES

Le service extérieur du Séminaire de Joliette

L'enseignement aux adultes a commencé en 1949. L'inauguration du Service extérieur d'éducation marque une étape importante dans l'histoire du Séminaire de Joliette. Il signifie à la fois l'ouverture du Séminaire sur l'extérieur et la mise à la disposition du public adulte de ses ressources pédagogiques. Ce nouveau service est dû à l'initiative du P. Marcel de Grandpré, C.S.V.

---

[25] Paul-Eugène CHABOT, «Le Cégep: quand on pense à son avenir», *RND*, n° 1, janvier 1992, p. 9.

L'*Annuaire* de 1948-1949 offrait déjà au public l'accès à son Bureau d'orientation et à de nombreux cours: littérature, psychologie, hygiène mentale, conversation anglaise, beaux-arts, musique, etc[26]. La décision avait été prise au Conseil d'Administration le 8 janvier 1949; on étudia les dépenses et les revenus possibles le 9 février suivant[27]. Les cours postscolaires furent inaugurés le 31 janvier 1949[28].

Après un semestre d'activités, le Service extérieur s'était structuré et annonçait un important développement. On semble avoir misé beaucoup sur ce nouveau service, car l'*Annuaire* 1949-1950 y consacre onze pages. Sous la direction du P. Gaston Bibeau, le service annonce des cours postscolaires nombreux, les services d'un Bureau d'orientation, l'accès aux Ateliers d'art, à la Bibliothèque des Jeunes et bientôt, espérait-on, à une bibliothèque publique régionale[29]. Les éphémérides du 3 octobre 1949 y firent écho:

> «Le P. Gaston Bibeau, c.s.v., directeur du Service Extérieur d'Éducation, prend la parole, ce soir, à la réunion hebdomadaire des *Marchands Détaillants* de Joliette, pour leur expliquer le fonctionnement des cours post-scolaires, organisés par le Séminaire[30].»

---

[26] *ANSJ* 1948-1949, pp. 10-11.

[27] *CASJ* vol. 4, 1939-1951, pp. 167, 169-170.

[28] *ANSJ* 1948-1949, p. 99.

[29] *ANSJ* 1949-1950, pp. 10-20.

[30] *ANSJ* 1949-1950, p. 85.

En 1950-1951, le P. Denis Périgord prit la direction du Service extérieur d'éducation, qui comprenait alors cinq services: I. Cours postscolaires; II. Bureau d'orientation; III. Bibliothèque publique; IV. Centre d'éducation physique; V. Ateliers d'arts[31]. L'*Annuaire* de cette année-là y consacre un supplément de 15 pages.

Le 3 mars 1951, le Conseil d'Administration étudia le bilan des deux dernières années du Service extérieur: janvier 1949 à janvier 1951. Les premiers espoirs n'avaient pas produit les résultats attendus:

> «Les cours post-scolaires comptent moins d'élèves que l'an passé, malgré une intense propagande et un personnel plus nombreux; le Bureau d'Orientation est en veilleuse sauf aux périodes d'examens d'entrée. Seule la bibliothèque des jeunes connaît un véritable succès - on pourrait même songer à un développement et à une section pour les moins jeunes. Au point de vue financier le Service Extérieur d'éducation n'a pas été jusqu'ici une charge trop lourde pour le Séminaire et le déficit qu'il cause quoique appréciable est justifié, croyons-nous, par la portée sociale de l'Oeuvre que le Séminaire aurait voulu implanter à Joliette. On remet à plus tard l'étude du problème que pose le Service Extérieur[32].»

Les *Annuaires* suivants sont plutôt discrets sur le Service extérieur. Mais en 1960, on reprendra l'expérience avec les cours d'art du P. Maximilien Boucher[33].

---

[31] *ANSJ* 1950-1951, pp. 116-130.

[32] *CASJ* vol. 4, 1939-1951, p. 243.

[33] *CASJ* vol. 6, 1954-1965, pp. 130-131.

L'éducation des adultes au Cégep

Dès les débuts du Cégep le service de l'Éducation permanente étaient en activité. Dans sa rétrospective des cinq premières années, M. Jean-Louis Marchand affirmait en 1973:

> «Le service de l'Éducation permanente a grandement contribué à servir la population adulte, non seulement de la ville de Joliette mais de la région toute entière. À en juger par le nombre croissant d'étudiants qui se sont enregistrés à nos cours depuis 4 ans, soit dans le secteur général ou dans le secteur professionnel, il n'y a aucun doute que ce service a apporté au développement du CEGEP une participation extrêmement importante[34].»

C'est sans doute dans cet enseignement sur mesure que le Cégep a pu rendre les plus grands services à la région. Le Collège s'est adapté et a répondu aux besoins de la région et des entreprises en offrant des cours d'appoint en gestion, en administration, en informatique, etc.

Le Centre de Repentigny

Le Cégep Joliette-De Lanaudière offre des cours aux adultes du sud de la région à Repentigny depuis 13 ans. Les cours donnés à Repentigny représentent maintenant environ 40% des cours des adultes offerts par le Cégep Joliette-De Lanaudière.

On a vu au premier chapitre l'importance des effectifs à l'éducation des adultes.

---

[34] Jean-Louis MARCHAND, *Rétrospectives des cinq premières années du Collège de Joliette*, Joliette, 1973, p. 43-44.

En plus des individus, le Cégep a pris en main la formation du personnel de nombreuses entreprises et même celui d'organismes bénévoles. Il arrive même que le Cégep se transporte chez les entreprises mêmes, pour lancer de nouveaux programmes. Les formations offertes aux entreprises comprennent des cours, des stages en gestion financière, en gestion de personnel, en gestion agricole, en contrôle et en gestion de la qualité, en informatique, en langue anglaise; il semble bien que les cours en entrepreneuriat offerts depuis trois ans et le support offert aux entreprises constituent la contribution la plus importante du Collège au développement socio-économique de la région.

Des cours d'histoire régionale

Dans un domaine plus difficile à évaluer à court terme, le Cégep offre un cours d'histoire de la région de Lanaudière depuis quatre ans. Le but est de permettre une meilleure connaissance de notre passé lanaudois, de favoriser un plus grand sentiment d'appartenance à la région[35] et de favoriser l'intégration de nouveaux venus dans la région. Ces cours présentent, entre autres choses, le rôle du Collège dans le développement régional.

---

[35] «Pourquoi tant questionner le sentiment d'appartenance? Parce qu'il est sans doute un puissant incitatif à l'action et que, conjugué avec le désir de construire un meilleur avenir, il permet la coopération entre individus, groupes, et... personnes morales partageant un espace de vie.» («Le sentiment d'appartenance», *Les collèges et le développement régional*, Vol. 2, n° 2, novembre 1990, p. 2.).

V. L'IMPLICATION DU COLLÈGE DANS LE MILIEU

Dès 1978, le gouvernement du Québec reconnaissait aux Collèges d'importantes responsabilités dans le développement régional. On a confié, disait-on, aux cégeps la mission "d'être dans leur communauté respective, des centres de rassemblement, de rayonnement et de ressourcement éducatif, des ferments d'enrichissement socio-culturel[36]". Il est évident qu'un cégep ne peut jouer ce rôle uniquement par sa fonction d'enseignement; il doit s'impliquer dans tous les aspects de la vie régionale et, en plus, être une sorte de "petite université" régionale.

Intégration du Cégep au milieu lanaudois

En terminant sa *Rétrospective des cinq premières années du Collège de Joliette*, Monsieur Jean-Louis Marchand posait la question: «Le Collège de Joliette a-t-il été vraiment intégré au milieu et l'a-t-il bien servi?» M. Marchand y répond par l'affirmative: tant pour les étudiants réguliers que pour les étudiants adultes qui ont pu venir chercher un complément de culture ou de recyclage; d'autre part la population a pu profiter du Centre Récréatif (piscine, gymnase, cours divers), de la bibliothèque, de la

[36] GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Les Collèges du Québec, Nouvelle étape, Projet du gouvernement à l'endroit des Cégeps*, quatrième trimestre, 1978, p. 43; cité dans *Rapport-synthèse...*, juin 1982, p. 68, note 7.

Salle Académique et des nombreux spectacles et concerts présentés par le Centre culturel[37].

On a vu au chapitre précédent que le Cégep s'est préoccupé de connaître l'image qu'il projetait auprès des jeunes de la région. Le professeur Jean-Yves Daoust, responsable du projet, présenta des résultats fort intéressants: «80 % des diplômés choisiraient encore le Cégep Joliette-De Lanaudière[38].»

Le collège s'est également préoccupé de bien connaître l'image qu'il projette sur les gens d'affaire de la région[39].

Afin de s'intégrer au milieu lanaudois, le Cégep a utilisé de plus en plus les médias, le marketing, les publications, les guides de choix de cours, les rencontres avec les élèves du secondaire, etc.

L'organisation régulière de conférences de presse a permis à la direction du Cégep et à tous les membres du personnel de mettre le milieu régional au courant de toute initiative pouvant intéresser le développement socio-économique de la région.

---

[37] Jean-Louis MARCHAND, *Rétrospectives des cinq premières années du Collège de Joliette*, Joliette, 1973, p. 38, 39-40.

[38] *Joliette Journal*, 11 décembre 1985.

[39] *B.I.P.*, Vol. VI, no 6, 10 décembre 1987, p. 5.

> «À l'automne 1985, lit-on dans le *Rapport annuel*, le CÉGEP décidait de s'engager dans des relations suivies et régulières avec les médias régionaux pour faire connaître les réalisations, les événements et les activités du CÉGEP les plus susceptibles d'intéresser la population[40].»

Participation à divers organismes

La présence du Cégep se fait sentir au sein de nombreux organismes. Depuis 1988-1989, le Cégep adhère aux organismes régionaux suivants: Le Cercle de presse de Lanaudière, Corporation de télédiffusion de Lanaudière, Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA), Chambre de commerce du grand Joliette, Chambre de commerce de Repentigny, Conseil régional des loisirs de Lanaudière, La Coopérative de développement régional, Corporation de développement régional de Lanaudière, Les États généraux du tourisme du Grand Joliette, Sommet économique permanent de Lanaudière[41].

L'implication régionale du personnel

En plus de la participation du Cégep, comme tel, les membres du personnel, comme individus, sont impliqués dans le milieu régional: maires, conseillers municipaux, organismes socio-culturels, socio-économiques, intervenants dans les pluies acides,

---

[40] *Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 33.

[41] CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport 1985-86; 1986-87*, p. 6; *Rapport annuel 1989-1989*, p. 62; aussi «Nos cégépiens biologistes collaborent avec la CARA (*Joliette Journal*, 10 décembre 1986, p. 71. M. Montreuil, directeur général du Cégep, a été vice-président du Sommet économique de 1982 à 1987; il est président de Action-Jeune Desjardins-De Lanaudière depuis 1985.

l'environnement, etc., qu'il serait trop long d'énumérer ici[42], mais dont la liste est fort impressionnante. On ne possède pas d'instruments de mesure pour jauger l'impact socio-économique d'un tel potentiel sur le milieu régional. Toutefois il ne fait aucun doute que cet impact est considérable, à court et à long terme.

> Lors du *Colloque des 20 ans*, le sociologue Guy Rocher affirmait:
>
> «J'ai eu souvent l'occasion d'observer que dans les régions, beaucoup de professeurs de Cégeps servent de conseillers, de consultants, de participants et de militants dans divers mouvements[43].»

Le syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Joliette-De Lanaudière est lui-même très impliqué dans la région de Lanaudière. Il adhère à l'ACEF (Association coopérative d'éducation familiale), à la Caisse d'économie de Lanaudière, au C.D.R. (Coopérative de développement de Lanaudière), à COOPRIX Lanaudière, au Festival international de Lanaudière, etc.

Les deux sommets économiques

La participation du Cégep aux Sommets économiques de 1983 et de 1990 a été très importante et efficace. Le rôle actif de Monsieur Marcel Montreuil, directeur général du Cégep, a permis l'adoption d'importants projets socio-culturels et socio-économiques.

---

[42] CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport d'activités 1987-88*, p. 31-37; *Rapport annuel 1988-1989*, p. 66-73.

[43] Guy ROCHER, *Actes du colloque tenu le 23 mars 1988, dans le cadre des 20 ans des CÉGEPS*, Joliette, 1988, p. 17.

À la suite du Sommet économique de 1983, il y eut de nombreuses rencontres entre le Cégep et le milieu. Ainsi en décembre 1983, le Cégep réalise un des voeux du Sommet économique:

> «cent cinquante personnes du milieu socio-économique de Lanaudière étaient invitées à visiter les départements où on dispense, depuis septembre, deux nouvelles options: le cours terminal en électronique et l'informatique[44].»

Le Cégep a pris aussi une part active à la constitution de la région de Lanaudière, jumelée aux Laurentides depuis 1970. En 1984, le Cégep de Joliette adoptait une résolution «priant le gouvernement du Québec de reconnaître comme étant distincte et autonome la région englobant les MRC de Joliette, Montcalm, Matawinie, d'Autray, L'Assomption et des Moulins[45].»

Participation à divers colloque et congrès

À cause de ses locaux et de sa salle Rolland-Brunelle, le collège a prêté ses locaux à de nombreuses manifestations culturelles. Des organismes provinciaux, régionaux et locaux ont pu profiter des espaces du collège pour organiser des congrès et des colloques d'intérêt provincial et régional. Ce n'est pas le lieu ici d'énumérer toutes les manifestations importantes dont les murs du collège ont été témoins depuis la

---

[44] *Joliette Journal*, 7 décembre 1983, p. A-9.

[45] «Le CEGEP réclame la reconnaissance administrative de la région de Lanaudière», *Joliette Journal*, 15 février 1984.

fondation en 1846. Toutefois, quelques exemples assez récents illustreront le rôle du Collège dans ce domaine.

Congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique (septembre 1987).

À première vue, ce congrès ne semble pas avoir provoqué des retombées socio-économiques considérables. Que pouvait apporter à la région un rassemblement d'intérêt religieux?

Il y avait eu en 1949 un premier congrès de cette société dont le but est de susciter l'intérêt pour l'histoire religieuse régionale. Non seulement le congrès avait eu lieu au Séminaire de Joliette, mais il avait été organisé par un professeur du Séminaire de Joliette, le P. Robert Valois, c.s.v. Après plus de 40 ans, les actes de ce congrès restent toujours un **corpus** précieux et indispensable pour la connaissance de notre histoire régionale, à une époque où le *diocèse* tenait lieu de *région*[46].

En 1987, le même événement s'est répété. Dans la continuité du Séminaire de Joliette, le Cégep a accueilli le congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, organisé par un professeur du Cégep. Sous le thème de *Religion et culture*

[46] *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Rapport 1949-50*, p. 1-152. Le texte des actes a fait l'objet d'un tiré à part intitulé: *Notes d'histoire sur le diocèse de Joliette*, Joliette, 1951, 161 p.

dans la région de Lanaudière, les conférenciers ont fait connaître les aspects les plus caractéristiques de la région: tradition musicale et artistique[47].

Colloque des 20 ans des cégeps

Le colloque préparé dans le cadre des 20 ans des CÉGEPS, le 23 mars 1988, a donné l'occasion au personnel du Cégep d'approfondir sa mission et son rôle régional. Un des quatre ateliers avait pour tâche de répondre à la question: *Quel type de formation devrait-on offrir au collégial en regard des besoins du marché du travail et de l'université?*[48]

Journée Innovation/Formation de 1988

La *Journée Innovation/Formation*, organisée conjointement par le Sommet Économique Permanent de Lanaudière et le Cégep Joliette-De Lanaudière, eut lieu le 9 avril 1988[49]. L'objectif était de «favoriser le développement économique de la région de Lanaudière». Pour le CEGEP Joliette-De Lanaudière, une telle journée visait à effectuer un rapprochement avec les entreprises et le monde des affaires de la région,

---

[47] *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Session d'étude 1987, p. 1-129.

[48] *Actes du colloque tenu le 23 mars 1988, dans le cadre des 20 ans des CÉGEPS*, Joliette, 1988, p. 21-22.

[49] *B.I.P.*, vol. VI, no 7, 4 février 1988, p. 4-5.

afin de développer des programmes de formation adaptés aux besoins de ces derniers[50].»

Cette rencontre a constitué une prise de conscience pour le Cégep et elle semble le point de départ d'un engagement officiel du Cégep dans le milieu. Dans son manifeste de fin de journée, le directeur, M. Marcel Montreuil, déclarait:

> «Le CEGEP occupe une place privilégiée dans cette région-ci. C'est la seule institution publique d'enseignement supérieur, et je pense qu'il doit assumer cette responsabilité[51].» (Pour le texte de ce manifeste, voir plus bas l'encadré: **LE MANIFESTE DU 9 AVRIL 1988**).

L'organisation de cette journée-rencontre a valu au Cégep les compliments du président du Sommet Économique, M. John Redmond:

> «Je ne saurais passer sous silence l'excellente maîtrise d'oeuvre du CEGEP Joliette-De Lanaudière et de son esprit de partenariat en matière de développement régional[52].»

Le colloque sur l'enseignement des sciences humaines

Le colloque sur l'enseignement des sciences humaines avait été organisé par la Société Nationale des Québécois de Lanaudière. Il se tint à la Polyvalente Barthélemy-Joliette les 3 et 4 avril 1987. Les professeurs du Département des Sciences humaines du Cégep y prirent une part active. À l'Atelier sur LES SCIENCES HUMAINES AU NIVEAU COLLÉGIAL, les «panelistes» ont eu l'occasion d'approfondir les objectifs et

---

[50] *Les actes de la journée «Innovation-Formation»*, tenue à Joliette, samedi le 9 avril 1988 au Cégep Joliette-De Lanaudière, Joliette, 1988, p. 6.

[51] *Les actes de la journée Innovation/Formation*, p. 94.

[52] *Les actes de la journée Innovation-Formation*, p. 92.

la situation de l'enseignement des sciences humaines[53]. On y a souligné entre autres points l'importance de l'enseignement de l'**histoire régionale** pour la formation d'un plus grand sentiment d'appartenance à la région De Lanaudière, région constituée officiellement en décembre 1987.

L'un des voeux de ce colloque a été que l'on fasse une enquête régionale sur la formation des chefs d'entreprises. Le Département des Sciences humaines du Cégep s'est toujours montré très intéressé à ce projet.

Colloque sur «Les collèges et le développement régional»

Le colloque: *Les collèges et le développement régional* eut lieu à Québec en mai 1989. Le Cégep Joliette-De Lanaudière y participa dans la personne de son directeur général, M. Marcel Montreuil. Les actes de ce colloque semblent fondamentaux et devraient constituer, semble-t-il, le *vade-mecum* de tout collège qui veut jouer un rôle efficace dans sa région[54].

Les conférenciers ont souligné entre autres les points suivants: le développement régional et le besoin de culture générale des jeunes; le besoin de créer le sentiment

---

[53] SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS, *Colloque sur l'enseignement des sciences humaines*, Joliette, Polyvalente Barthélemy-Joliette, 3 et 4 avril 1987, 44 p.

[54] *Les collèges, partenaires du développement régional?* Actes du colloque tenu à Québec les 23 et 24 mai 1989, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial, 101 p.

d'appartenance à la région; la formation professionnelle et l'éducation des adultes; les promoteurs doivent respecter les perspectives régionales; mieux renseigner les entreprises sur les ressources des cégeps; les collèges comptent parmi les dynamismes régionaux les plus importants; les cégeps devraient dépister les entrepreneurs et participer à la naissance d'entreprises; les cégeps devraient participer activement à des conseils d'administration de corporation de développement économique, chambres de commerce ou autres; les collèges doivent jouer un rôle de leadership dans le développement de l'entrepreneuriat et l'économie régionale; offrir des cours d'entrepreneuriat; participer aux conférences socio-économiques et mettre à la disposition de la région leur «réservoir de compétences»; rendre accessible à tous l'enseignement postsecondaire; l'éducation des adultes est la voie essentielle; répondre aux demandes de l'industrie, du marché du travail et des Centres de main-d'oeuvre[55]

---

[55] «Depuis le rapport Parent, l'éducation devait servir au développement régional principalement par la qualité de la formation générale et spécialisée ainsi que par la formation des citoyens et des citoyennes afin qu'ils deviennent plus autonomes, libres et dotés d'une culture générale.» (Germain GODBOUT, *Les collèges, partenaires du développement régional?*, 1989, p. 3).

«C'est chez vous et auprès de vous que les jeunes de nos régions peuvent — ou non — acquérir des valeurs d'appartenance régionale, apprendre ce que la région peut leur offrir comme perspectives et connaître ce qu'ils peuvent donner à la région.» (Henri PARADIS, *ibid.*, p. 13).

«La formation professionnelle et l'éducation des adultes sont deux outils fort bien adaptés à cette situation.» Comment concilier les intérêts du promoteur et de son entreprise avec la perspective de la région (Henri PARADIS, *ibid.*, p. 15).

Les entreprises utilisent les services des collèges, «mais ils en ont une faible connaissance» (Richard BOURBEAU, *ibid.*, p. 19).

«Par l'organisation de ce colloque, les collèges s'inscrivent directement dans l'émergence des dynamismes régionaux et je veux en féliciter les initiateurs.» (Georges-Albert TREMBLAY, *ibid.*, p. 39)

«Dépistage des entrepreneurs», participation à la naissance d'entreprises. «Ils [les Collèges] auront avantage à participer activement à des conseils d'administration de corporation de développement

Politique du Gouvernement

Pour réaliser tout ce beau programme, le Gouvernement offre une certaine aide.

> «Actuellement, déclarait le sous-ministre Marcel Gilbert, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science met à la disposition des collèges un montant de 300 000$ afin qu'ils puissent réaliser des projets concertés et concrets[56].»

Si on répartit ce montant à la cinquantaine de collèges du Québec, la part de butin s'élève à 6 000$!

> «En conséquence, poursuivait le sous-ministre, le Ministère estime nécessaire la participation de vos établissements au développement régional. Il s'agit d'un mission subsidiaire découlant directement de leur mission première d'enseignement et de formation. D'ailleurs, cet engagement est souvent nécessité par la nature même des activités de formation que vous dispensez. En effet, tout le secteur de l'enseignement professionnel et la presque totalité de vos activités de formation des adultes visent justement une meilleure adaptation des activités et des

---

économique, chambres de commerce ou autres.» (Yves DALLAIRE, *ibid.*, p.44).

«Les collèges peuvent-ils jouer un rôle de leadership pour développer l'entrepreneurial et l'économie régionale? Je réponds par un oui.» (Paul CLERMONT, *ibid.*, p. 45)

Place des collèges dans les conférences socio-économiques. Cégeps réservoir de compétences (Jacques GAGNON, *ibid.*, p.72).

La mission d'enseignement des cégeps: enseignement; rendre accessible l'enseignement postsecondaire (Marcel GILBERT, *ibid.*, p. 90).

Enseignement aux Adultes: «C'est d'ailleurs essentiellement par cette voie qu'est née et que s'est développée la reconnaissance du rôle des collèges en matière de développement régional.»: réponse «...aux demandes de l'industrie, du marché du travail et des Centres de main-d'oeuvre.» (Marcel GILBERT, *ibid.*, p. 90).

«Il est particulièrement intéressant de constater que le gouvernement, dans son plan d'action, identifie les cégeps parmi les dynamismes régionaux.» (Marcel GILBERT, *ibid.*, p. 91).

[56] *Les collèges, partenaires du développement régional*, p. 91.

enseignements aux exigences de l'évolution technologique, de la main-d'oeuvre et du marché du travail[57].»

Dans tout ce programme, le Cégep Joliette-De Lanaudière a déjà des réalisations importantes à son crédit. Pour le reste, comment utiliser ce «réservoir de ressources humaines» du Cégep dans les circonstances actuelles?

Participation à des études régionales

D'importantes études économiques ont été produites sur notre région. Elles ont été rendues possibles grâce au personnel du Cégep.

Le *Bilan de l'activité scientifique et technologique de la région de Lanaudière*, que le Conseil de la Science et de la technologie du Québec a fait produire en 1989, constitue une des études socio-économiques les plus importantes sur la région de Lanaudière. Le Cégep y a pris une part importante dans la personne de son directeur général, Monsieur Marcel Montreuil, qui a rempli le rôle de **Président du Comité du Bilan**. L'étude a duré deux ans de 1987 à 1989. Le rapport a fait de nombreuses recommandations, dont plusieurs concernent directement le Cégep Joliette-De Lanaudière: encouragement à la recherche, partenariat dans les entreprises, etc[58].

---

[57] *Ibid.*, p. 92.

[58] *Bilan de l'activité scientifique et technologique de la région de Lanaudière*, juin 1989, p. 96, 97, 99.

C'est pendant cette période, le 9 avril 1988, que le Cégep et le Sommet économique permanent de Lanaudière ont organisé conjointement une importante rencontre *Innovation/Formation*, dont il a été question plus haut.

Une étude socio-économique, comme celle qu'ont menée en 1987 les professeurs Serge Dubuc et Henri Beauchemin — *L'emploi manufacturier dans Lanaudière: de la grande industrie à la petite entreprise (1961-1984)*, — ouvre des perspectives importantes sur le développement de la région; tout en constituant une importante pierre d'assise pour une éventuelle histoire économique de la région de Lanaudière.

L'Atlas routier de Lanaudière a été produit par le SEPL (Sommet Économique permanent de Lanaudière) et un groupe de professeurs du Cégep Joliette-De Lanaudière.

Aide aux entreprises

Depuis les années 1983, le Cégep a réalisé un bon nombre des recommandations proposées par les colloques, congrès et études sur le développement régional.

L'intégration du Cégep dans le milieu socio-économique de la région a fait des progrès considérables depuis 1968. De nombreuses entreprises ont appris à utiliser le personnel du Cégep comme ressources et le Cégep a pris petit à petit conscience du rôle qu'il pourrait jouer.

Afin d'établir un meilleur contact avec le monde socio-économique, en décembre 1983, le Cégep a pris l'initiative d'organiser une rencontre avec les employeurs, les responsables d'organismes de développement et d'organismes scolaires[59].

La *Journée Innovation-Formation*, du 9 avril 1988, dont nous avons parlé plus haut, obéissait aux mêmes objectifs.

En 1991, le Cégep a offert des sessions de formation à plus de 32 entreprises régionales, dont L'Association des femmes d'affaires, Les Breuvages Kiri, les Caisses populaires, W.C.I., C.H.R.D.L., le Conseil des Attikameks, Hydro-Québec, les Papiers Scott, la Ville de Joliette, pour un total de 3,199 heures de cours[60].

En conclusion, c'est par son service d'éducation des adultes que le Cégep est le plus en mesure de répondre aux besoins des entreprises.

Pour ce qui concerne les facteurs qui pourraient apporter une plus grande implication socio-économique du Cégep dans la région, on remarque que l'étude mentionnée plus haut *Bilan de l'activité scientifique et technologie de la région de*

---

[59] Chantal HÉTU, «Quand le cégep se met à "flirter" les employeurs...», *Joliette Journal*, 7 décembre 1983, p. A-9.

[60] Secrétariat de l'éducation aux Adultes.

Lanaudière fait à peu près les mêmes recommandations que le colloque sur *Les collèges partenaires du développement collégial* de 1989.

On propose une plus grande prise de conscience du sentiment d'appartenance régionale, (Lanaudière n'existe que depuis décembre 1987), une meilleure information des besoins de la région et de la situation du marché du travail de la part du Cégep et une meilleure connaissance des ressources dont dispose le Cégep, de la part des entreprises.

Selon certains, l'enseignement régulier du Cégep devrait mettre en place des programmes correspondant mieux aux grandes industries de la région, comme le caoutchouc, le papier, etc. Mais, selon d'autres, il faut avant tout créer des centres de recherches scientifiques et technologiques adaptées aux besoins du milieu.

On peut supposer que, pour rester compétitives, les industries et les entreprises de la région devront constamment se remettre en question. Le Cégep devrait être un lieu et un centre de rajeunissement: perfectionnement du personnel des entreprises, stages, rencontres, colloques, etc.

Dans son *Bilan socio-économique 1988: région de Lanaudière*, l'O.P.D.Q. fait part des efforts que le Cégep fait pour s'adapter aux besoins du milieu et des ressources qu'il met à la disposition de la région[61].

La recherche

La région peut compter sur deux collèges, un cégep et un collège privé, mais sur aucune université, ni aucun centre de recherches, qui puisse assurer la recherche au niveau régional[62].

En 1981, le Conseil des Collèges faisait des recommandations au Gouvernement du Québec sur la recherche relative au développement régional:

> «Que les collèges contribuent à la diffusion de l'information scientifique et technologique auprès des différents milieux socio-économiques de leur territoire[63].»

Sur ce point le Cégep est plein de bonnes intentions. Dans son *Plan institutionnel 1988-90*, le conseil d'administration du Cégep se proposait de

> «faire une place significative à la RECHERCHE, qu'il s'agisse prioritairement de supporter le développement pédagogique, qu'il s'agisse de

---

[61] «[...] le GÉGEP Joliette-De Lanaudière prévoit des stages en entreprises pour les enseignants des techniques physiques et administratives et de l'informatique. Il offre gratuitement à des entreprises et à des organismes, des services en marketing et en informatique, dans le cadre de ses cours.» (*Bilan socio-économique 1988: Région de Lanaudière*, Québec, OPDQ, 1989, p. 49).

[62] *Bilan de l'activité scientifique et technologique de la région de Lanaudière*, 1989, p. 61.

[63] CONSEIL DES COLLÈGES, *Avis du Conseil des collèges au ministre de l'éducation au sujet de la recherche scientifique dans les collèges*, 1981, p. 30.

> participer au développement socio-économique de la région ou d'encourager la recherche disciplinaire avec les personnels ayant la formation requise pour s'y engager [...][64].

Mais comment réaliser ce beau programme? Où prendre les moyens? Les membres du personnel ont bien réalisé d'intéressantes recherches en enseignement didactique, quelques travaux en recherche fondamentale et d'intérêt régional, entre autres en horticulture et agriculture; ces projets étaient subventionnés par PAREA, FCAR, etc[65]. En 1988, au Cégep Joliette-De Lanaudière et au Collège de L'Assomption, on répertoriait quatre projets pour les trois dernières années; de ce nombre seulement deux projets avaient un intérêt régional[66].

Ces quelques initiatives sont réalisées par des francs-tireurs, en dehors de tout plan d'intégration régionale où le Cégep aurait un rôle précis dans le développement de la région de Lanaudière.

Le *Bilan de l'activité scientifique et technologique* de 1989, (étude présidée par M. Marcel Montreuil, directeur général du Cégep Joliette-De Lanaudière), a bien montré la situation qui prévaut à Joliette.

---

[64] *B.I.P.*, Vol. VI, no 8, 14 mars 1988, p. 3.

[65] *Bilan de l'activité scientifique et technologique de la région de Lanaudière*, 1989, p. 156-157. Dans le même *Bilan...*, p. 82, on note «[...] que les quelques projets au Cégep Joliette-De Lanaudière étaient le résultat d'initiative personnelle d'enseignants. Les projets concernaient les domaines de l'agriculture et de la bureautique.»

[66] *Joliette Journal: Perspectives 89*, 21 décembre 1988, p. 29. Voir aussi *Bilan de L'activité scientifique...*, 1989, p. 153.

> «[...], la fonction de recherche n'est pas incluse dans la tâche des professeurs de cégeps. Les professeurs, même compétents pour ce type d'activités, ont de la difficulté à être admis aux subventions de recherche. Le cegep doit alors subventionner les recherches ou études à même [son] fonds de fonctionnement[67].»

La tâche d'enseignement des professeurs du Cégep Joliette-De Lanaudière (le cas ne diffère pas des celui des autres collèges) ne leur permet pas de faire de la recherche, qu'elle soit fondamentale, ou d'intérêt régional[68].

Tout le monde admet que le Cégep est rempli de hautes compétences. Mais ces compétences se retrouvent d'abord chez les professeurs de l'enseignement régulier, qui sont pris par leur enseignement et «encarcanés» par les normes gouvernementales et leur convention collective.

Reste l'enseignement aux adultes. C'est par cette voie que le Cégep peut le mieux répondre aux besoins de la région et fournir une certaine assistance technique. Sa structure, plus souple que celle de l'enseignement régulier, lui permet de répondre à pied levé à certains besoins des entreprises, grâce à sa banque de professeurs candidats, qui figurent sur la liste d'attente.

---

[67] *Bilan de l'activité scientifique et technologique*..., 1989, p. 80.

[68] Le FCAR qui avait montré une certaine générosité depuis les années 1982 pour la recherche au niveau collégial vient de changer de politique en faveur des universités. («La recherche au collégial», *Interface*, vol. 13, n° 2, mars-avril 1992, p. 9).

Pour réaliser les objectifs de développement régional qu'on lui a tracés, le Cégep a besoin de moyens nouveaux. Le gouvernement pourrait commencer par assurer le salaire d'une personne-ressource à temps plein, qui serait chargé d'assurer le lien entre le Cégep et le milieu régional, de repérer les besoins du milieu, de faire la promotion des ressources du Cégep, bref de changer les mentalités.

VI. DES PROJETS POUR L'AVENIR

Lors de la *Journée Innovation-Formation*, tenue à Joliette le samedi 9 avril 1988, le Cégep, dans la personne de son directeur général, M. Marcel Montreuil, a présenté sa politique officielle; avec des moyens suffisants, le Cégep pourrait réaliser des merveilles.

Un projet retardé: **le campus du Sud**. Depuis plusieurs années, le Cégep a voulu rendre plus accessible l'enseignement **gratuit** aux jeunes de la région de Lanaudière, et particulièrement à la population du sud de la région. Des études et des sondages ont été faits pour connaître les besoins réels du sud de la région. Des ententes ont été faites avec les transports publics afin de faciliter la venue à Joliette des jeunes de Repentigny et des environs. Actuellement le Cégep reçoit au-delà de 200 étudiants de Repentigny.

Le projet d'un Campus du Cégep Joliette-De Lanaudière dans le sud de la région a germé dès 1985. Il a fait l'objet d'études sérieuses. Pendant un an, le Cégep a utilisé

LE MANIFESTE DU 9 AVRIL 1988

«Je me crois autorisé aujourd'hui, à vous affirmer que le CEGEP entend être un partenaire de premier plan dans le développement économique de la région, et particulièrement, par rapport à l'innovation technologique. Cette affirmation s'appuie sur des orientations que le CEGEP vient à peine de se donner, que ces orientations touchent les volets formation, recherche ou relation avec la communauté. Le CEGEP fait une place importante à un certain nombre d'orientations, comme être très vigilant quant aux offres de services, quant aux programmes, quant aux cours à offrir pour répondre adéquatement aux besoins. Le CEGEP entend, et c'est nouveau, se donner une mission de recherche, pas à la manière d'une université, mais en supportant ses chercheurs et en utilisant au maximum les programmes de support qui se présentent en région, via le CEGEP. Le CEGEP aura donc à établir des relations et des liens nécessaires avec les universités, avec des Centres de Recherche, avec d'autres collèges, avec des entreprises, pour participer davantage au développement de la vie socio-économique.

Dans son volet support à la communauté, le CEGEP entend continuer à soutenir l'implication institutionnelle et l'implication de plusieurs membres de son personnel dans une foule d'organisations socio-économiques de la région. Il entend aussi assurer la concertation avec le milieu pour mieux répondre à la fois aux besoins de formation, de recherche-action, notamment pour supporter les activités d'innovations terminologiques. D'une manière très précise, par son service d'éducation aux adultes, le CEGEP sera très vigilant dans la recherche des services à rendre. Et en développant un autre volet qui est la déconcentration de ses services aux points importants de la région là où la clientèle se trouve.

LE MANIFESTE DU 9 AVRIL 1988 (suite)

D'une manière pratique aussi, il existe un certain nombre de programmes qui favorisent les relations avec les entreprises et les organismes d'enseignement, j'en nommerai trois à propos desquels nous serons très proactifs pour les vendre à notre personnel et aux entreprises afin de créer des liens. Le programme de stage en entreprises qui permet à des professeurs d'aller dans des entreprises afin de reprendre contact avec la réalités du travail et de l'entreprise et qui permet également un financement pour le remplacement du professeur. Il faut pour cela, trouver des volontaires dans la boîte et trouver des volontaire à l'extérieur. On peut déjà vous dire qu'un premier sondage nous a permis d'identifier une vingtaine d'enseignants, dans une dizaines de disciplines, qui sont prêts à cela. Un 2e programme d'aide à la recherche technologique permet le transfert de l'expertise des professeurs à des entreprises et pour des projets déterminés. Un tout nouveau programme concerne l'aide au démarrage de projets et invite les organisme d'éducation aux adultes, des collèges et des commissions scolaires à s'associer aux entreprises.»

(Marcel Montreuil, directeur général, *Journée innovation-Formation*, Cégep Joliette-De Lanaudière, 9 avril 1988, p. 94-95)

les services de M. Michel Boulard pour bien établir ce dossier[69]. Le projet a été présenté au Sommet économique de 1990 et accepté en priorité[70].

Dernièrement, Madame Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, n'a pas répondu positivement au projet de Joliette. «Dans sa lettre, la ministre reconnaît que le bassin de recrutement d'un centre de cette nature dans le sud de la région serait suffisant pour en assurer la viabilité[71].»

La principale raison alléguée est la diminution d'élèves que subiraient d'autres Cégeps de la région de Montréal, et particulièrement le Collège privé de L'Assomption.

C'est ainsi que s'est terminé le beau rêve du Cégep Joliette-de Lanaudière de mieux remplir son rôle régional et de procurer l'enseignement **gratuit** aux jeunes du sud de la région.

---

[69] Michel BOULARD, *Problématique: le secteur de l'éducation, niveau collégial, proposée par le Comité pour l'implantation d'un campus collégial public dans le sud de Lanaudière*, dans Éric BANVILLE et Andrée ST-GEORGES, *Profil sectoriel: l'éducation*, Joliette, Sommet économique permanent de Lanaudière, 1989, ANNEXE 7, P. 61-73; aussi *Rapport annuel 1988-1989*, p. 33.

[70] «Le projet de CAMPUS du Cégep dans le sud de la région a été retenu au **PREMIER RANG** au premier tour de scrutin avec une évaluation de 84,5%, puis au deuxième tour avec 29 votes sur 33.» (Marcel MONTREUIL, *B.I.P.*, Vol. VII, n° 8, 28 avril 1989; (*Ibid.*, n° 10, 31 mai 1989, p. 2).

[71] Gilles LOYER, «Robillard dit non à un centre d'études collégiales dans le sud», *Joliette Journal*, mercredi 29 janvier 1992, p. 6.

CHAPITRE V

LE COLLÈGE ET LES INDUSTRIES CULTURELLES

SOMMAIRE:

I. LE COLLÈGE ET LA CULTURE

II. LE COLLÈGE, CENTRE D'ATTRACTIONS

III. LES MUSÉES DU SÉMINAIRE DE JOLIETTE

IV. LES ARTS, LE THÉÂTRE ET LA MUSIQUE

Selon le *Petit Larousse* de 1992, par «industries culturelles», il faut entendre l'«Ensemble des activités intellectuelles et artistiques considérées sous l'angle de leur importance économique, de leur marché.» Tel que défini ici, ce terme ne s'appliquera pas toujours au sens strict du mot dans notre recherche. Toutefois, les activités culturelles dont il sera question ont produit (ou produiront) des retombées socio-économiques à long terme, sinon à court terme.

Comment évaluer ces activités culturelles? Tout le monde est d'accord sur la rentabilité des activités culturelles et de leurs retombées socio-économiques sur un milieu donné, comme d'ailleurs sur les individus. Mais quels critères utiliser pour les évaluer quand on sait que même l'activité touristique pose des problèmes d'évaluation?

Toutefois, il existe des indices. Par exemple, il est évident que le Festival international de Lanaudière a mis la région de Lanaudière sur la carte, que ses retombées économiques sont importantes et qu'elles le seront de plus en plus. Dans un domaine plus modeste, le Séminaire de Joliette s'est fait connaître en dehors de la région par le théâtre et la musique et ces activités lui ont amené un recrutement d'autres régions. Tout marketing culturel qui fait connaître Joliette et la région au dehors n'est pas sans influencer l'économie touristique de Lanaudière.

Parmi les activités culturelles, à retombées économiques, qui seront présentées ici, un certain nombre sont issues du Collège de Joliette, et s'en sont détachées ensuite. Nous soulignerons la contribution du Collège à la naissance et au lancement de certains organismes, dont la région de Lanaudière a tiré profit.

I. LE COLLÈGE ET LA CULTURE

Le Collège: foyer de culture

Récemment, Madame Louise Corriveau traçait ainsi le rôle des cégeps dans les régions:

> «Pour répondre à leur vocation, les cégeps des régions ne peuvent donc se contenter de développer le secteur technique. Il faut qu'ils offrent à l'ensemble des jeunes un milieu d'étude stimulant à tous les points de vue, y compris au plan culturel[1].»

Nous croyons que sur ce point le Cégep Joliette-De Lanaudière a rempli son rôle, poursuivant en cela la ligne tracée par le Séminaire de Joliette. En outre, les réalisations culturelles, dont il a été l'inspirateur et le promoteur, sont devenues pour un bon nombre des industries culturelles, dont les retombées économiques ne sont pas négligeables.

Les premières manifestations culturelles du Collège au 19e siècle furent les «grandes séances» de fin d'année, le musée du Séminaire, les pèlerinages à la chapelle Sacré-Coeur du P. Beaudry, les grandes fêtes commémoratives, etc. qui attiraient toujours un large public. D'autre part, le Collège fut aussi le siège d'une petite industrie du livre.

Le collège éditeur

Au 19e et au 20e siècles, le Collège Joliette a été un foyer d'édition, d'où sont sorties de nombreuses publications.

---

[1] Louise CORRIVEAU, «La scolarisation des jeunes fait-elle encore partie de notre projet de société?», *RND*, n° 1, janvier 1992, p. 28.

La presse du Collège Joliette. En 1876, le Collège Joliette fit l'acquisition d'une presse, qui fut remplacée un peu plus tard par une presse plus moderne[2], sur laquelle on put imprimer diverses publications. La deuxième livraison de *La Voix de l'Écolier* annonce:

> «On exécute à ce Bureau - Toutes sortes - d'imprimés dans un style élégant, tels que Cartes d'affaires et de visites, Mémorandum, Têtes de comptes, Circulaires, Lettres funéraires, etc[3].»

On y imprima les *Annuaires du Collège*, les *Ordos des élèves*, des livres de piété, des manuels scolaires, le Journal du Collège La *Voix de L'Écolier*, Les *Curiosités de l'Histoire de France* et les périodiques de l'Abbé F.-A. Baillargé (*L'Étudiant*, *Le Bon Combat*, *Le Couvent*)[4]. Cette presse ne produisant plus les profits attendus, elle fut vendue en 1892[5].

Les périodiques. *L'Écho du Cercle littéraire* fut le premier journal du Collège Joliette. Il parut dès le lendemain de sa fondation en 1847.

---

[2] A.-C. DUGAS, *Gerbes de souvenirs*, Montréal, 1914, I, p. 330; II, p. 278.

[3] *La Voix de l'Écolier*, vol. 1, no 2, 16 octobre 1876, p. 16. L'année suivante on peut lire: «On exécute au Bureau de la *Voix de l'Écolier* toutes espèces d'impressions aux prix les plus réduits. Promptitude et Soins garantis.» (*La Voix de l'Écolier*, vol. 1, no 10, 15 février 1877, p. 80).

[4] A.-C. DUGAS, Gerbes de souvenirs I, p. 330; II, p. 278-288; Un Éducateur Apôtre: Le R. Père C. Beaudry, Montréal, 1910, p. 106-108.

[5] La Commission des finances des C.S.V. en conseilla la vente en 1892 (ACSVM, Délibération du Conseil provincial des CSV au Canada, 2 mars 1892). Le mobilier de l'imprimerie fut vendu le 16 septembre 1892 pour $150.00 (Reg. 14 (Recettes et Dépenses) 1891-1897, p. 170).

> «En effet, raconte l'abbé A.-C. Dugas, le *Cercle littéraire du collège Joliette* fondé en 1847, eut son organe à lui, manuscrit, il est vrai, mais ayant son nom *L'Écho du Cercle littéraire* et sa devise: *la Charité fait le chrétien, l'Étude fait l'avenir*. C'est le premier journal paru à l'Industrie et à Joliette et il précède de seize années (1847-1863) le *Messager de Joliette*. Nous disons quelque part ailleurs qu'en l'année scolaire (1876-1877), l'*Écho* publia dix-neuf numéros[6].»

La Voix de l'Écolier. Fondée par l'abbé Georges Bélanger, professeur de Belles-Lettres, *La Voix de l'Écolier* fut ensuite prise en main par le P. Jules Peemans, C.S.V., professeur de littérature, mais la rédaction du journal devait être «l'oeuvre exclusive des élèves»[7].

Tout d'abord, on publia *La Voix de l'Écolier du Collège Joliette*, bimensuel, qui parut du 2 octobre 1876 au 24 juillet 1879, dont le premier numéro fut tiré à 700 exemplaires. En plus d'être une mine de renseignements sur la vie des élèves et des anciens élèves, le journal publie le prospectus du Collège et annonce les publications en vente au Collège Joliette, comme le manuel de sténographie, utilisé par le P. Cyrille Beaudry, spécialiste de cette discipline.

Les Annuaires du Collège Joliette commencent à paraître en 1875-1876. Dès l'année suivante, ils sont publiés à l'IMPRIMERIE DE «LA VOIX DE L'ÉCOLIER» DU

---

[6] A.-C. DUGAS, *Gerbes de souvenirs*, Montréal, 1914, II, p. 278; aussi p. 228-229.

[7] A.-C. DUGAS, *Gerbes de souvenirs*, Montréal, 1914, II, p. 279-287.

COLLÈGE JOLIETTE. La page titre de l'*Annuaire* de 1878-1879 indique: «Atelier typ. de la *Voix de l'Écolier*». Après la disparition de la *Voix de l'Écolier*, on mentionne «IMPRIMERIE DU COLLÈGE JOLIETTE». Il en sera ainsi jusqu'en 1892. À cette date, la presse fut vendue à l'abbé Baillargé qui l'utilisera pour l'impression de ses publications: l'*Étudiant*, le *Bon Combat* et le *Couvent*. Ainsi l'*Annuaire du Collège Joliette* de 1892-1893 sort de l'«IMPRIMERIE DU "BON COMBAT" ET DU "COUVENT"». Par la suite les *Annuaires* du Collège sont imprimés à l'IMPRIMERIE GÉNÉRALE de Joliette.

Les Ordos des élèves du Collège Joliette commencent à paraître à l'«IMPRIMERIE DU COLLÈGE» en 1886-1887; l'année suivante on a recours à l'«Imprimerie de l'"Étudiant" et dans la suite à l'«IMPRIMERIE DE "L'ÉTOILE DU NORD"».

Les publications de l'abbé Baillargé, professeur au Collège Joliette de 1882-1883 à 1892-1893[8], sont innombrables[9]. L'abbé Frédéric-Alexandre Baillargé (1854-1928) est lui-même l'auteur de nombreux ouvrages et de plusieurs périodiques. Il s'est rendu célèbre par ses démêlés avec Louis Fréchette.

---

[8] L'abbé Baillargé quitta le Collège Joliette à l'été 1893. À cause de ses démêlés avec Louis Fréchette, le Collège Joliette craignait de perdre du «prestige dans l'opinion publique» (Abbé F.-A. Baillargé au P. P. Lajoie, 11 août 1893 et Lajoie à Baillargé 19 août 1893, ACSV, microfilm). L'abbé Baillargé fut ensuite curé de Rawdon (1893-1899), curé de Saint-Hubert de Chambly (1899-1910) et curé de Verchères (1910-1928) (*Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, I, p. 458).

[9] Réjean OLIVIER, *Vie de l'abbé Frédéric-Alexandre Baillargé (1854-1928): notre polygraphe québécois et joliettain illustre*, Joliette, 1980, 200 p.

Il lança entre autres: l'*Étudiant*, mensuel (1885-1893), devenu le *Bon Combat*, en 1893, bimensuel; le *Couvent* (1886-1893), pour les jeunes filles[10]; la *Famille*, etc.

Les curiosités de l'Histoire de France était publié par le P. Joseph Laporte, C.S.V., professeur de Belles-Lettres. Ce périodique parut deux fois par mois, au cours de l'année 1886-1887, puis s'arrêta après 76 pages de texte, son initiateur ayant quitté le Collège. Sous ce titre, le P. Laporte complète ses cours d'histoire, avec «événements dramatiques, des anecdotes piquantes», etc[11].

L'Estudiant avait été fondé en 1936. Après le transfert du cours collégial au Cégep en 1968, le Séminaire de Joliette conserva le cours secondaire et l'*Estudiant* survécut jusqu'en 1973. L'*Estudiant* connut des jours de gloire dans les années 1940-1950, alors qu'il est inspiré par le P. Wilfrid Corbeil, C.S.V. et qu'il reflète la place prépondérante qu'occupent les arts et la musique au Séminaire de Joliette.

Le jeune naturaliste, le jeune scientifique

Léo Brassard, C.S.V., professeur au Séminaire de Joliette, avait fondé *Le Viateur Naturaliste* en 1950, revue qui devint *Le Jeune Naturaliste* en 1951, et qu'il dirigea et rédigea pendant 12 ans. En 1962, la revue fut acquise par l'ACFAS (L'Association

---

[10] A.-C. DUGAS, *Gerbes de souvenirs*, Montréal, 1914, II, p. 287.

[11] A.-C. DUGAS, *Gerbes de souvenirs*, Montréal, 1914, II, p. 287; aussi J.-A. CHARLEBOIS, *Les anciens du Séminaire: Écrivains et Artistes*, Joliette, 1927, p. 133-134.

canadienne-française pour l'avancement des Sciences) et prit le nom de *Le jeune scientifique*. L. Brassard continua à la diriger jusqu'en 1969, alors qu'elle devint *Québec-science*.

Les journaux du Cégep

Sous le régime du Cégep, les cégépiens créèrent leur propre journal étudiant, *Le Bloc*. Le nom avait été choisi après un concours chez les étudiants et le personnel du collège. Le journal survécut avec des hauts et des bas pendant plusieurs années. Après une interruption de quelques années, les étudiants ont fondé un nouveau journal *L'alinéa*, qui existe toujours, mais sous une forme plutôt modeste.

Les manuels scolaires

Dresser la liste des manuels scolaires et des ouvrages créés par le personnel du Séminaire de Joliette et du Cégep Joliette-De Lanaudière serait une gageure, qui n'entre pas dans les objectifs du présent travail. Nous ne voulons relever ici que quelques échantillons de manuels, dont le Collège a été éditeur, ou qui ont été identifiés au Collège d'une certaine façon.

Le premier manuel scolaire publié par le Collège date de 1848. Il s'intitule «*COURS ÉLÉMENTAIRE / DE BOTANIQUE ET D'AGRICULTURE / PREMIER TRAITÉ / BOTANIQUE* / Par un des Professeurs du Collége Joliette/ Berthier / Imprimerie de l'Écho des Campagnes / 1848.» Ce manuel a 96 pages et fut tiré à 500 exemplaires et

le Collège Joliette en vendit deux douzaines au Collège de Chambly[12]. Il est attribué au P. Étienne Champagneur ou au F. Augustin Fayard[13].

De 1876 à 1892, alors que le Collège Joliette possède une presse, de nombreux ouvrages sortent des ateliers typographiques du Collège. *La Voix de l'Écolier* du 1er janvier 1878 fait grand état d'un manuel de prières qui vient d'être imprimé au Collège[14]. Il s'agit du *Manuel de la confrérie du Coeur de Jésus*... dont la parution sera annoncée plusieurs mois de suite[15].

En 1881, le P. Jules Peemans publie un *Manuel d'histoire littéraire* et *Fleuves et Villes* à l'usage de ses élèves de rhétorique, ouvrages qui seront réédités en 1886[16].

Au 20e siècle, l'ouvrage qui fera le mieux connaître le Séminaire de Joliette sera *L'Histoire du Canada*, des PP. Paul-Émile Farley et Gustave Lamarche, manuel qui

---

[12] ASJ, *Registre des Recettes et Dépenses du Collège Joliette*, n° 1, novembre 1848, p. 50, 120.

[13] J.-A. CHARLEBOIS, *Les anciens du Séminaire: Écrivains et Artistes*, Joliette, 1927, p. 12-13; voir aussi Régean OLIVIER, «Un manuel de botanique publié à Berthier en 1848», *Joliette Journal*, 20 août 1980, p. D-10.

[14] «[...] nous avons commencé, il y a quelques mois, dans l'atelier typographique de la *Voix de l'Écolier*, l'impression d'un nouveau recueil de prières spécialement destiné aux Collèges, Pensionnats et Académies.» (*La Voix de l'Écolier*, vol. II, n° 8, 1er janvier 1878, p. 217-218).

[15] «Vient de paraître à l'atelier typographique de la *Voix de l'Écolier* du Collège Joliette: MANUEL DE LA CONFRÉRIE DU COEUR DE JÉSUS EN FAVEUR DES SAINTES ÂMES DU PURGATOIRE, à l'usage des Collèges et Pensionnats.» 272 pages. (1er février 1878, p. 236, 244, 252, 260, 268, 276, 284, 292, 300, 308, 316, 332).

[16] A.-C. DUGAS, *Un Éducateur Apôtre: Le R. Père C. Beaudry*, Montréal, 1910, p. 108.

devait parcourir une longue carrière dans les collèges classiques[17] et autres établissements scolaires.

Pour la période du Cégep, il serait téméraire de vouloir énumérer tous les manuels ou ce qui en tient lieu (notes de cours, manuels, etc.), qui sont innombrables.

II. LE COLLÈGE, CENTRE D'ATTRACTION

On ne peut parler de tourisme au sens strict du mot pour définir le rôle d'attraction du Collège de Joliette. Toutefois, le collège a été le lieu de rassemblement de foules considérables, qui ont produit des retombées économiques sur Joliette. Comme nous l'avons vu au chapitre III, l'équipement du Séminaire de Joliette (auditorium, gymnase, etc.) a attiré à Joliette des activités sociales et culturelles qui ont, sans doute, laissé quelques bénéfices aux citoyens de Joliette. Mais il y eut aussi d'autres facteurs qui firent du Collège de Joliette un centre de ralliement. Dans le Québec d'aujourd'hui, personne ne conteste l'importance du tourisme religieux[18]. Or, sait-on qu'au 19e siècle, la chapelle du Collège de Joliette était un lieu de pèlerinage?

---

[17] *Histoire du Canada*, Cours supérieur, Montréal, Librairie Saint-Viateur, 1934, 545p., ill., cartes; Rééditions en 1935, 1937, 1945.; repris par Denis VAUGEOIS et Jacques LACOURSIÈRE, en 1968 et 1970.

[18] L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal: deux millions de visiteurs annuels; Sainte-Anne-de-Beaupré: un million et demi; Notre-Dame-du-Cap: près d'un million.

La chapelle du Collège Joliette attira des pèlerins à partir de 1876, à cause de l'indulgence de la Portioncule[19] qui y était attachée.

> «Dès la première année, raconte l'abbé A.-C. Dugas, à l'époque de l'Indulgence le 1er et le 2 d'août, il y eut à Joliette, affluence de pèlerins à la tête desquels marchait, en rangs serrés et nombreux, tout un essaim de jeunes écoliers dont l'unique ambition se bornait à l'emporter, en nombre de visites, sur le reste de la foule[20].»

La chapelle du Sacré-Coeur, construite en 1881-1882 par le P. Cyrille Beaudry, supérieur, devint rapidement la destination de nombreux pèlerinages. Elle avait été déclarée officiellement **centre de pèlerinage** par Mgr Fabre, évêque de Montréal, en 1883. Selon Louis-Edmond Hamelin, ce lieu de pèlerinage attira des foules considérables à Joliette.

> «Les journaux du temps nous révèlent qu'elles ne sont pas rares les organisations civiques qui, après 1883, partent des environs, même de Montréal ou des Trois-Rivières, pour venir à Joliette faire leur pèlerinage annuel[21].»

Il y eut aussi les grandes manifestations à l'occasion des fêtes du Collège. Une fête, comme celle du cinquantenaire de 1897, ne devait pas laisser les commerces de Joliette indifférents; rassemblement de 1 500 anciens élèves, (près d'un tiers de la

---

[19] Au 13e siècle, les papes avaient accordé une indulgence plénière aux fidèles qui visitaient le sanctuaire de la Portioncule, «première maison de l'ordre de Saint-François, près d'Assise», le 2 août de chaque année. Au 17e siècle, l'indulgence plénière fut étendue à d'autres églises et chapelles. (*Larousse du XXe siècle en six volumes*, 1932, vol. V, p. 727).

[20] A.-C. DUGAS, *Gerbes de souvenirs* , Montréal, Arbour & Dupont, 1914, I, p. 215.

[21] L.-E. HAMELIN, *Aspects de géographie sociale de la cité de Joliette*, p. 123.

population de la ville, qui à l'époque comptait à peine 4 000 habitants), qui envahissent la ville de Joliette pendant trois jours. Toute la ville s'arrête, participation du maire et du conseil de la ville. Fête civique. Selon un témoin oculaire, «Jamais Joliette n'avait vu un pareil concours de population. Jamais affluence si grande de peuple n'avait envahi son enceinte, [...][22].»

Les fêtes du soixantième en 1910 et celles du Centenaire de 1947 ne furent pas moins grandioses. L'estrade construite au bout de la cour du Séminaire, pouvait contenir 10 000 personnes assises (Voir *infra*).

III. LES MUSÉES DU SÉMINAIRE DE JOLIETTE

Le musée du Séminaire fut longtemps une des grandes attractions de Joliette. Il y eut plusieurs musées au Séminaire. Le plus célèbre est le musée d'art fondé en 1943, l'ancêtre du Musée d'art de Joliette. Auparavant il y eut le Musée dit «du Fr. Coulombe» et le musée des sciences de la nature.

Le premier musée

Les premières collections du musée du Séminaire remontent au P. Joseph Michaud, c.s.v. (1822-1902), comme nous l'apprend *La semaine religieuse de Montréal*,

[22] Antoine BERNARD, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, Montréal, 1947, I, p. 603.

en 1903. «C'est au Père Michaud que notre Collège [Joliette] dut son premier cabinet de physique, son premier laboratoire, les premières collections de ses musées[23].» Le même P. Michaud, architecte, à qui on doit le plan de nombreuses églises, dont la cathédrale de Montréal, était aussi numismate et collectionneur[24].

On sait que dès 1885, il y avait un musée au Collège Joliette. L'*Annuaire* de 1890-1891, donne la liste des *Dons faits au Collège Joliette de septembre 1885 à juillet 1891*[25]. On ne distingue pas entre la bibliothèque et le musée, mais on peut noter de nombreux objets «muséables» comme des minéraux, des médailles, des monnaies, des «oiseaux montés», un tomahawk, des fossiles, des pipes, des papillons, des mammifères, etc. À partir de 1891, l'*Annuaire* distingue la liste des «Dons faits au Musée» de celle des dons faits à la bibliothèque.

---

[23] *Semaine religieuse de Montréal*, Vol. XLI, n° 2, 10 janvier 1903, p. 45; aussi ANCSV, n° 13, 1903-1904, p. 93.

[24] «Le Père J. Michaud était astronome, physicien, géologue, architecte. Il était numismate et collectionneur pour l'agrément de ses loisirs et l'avantage de ses nombreux amis.» (*Semaine religieuse de Montréal*, Vol. XLI, n° 2, 10 janvier 1903, p. 46). A l'Institution des Sourd-Muets, le P. Michaud organise un musée: «Astronome, architecte, numismate et collectionneur, il pourvut ce musée d'un grand système planétaire, de plusieurs instruments de physique, d'une série des ordres d'architecture et d'une remarquable collection de monnaies. Il commença aussi l'organisation d'un musée zoologique que devait perfectionner plus tard, surtout en ce qui concerne l'entomologie, le modeste et savant Frère Ouellet.» (Antoine BERNARD, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*, I, p. 586).

[25] *ANSJ* 1890-1891, p. 45-51.

En 1913, le P. Joseph Morin, supérieur, fit installer le musée dans un nouveau local, muni d'un nouvel ameublement[26], logé dans l'aile de la façade; la salle est située aux 4e et 5e étages et comprend une mezzanine. Les luxueuses armoires de chêne présentaient «une surface vitrée de 800 pieds carrés[27].»

L'abbé A.-C. Dugas racontera en 1914:

> «Si vous n'avez pas vu le nouveau Musée du Séminaire de Joliette, il faut le voir et, comme moi, vous serez surpris et émerveillés des trésors qu'il renferme. Il faudrait en faire l'inventaire détaillé; ce serait un ouvrage du plus haut intérêt. Souvent j'avais visité ces salles de notre maison; mais, vu leur installation peu favorable, rien ne ressortait; aujourd'hui, dans les riches casiers, les opulentes vitrines, l'exposition est superbe, le parterre et les galeries sont baignés de lumière et d'espace, et ainsi la collection de monnaies et de médailles, unique on peut dire, léguée par le juge Baby s'étale dans toute sa richesse. L'*Annuaire* de 1905-1906 parle ainsi de cette collection: "M. Baby n'a pas oublié son *Alma Mater*; il lui a légué $3,000 et sa collection de monnaies et de médailles évaluée, dit-on, à $8,000 ou $10,000 piastres."[28].»

Les collections s'accroissent régulièrement grâce aux dons des bienfaiteurs, dont la liste nous est fournie par les *Annuaires*.

À partir de 1924 et les années suivantes, les *Annuaires* du Séminaire présentent une notice du Musée. Le musée comprend 10 000 articles répartis dans les collections

---

[26] 29 septembre 1913: ameublement du Musée (CASJ, vol. 1893-1914, p. 184).

[27] *ANCSV*, no 43, 1934, p.40.

[28] A.-C. DUGAS, *Gerbes de souvenirs: Mémoires, Épisode, Anecdotes et Réminiscences du Collège Joliette*, 1914, tome II, p. 365-366.

de zoologie, d'ornithologie, de minéralogie. «Le joyau du musée est incontestablement la collection des monnaies et médailles donnée par le juge Baby, à laquelle est venue s'ajouter la collection encore précieuse de M. l'abbé Favreau. Elle comprend des monnaies de la plus lointaine antiquité, de Rome, de la Grèce, voire même d'Alexandre[29].»

L'*Estudiant* d'octobre 1938 présente le musée sur ses deux pages centrales avec d'impressionnantes photographies. L'auteur, M. Marcel Roussin, a fait une visite enthousiaste du musée: «Le musée du Séminaire passe pour un des plus beaux de la province. Il est installé dans une vaste pièce à deux étages avec galeries. Depuis 1910, il existe comme tel[30].» On y apprend qu'en plus des quatre collections mentionnées plus haut, le musée possède une importante collection d'insectes, de nombreux spécimens d'artisanat amérindien, plusieurs objets ou instruments d'ordre ethnologique: dévidoir, "braye", rouet, fléau, etc., la première pompe à incendie de Joliette, les premiers fanaux des rues de Joliette, des armes de la première guerre mondiale, l'épée de Louis Riel, des souvenirs de Barthélemy Joliette et de son manoir[31].

---

[29] *ANSJ* 1924-1925, p. 22-23.

[30] Marcel ROUSSIN, E.E.D.; Sc. Soc., «Le musée du Séminaire [sc. naturelles]», *L'Estudiant*, vol. 3, no 1, octobre 1938, p. 4.

[31] Marcel ROUSSIN, *ibid.*, p. 4-5.

Le grand organisateur du musée avait été le frère Rémi Coulombe, C.S.V. (1858-1932), qui s'ést identifié au musée comme curateur pendant près de 20 ans. Il était taxidermiste et il avait empaillé lui-même la plupart des mammifères et des oiseaux du musée[32]. On disait le «musée du Fr. Coulombe», comme on dira plus tard le musée du P. Corbeil.

Dans sa notice biographique parue dans l'*Annuaire des Clercs de Saint-Viateur* de 1934, on fait part de la célébrité du Musée du Séminaire:

> «Grâce au zèle et à l'habileté du Frère Coulombe, le musée de Joliette acquit une certaine célébrité dans le pays même. Tous ceux qui s'intéressaient aux musées ont tenu à le voir, et plus d'une fois des visiteurs étrangers ont fait le voyage à Joliette exprès pour en apprécier la richesse[33].»

Le Musée de Lanaudière

Qu'advint-il de ce musée? La partie «sciences naturelles» proprement dites devient le Foyer des sciences naturelles en 1956. La collection de monnaies du juge Baby fut installée dans le nouveau musée du Séminaire logé dans la nouvelle aile Beaudry en 1960. La collection de monnaie fut volée le 26 avril 1961[34]. Quant aux objets, d'ordre ethnologique ou historique, 141 pièces, faisant «partie de patrimoine régional», ils furent déposés et prêtés au «Musée de Lanaudière Incorporé sous les auspices de la Société

---

[32] Marcel ROUSSIN, «Le frère Coulombe... et son musée», *L'Estudiant*, vol. 3, no 1, octobre 1938, p. 6; voir aussi «F. Rémi Coulombe, catéchiste formé (1858-1932)», *ANCSV*, n° 43, 1934, 36-42.

[33] *ANCSV*, no 43, 1934, p. 40.

[34] ASJ, *Journal du Séminaire de Joliette*, Vol. 20: 1960-1962.

historique de Joliette» «aux soins de M. Serge Joyal», le 1er novembre 1967[35]. *L'Action populaire* avait souligné le geste du Séminaire de Joliette de la façon suivante:

> «Mais voilà qu'avec la fondation d'un musée d'histoire régionale, le vieux musée du Séminaire peut revivre dans un cadre neuf, tout à fait adapté à sa nature. Conscientes de la nécessité de rendre accessibles à la population des objets qui témoignent de notre passé, les autorités du Séminaire de Joliette n'hésitent pas à déposer au Musée De Lanaudière l'inventaire des articles de ce qui était autrefois le musée historique du Séminaire[36];»

Le musée de Lanaudière était logé dans la maison dite maintenant «Antoine-Lacombe» (895, rue visitation, Saint-Charles-Borromée), alors propriété de Maître Serge Joyal.

Le musée des sciences naturelles

Dans les années 1950, on manquait d'espace pour loger le personnel du Séminaire. Les collections qui intéressaient les sciences naturelles furent récupérées par Léo Brassard, C.S.V., pour le Foyer des Sciences naturelles, logé dans une maison voisine du Séminaire, (maison dite Farmer, ancienne résidence du juge Dugas), 88 rue Saint-Charles Sud.

> «Une maison de treize pièces abrite, depuis novembre 1956, le musée d'histoire naturelle du Séminaire sous le nom de *Le Foyer des Sciences naturelles*. Le club des Jeunes Explorateurs y a établi ses quartiers et y poursuit, sous la direction du F. Léo Brassard, un excellent travail d'initiation scientifique[37].»

---

[35] L'entente précise que ces 141 objets sont déposés et prêtés pour un temps indéterminé. Les Clercs de Saint-Viateur du Séminaire «se réservent le droit et la facilité de reprendre quelques-uns ou tous ces objets tant qu'il n'y aura pas eu une autre entente». (ACSVJ, Correspondance 1959-1980: Musée d'art).

[36] «Le vieux musée du Séminaire renaît: Dons importants au Musée du Lanaudière», *L'Action populaire*, 15 novembre 1967.

[37] *ANCSV*, n° 66, 1957, p. 185-186.

L'ouverture officielle eut lieu le 30 novembre 1956. «Le R. Léo Brassard, c.s.v. est le directeur de ce nouveau foyer d'activités, où se sont logées depuis quelque temps les bêtes du musée[38]», pouvait-on lire dans les éphémérides de l'*Annuaire du Séminaire*.

Plus tard les collections du Foyer des Sciences naturelles furent recueillies dans l'Aile Beaudry (terminée en 1960), où elles se trouvent toujours: laboratoire de biologie et corridor du 5e étage.

Le musée d'art du Séminaire de Joliette

En plus des cours offerts aux élèves par le Studio de dessin et de peinture (dit pendant longtemps «Studio du P. Corbeil»), le Séminaire se fit remarquer par de nombreuses activités artistiques[39].

L'*Annuaire* de 1932-1933 annonce les tarifs des cours de dessin et affiche la photographie du studio d'art pour la première fois. Le P. Wilfrid Corbeil était professeur de dessin depuis 1931.

---

[38] *ANSJ* 1956-1957, p. 98; voir aussi CASJ vol. 6: 1954-1965, p. 28-29 et *ANSJ*, 1956-1957, p. 94.

[39] Marcel ROBITAILLE, «Le studio - Historique et oeuvres collectives», *L'Estudiant*, vol. 1, n° 7, mai-juin 1937, p. 4-5; Viateur SYLVESTRE, «Du côté du studio - nova et vetera», *L'Estudiant*, vol. 3, n° 2, novembre 1938, p. 4-5; André LAPALME, «En visitant le studio de peinture», *L'Estudiant*, vol. XIX, n° 2, Noël 1954, pp. 14-15.

Le Séminaire mit à la disposition des arts des locaux qui rendirent possibles de fréquentes expositions de peinture. L'une de ces expositions fut célèbre entre toutes, celle de 1942 sur la peinture moderne, qui compta beaucoup, dit-on, dans la carrière du peintre Paul-Emile Borduas[40].

On peut juger de la place des arts dans la vie étudiante de cette époque par le reflet qu'en donne le journal *L'Estudiant*. De 1936, date de la fondation du journal, jusque dans les années 50, l'espace qui est réservé aux arts est nettement prédominant, et cela tant par le nombre des articles, que par les illustrations.

La fondation du **Musée d'art du Séminaire**, en 1943, fut une des grandes réalisations du P. Wilfrid Corbeil, de ses collaborateurs, du Dr Roméo Boucher et des Anciens du Séminaire[41]. Il fut logé d'abord dans le grand parloir; puis, quand le Séminaire eut acquis la prestigieuse collection Tisdell, le Musée d'art fut installé dans des locaux appropriés de l'Aile Beaudry (1962)[42].

---

[40] Wilfrid CORBEIL, «Exposition de peintures modernes au Séminaire - Réponse à Jean Bernot», *L'Estudiant*, vol. 6bis, n° 3, février 1942, p. 2-3; Constant LAVALLÉE, «Paul-Émile Borduas à Joliette», *L'Estudiant*, vol. XXVI, n° 5, février 1962, p. 8.

[41] «Un Musée d'Art au Séminaire - Un projet de Monsieur le Docteur Roméo Boucher qui devient une réalité», *L'Estudiant*, vol. 7, n° 5, mai-juin 1943, p. 6; Réal AUBIN, «Notre musée d'art», *L'Estudiant*, vol. XI, n° 2, nov.-déc. 1946, pp. 7-8.

[42] Yvon BÉLAIR «Inauguration du musée d'art», *Les Anciens de Joliette*, vol. 3, n° 2, p. 1; Charles F. COMFORT, «Le musée d'art», *Les Anciens de Joliette*, vol. 3, n° 3, janvier 1962, pp. 6-7.

Le P. Maximilien Boucher, sculpteur et peintre, élève et successeur du P. W. Corbeil, devait continuer la tradition artistique du Séminaire. C'est cette tradition artistique que le Cégep a prise à son compte en 1968, et à laquelle il a donné toute son ampleur en lui faisant une place privilégiée dans ses programmes (Concentration ***Art*** et Spécialisation ***Arts plastiques***).

Le Musée d'art du Séminaire de Joliette avait été incorporé en 1966[43]. Le 22 avril 1968, pour faire place au Cégep, le Conseil d'Administration décida de transporter le Musée dans l'ancien Scolasticat Saint-Charles (maintenant Centre de réflexion Chrétienne)[44]. Il y demeura jusqu'en 1975, alors qu'il devint **Le Musée d'art de Joliette** et qu'il fut installé dans un nouvel édifice, situé au 145, rue Père Wilfrid-Corbeil[45]. Les collections les plus importantes du Musée d'Art, Collection canadienne, Collection Tisdell, Collection des Clercs de Saint-Viateur, Collection Corbeil, ont été acquises d'abord par le Séminaire de Joliette, qui ensuite les a cédées au Musée d'Art, par l'intermédiaire des Clercs de Saint-Viateur[46].

---

[43] *CASJ* vol. 7: 1965-1967, p. 21-22.

[44] *CDSJ* Vol. 2, 1954-1968, p. 207.

[45] Le Musée d'Art de Joliette fut inauguré officiellement le 25 janvier 1976 (Marcel DUCHARME, «L'histoire du Musée du P. Corbeil», *Joliette-Journal*, 14 janvier 1976).

[46] Sur le musée d'art du Séminaire voir *ANCSV*, n° 52, 1943, p. 314-316; n° 69, 1960: 249; n° 70, 1961: 175-176. *CASJ* vol. 6: 1954-1965, p. 121; vol. 6: 1954-1965, p. 168-169; vol. 6: 1954-1965, p. 292. *CDSJ* Vol. 2 (1954-1968), p. 207. *L'Estudiant*, vol. 7, no 5, mai-juin 1943, p. 6; vol. 8, no 2, novembre-décembre 1943, p. 5; vol. 8, no 1, septembre-octobre 1943, p. 8; vol. 9, no 3, janvier-février 1945, p. 8; vol. XI, no 2, novembre-décembre 1946, p. 6-7; vol. XIII, no 2, novembre-décembre 1948, p. 10; vol. XXV, no 10, juin 1961, p. 1; vol. XXVI, no 7, mars 1962, p. 6-7; vol. XXVI, no 5, février, 1962, p. 12; vol. XXXIII, no 4, 6 novembre 1967, p. 3. Claude-Lyse GAGNON, «Le Père Corbeil et son

À cause de la richesse de ses collections et de l'envergure de ses expositions, le Musée d'art de Joliette attire chaque année des milliers de visiteurs[47]. Le *Bilan socio-économique 1988, Région de Lanaudière*, de 1988, affirme que «Sur le plan des arts visuels, la région s'est dotée d'un Musée d'art d'intérêt suprarégional[48].»

En 1989, les collections du Musée d'art de Joliette étaient évaluées à environ dix millions de dollars[49].

IV. LES ARTS, LE THÉÂTRE ET LA MUSIQUE[50]

Le «RETABLE» et le Séminaire de Joliette

Le *RETABLE*[51] fut un groupement d'artistes dont l'objectif principal était de renouveler l'art religieux au Québec et au Canada. Sa fondation est due à la rencontre

---

musée», *Sélection du Reader's Digest*, mai 1978, p. 92-97.

[47] Entre 10 000 et 11 000 visiteurs. On espère atteindre les 20 000 à 22 000 d'ici quelques années (*Joliette Journal*, 10 juin 1992, p. 3).

[48] *Bilan socio-économique 1988, Région de Lanaudière*, Québec, OPDQ, 1989, p. 50.

[49] Maryse CHEVRETTE, *Profil sectoriel: LA CULTURE*, Joliette, Conseil de la culture de Lanaudière, 1989, p. 12.

[50] La contribution du P. Rolland Brunelle et du P. Fernand Lindsay à la vocation musicale de Joliette et de la région de Lanaudière est immense. Vouloir relever la médiagraphie les concernant relèverait de la gageure et pourrait faire l'objet de plusieurs thèses. Nous ne référerons ici qu'à quelques articles les plus importants.

[51] «Partie postérieure et décorée d'un autel, qui surmonte verticalement la table.» (Petit Robert).

du P. Wilfrid Corbeil et de l'abbé André Lecoutey, artiste français, en novembre 1946. La fondation du RETABLE fut annoncée officiellement en février 1947.

> «Les journaux canadiens d'aujourd'hui annoncent la fondation d'un mouvement d'art sacré canadien qui a pour nom LE RETABLE, dont le siège est au Séminaire de Joliette. Le Père Wilfrid Corbeil, c.s.v. est le président de ce mouvement et l'abbé André Lecoutey, des Ateliers d'art sacré de Paris, le vice-président[52].»

Le manifeste parut également dans plusieurs revues. On y lit que «Le RETABLE n'est pas une affaire commerciale de plus[53].» Les consultations étaient gratuites («*Bureau de consultations gratuites*, au Séminaire de Joliette ou par correspondance»).

Au début, le RETABLE était composé du P. W. Corbeil, président, de l'abbé André Lecoutey, secrétaire, des PP. Étienne Marion, c.s.v. et Maurice Ouellet, c.s.v., de Mesdames Cécile Chabot, peintre-imagier, Sylvia Daoust, sculpteur, de MM. Marius Plamondon, sculpteur et verrier, Gilles Beaugrand, orfèvre, Bertrand Vanasse, céramiste, auxquels se joindront peu après le P. Maximilien Boucher, c.s.v., sculpteur et peintre, M. Maurice Raymond et le P. Julien Déziel, o.f.m., professeurs à l'École des Beaux-Arts de Montréal, les abbés Paul Valois et François Lanoue, professeurs au Séminaire de Joliette, de même que les FF. Jean-Jacques Lebrun, c.s.v. et Marcel Adam, c.s.v., ébénistes.

---

[52] *ANSJ* 1946-1947, Éphémérides du 6 février, p. 118.

[53] Wilfrid CORBEIL, «Un groupement canadien d'art sacré», *L'Action nationale*, XXXIII,n° 3, mars-avril 1949, p. 172.

La contribution de l'abbé André Lecoutey au RETABLE fut importante, quoique que plus discrète que celle du P. W. Corbeil. Il passa près de huit années à Joliette. Il fut professeur d'histoire de l'art au Séminaire[54] et réalisa d'importantes oeuvres, dont les panneaux historiques de la salle de récréation à l'occasion du centenaire du Séminaire en 1947. Il s'exprimait par le pinceau et par la plume. Il fut cofondateur de la revue *Arts et pensée*[55], qui avait en partie les mêmes objectifs que le RETABLE et dont le mot d'ordre était *information* et *formation*. Il en fut le directeur-adjoint et l'artisan principal; il y écrivit un grand nombre d'articles sur l'art sacré.

L'activité du RETABLE fut remarquable. Pour l'année 1954, l'*Annuaire des Clercs de Saint-Viateur* mentionne les réalisations suivantes:

> «Il faut souligner de façon particulière les activités du Retable dont le P. Wilfrid Corbeil a été un ouvrier de premier plan. Les devis de cet artiste de chez nous ont permis, entre autres, la restauration du Salon des évêques à l'archevêché de Québec, la restauration complète de l'évêché de Joliette, celle du sanctuaire de la cathédrale de Saint-Jérôme, celle de la chapelle privée de Mgr l'Évêque coadjuteur de Saint-Jean. Le P. Corbeil a aussi dressé le plan de l'église Saint-Joseph de Waltham, Mass., celui du monastère des Dominicaines de Sherbrooke, celui de la restauration de la chapelle de Carmes de Hamilton, Mass., celui de l'église de la chapelle indienne de Maria, baie des Chaleurs, celui de l'église paroissiale de Senneterre, celui de la restauration de l'église Sainte-Bernadette de Hull et de nombreuses autres chapelles et oratoires. Parmi les objets de culte dont le Père a dressé les plans, signalons l'ostensoir du Centre marial canadien, le chemin de croix de pierre du grand séminaire de

[54] L'abbé André Lecoutey fit partie du personnel du Séminaire de 1947 à février 1953; il enseigna ensuite à l'École du meuble de Montréal jusqu'à son retour en France à l'été 1955. Sur l'abbé André Lecoutey et son oeuvre, voir Robert VALOIS, «Monsieur l'abbé André Lecoutey», *Les Anciens de Joliette*, Vol. 1, n° 5, juin 1955, p. 5-6.

[55] La revue *Arts et pensée* exista de janvier 1951 à 1955.

Nicolet, l'anneau pastoral de S. E. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, la croix pectorale de S. E. Mgr de Hearst, les insignes d'évêque et les vêtements liturgiques de Mgr l'Évêque de Saint-Paul, Alberta[56].»

À Joliette, la réalisation la plus représentative du RETABLE reste la chapelle de la Maison Centrale des Clercs de Saint-Viateur. Les plans de l'édifice sont du P. W. Corbeil et de l'architecte Charbonneau. Dans la chapelle même, les verrières et les sculptures des bancs sont de Marius Plamondon; la vierge est de Sylvia Daoust.

En plus des expositions personnelles de ses membres, le RETABLE, comme groupe, se fit connaître par un certain nombre d'expositions: entre autres le 18 octobre 1947 à L'Ermitage de Montréal[57], à Rome en 1950 et à l'Université de Montréal le 9 mars 1957[58].

L'exposition de Rome en 1950 eut lieu à l'occasion du congrès international des artistes catholiques. «Le RETABLE était représenté par des sculptures de Mlle Sylvia Daoust et du R. P. Maximilien Boucher, C.S.V., un vitrail de M. Marius Plamondon et

[56] *ANCSV*, n° 63, 1954, p. 159.

[57] *ANSJ* 1947-1948, p. 114; aussi André LECOUTEY, «Le Retable, groupement d'Arts Sacré: sur une exposition», *L'Estudiant*, vol. XII, n° 2, novembre-décembre 1947, p. 6-7.

[58] *ANSJ* 1956-1957, p. 104.

des photos du Noviciat de Joliette, dessiné par le R. P. Wilfrid Corbeil, c.s.v., en collaboration avec l'architecte René Charbonneau[59].».

En termes monétaires, il est difficile d'évaluer les retombées économiques du RETABLE. Les revenus qu'en retira le Séminaire furent, sans doute, modestes. Mais la contribution du RETABLE à l'évolution de l'art sacré au Québec et au Canada fut importante dans les années 1950. Le siège du RETABLE étant logé au Séminaire de Joliette, le crédit et le prestige de cet organisme et d'une partie de ses membres retomba en grande partie sur le Séminaire de Joliette et accrût son «capital culturel».

Les nombreux articles publiés par le P. Corbeil et l'abbé Lecoutey dans *L'Action nationale*, *Arts et pensée*, *Les Carnets viatoriens*, *Culture*, *L'Estudiant*, *La revue eucharistique du clergé*, etc. et dans les journaux, illustrent l'intensité de la vie artistique de ces années[60].

La musique

Le Séminaire de Joliette continue l'oeuvre inaugurée au 19e siècle par le F. Louis

---

[59] Wilfrid CORBEIL, «Au congrès international des artistes catholiques à Rome», *Arts et pensée*, n° 1, janvier 1951, p. 27, note 1.

[60] Sur le RETABLE, voir ASJ, Dossier: RETABLE; Fonds ANCIENS, Dossiers: Corbeil, Wilfrid et Lecoutey, André. Aussi Luc BEAUCHEMIN, «Une page d'histoire du Retable», *L'Oeuvre, revue d'art de Lanaudière*, vol. 2, n° 4, hiver 1989-1990, p. 22-25.

Vadeboncoeur, professeur de musique et de chant pendant plus de trente ans[61].

Jusqu'en 1925, on trouve sans doute à Joliette les mêmes activités musicales que dans les autres collèges classiques: chorales, fanfare, harmonie, cours de chant, concerts, exécutions d'opérettes, etc.

Le Séminaire de Joliette développe ses activités musicales particulièrement à partir de 1926. La nouvelle Aile Bonin offre des salles de musique tout à fait modernes et surtout une salle académique de 1 200 places, ce qui n'était pas fréquent à cette date pour une petite ville comme Joliette qui comptait à peine 11,000 habitants.

À différentes époques, il avait existé un orchestre au Séminaire, mais le plus célèbre fut celui qui fut dirigé par le P. Lucien Bellemare dans les années 1940. Composé de musiciens provenant du Séminaire, mais épaulés par des musiciens de l'extérieur (anciens élèves et amis du Séminaire), l'orchestre se fit valoir en de multiples circonstances, par exemple le 28 mai 1946, alors que Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre au Metropolitan Opera House de New York, et directeur du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, dirigea la *Symphonie inachevée* de Franz Schubert[62]. La

---

[61] Léo-Paul HÉBERT, *Le financement du Collège Joliette: perspectives historiques (1846-1904)*, Joliette, 1989, p. 231.

[62] Antonin LAMARCHE, «À l'école de Wilfrid Pelletier», *L'Estudiant*, vol. 10, n° 5, mai-juin 1946, p. 8; aussi *ANSJ* 1945-1946, p. 116.

réputation musicale du Séminaire amena à Joliette un certain nombre d'élèves, dont Fernand Lindsay, futur directeur artistique du Festival international de Lanaudière[63].

La Société des Amis du Séminaire avait été fondée en 1943, «société dont le but est d'entretenir et de promouvoir le goût d'une plus grande culture littéraire et artistique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté[64].» Cette société prenait la relève de la Société de Conférences fondée en 1937[65]. Sans se consacrer exclusivement à la musique, les Amis du Séminaire offrirent aux élèves et au public de Joliette de nombreux concerts.

En 1951, les Jeunesses musicales du Canada sont fondées à Joliette. Bientôt, sous la direction du P. Fernand Lindsay, les Jeunesses Musicales s'élargissent et, en plus des quatre concerts ou récitals annuels réglementaires, offrent au public du Séminaire et à celui de la ville une multitude d'autres concerts et spectacles. Par exemple, pour le 10e anniversaire de fondation des JMC, on présenta plus de 12 représentations: théâtre, opéra, musique de chambre et récital[66].

---

[63] Raymond LOCAT, «L'orchestre symphonique du Séminaire», *L'Estudiant*, vol. 9, n° 2, nov.-déc. 1944, p. 15; aussi «La tradition musicale du Collège Joliette», *SCHEC*, 1987, pp. 83-94.

[64] *ANCSV*, n° 52, 1943, p. 317; n° 53, 1944, p. 131.

[65] ASJ, Doss. *Rapports annuels: Rapport pour l'année 1943-44*.

[66] *ANCSV*, n° 71, 1962, p. 218.

Si, avec des moyens financiers médiocres, le Séminaire de Joliette a pu réaliser sur le plan musical une performance peu commune, il le doit à l'heureuse rencontre de plusieurs personnes d'envergure, telles que les PP. Rolland Brunelle, Étienne Marion, Lucien Bellemare, Fernand Lindsay et plusieurs autres. Le Cercle d'initiation musicale du P. Marion, la chorale animée par les PP. Bellemare et Brunelle, le chant enseigné par Maître Lucien Dugas, la fanfare ou l'harmonie, animée par le P. Brunelle, les cours de piano de M. Georges Lindsay (oncle du P. Fernand Lindsay), les cours de violon, etc. illustrent le dynamisme de la vie musicale de cette époque.

Depuis l'avènement du Cégep, en 1968, la tradition musicale du Séminaire de Joliette s'est perpétuée et concrétisée dans une foule d'organismes qui ont donné à Joliette et à la région de Lanaudière une vie musicale extrêmement intense; entre autres, le Centre musical de Joliette, l'École de musique de Joliette, le Camp musical du Lac Priscault, l'Orchestre symphonique des Jeunes de Joliette (O.S.J.J.), les Chanteurs de la Place Bourget et surtout le Festival international de Lanaudière (FIL).

En offrant la Concentration ***Musique***, le Cégep Joliette-De Lanaudière continue la tradition musicale du Séminaire de Joliette et se propose d'en faire une caractérisque régionale[67].

---

[67] Le 13 juin 1983, la Direction du Cégep a rendu hommage au P. Rolland Brunelle en nommant la Salle académique «*Salle Rolland-Brunelle*» (Conseil d'Administration -0559-83).

Le théâtre

Le souci d'avoir une salle académique remonte au début du siècle. Il en fut particulièrement question lors de la construction de l'Aile de la façade en 1907; le Collège de L'Assomption avait une salle de spectacle qui ne lui avait coûté que 6 000,00$[68]. On avait envisagé plusieurs plans, par exemple en 1907, en 1911, 1913[69].

La «grande séance» de fin d'année était depuis longtemps une tradition à Joliette, comme d'ailleurs dans les autres collèges classiques. Mais le «sommet» des représentations théâtrales se situe entre les années 1930 et 1950. Comme pour la musique, la rencontre et la collaboration de professeurs amoureux de l'art, d'artistes, de musiciens, d'écrivains, de spécialistes en art dramatique, tels que les PP. Wilfrid Corbeil, Cléophas Dumontier, Louis-Joseph Lefebvre, Gustave Lamarche, Antonin Lamarche, Gaston Pinard et l'abbé Eugène Dumontier, a donné lieu à des réalisations et à des spectacles de grande envergure, qui ont illustré ce que l'on a appelé la «grande époque» du Séminaire de Joliette[70].

---

[68] *RDCCJ* 1893-1914, p. 92.

[69] *RDCCJ* 1893-1914, pp. 88, 89-90, 91, 158, 181.

[70] Louis-Joseph LEFEBVRE, «Vingt années de théâtre au Séminaire de Joliette», *L'Estudiant* [numéro spécial], vol. 1, n° 6, avril 1937, pp. 1-2.

La représentation du spectacle *Jonathas* (texte du P. Gustave Lamarche, décor du P. Wilfrid Corbeil et musique de Gabriel Cusson) obtint un grand succès et la publicité qui s'ensuivit augmenta, dit-on, le nombre des élèves l'année suivante[71].

En 1940, on avait joué *Oedipe-Roi* de Sophocle[72]. La photographie des choeurs illustra le prospectus du Séminaire.

En plus des spectacles présentés par les élèves, la salle académique du Séminaire permit aux élèves, ainsi qu'à la population de Joliette et de la région, de voir jouer les meilleures troupes de théâtre.

Les Fastes du Centenaire de 1947. L'enseignement des arts et de la musique atteignit son sommet dans un spectacle à grand déploiement, le «Grand Pageant» du Centenaire, qui fut présenté à plusieurs reprises, sur un immense théâtre élevé en plein air et devant une estrade de 10,000 places. Le coût de ces fêtes s'éleva à 36 787,50$, montant qui fut réparti sur deux ans: 17 003,04$ en 1947 (12,7% des dépenses annuelles de 1946-1947) et 19 784,46$ en 1948 (10,8% des dépenses de 1947-1948)[73].

---

[71] ASJ, Doss. *Rapports annuels: Rapport pour l'année 1935-36*; voir *L'Estudiant*, vol. 1, n° 1, novembre 1936, pp. 4-5.

[72] *L'Estudiant*, vol. 4, n° 4, mai 1940, pp. 4-5.

[73] Bilans de 1947 et de 1948.

La tradition théâtrale est continuée depuis l'avènement du Cégep par le Centre Culturel, qui offre à la population de Joliette et de la région un multitude de spectacles.

Le Centre culturel[74]

Le Centre culturel existe depuis le début du Cégep. Cet organisme fondé par le Père Fernand Lindsay, chapeaute de nombreuses activités artistiques, musicales, théâtrales, etc.

Le centre culturel a pris une place de plus en plus grande au Cégep, à Joliette et dans la région de Lanaudière depuis 1979, date où il s'est incorporé. À ce moment son bureau central était à la disposition des Jeunesses Musicales de Joliette, du Festival-concours, du Festival d'Été de Lanaudière, de l'orchestre des Jeunes, des Chanteurs de la Place Bourget, de l'École de musique, de la Galerie du Centre culturel; de plus, le Centre culturel proprement dit avait la responsabilité immédiate de «Une saison de théâtre», «Une saison de danse», «La saison des Grands explorateurs», «Le théâtre pour enfants» et «certains spectacles de variétés[75].»

Dirigé depuis plusieurs années par Madame Marcelle Laporte, aidée par de nombreux bénévoles, le Centre culturel n'a cessé de multiplier ses activités. Depuis

---

[74] Les notes qui suivent sont dues en grande partie au P. Fernand Lindsay, C.S.V., 7 février 1992.

[75] *Joliette Journal*, 26 octobre 1979.

1979, il a la responsabilité exclusive de la programmation des spectacles «et ce, au profit des organismes culturels directement liés au Centre culturel[76].»

Le siège social du Centre Musical est logé gratuitement par le Cégep qui a assumé la tradition musicale du Séminaire de Joliette et l'a développée. Le nombre de spectacles annuels est considérable. Ainsi le cégep joue un rôle de suppléance pour la ville de Joliette, qui profite d'une magnifique salle de spectacle et de la taxe sur les amusements, qui s'élève annuellement à environ 30 000$.

Le **Festival-concours** a été créé par le P. Fernand Lindsay et existe depuis plus de trente ans; il constitue l'une des activités les plus anciennes du Centre culturel. Le but est d'offrir des bourses d'étude aux jeunes musiciens. Chaque année, pendant deux fins de semaine, environ trois cents candidats se présentent devant un jury. À cette occasion, on distribue entre 23 000$ et 24 000$ en bourses d'étude à des jeunes de la région qui, ainsi, peuvent faire des stages de perfectionnement à différents camps musicaux, comme le Camp Musical de Lanaudière, le Camp musical du Mont Orford, etc. Toutes ces bourses proviennent de la générosité de commanditaires et de bienfaiteurs de la région de Lanaudière. Cet organisme fonctionne grâce à l'encouragement et à la collaboration du Cégep.

---

[76] «Le Centre culturel de Joliette s'incorpore», *Joliette Journal*, 1979, 26 octobre 1979.

Il est difficile d'évaluer les retombées socio-économiques de ces bourses annuelles; mais, il s'agit bien d'investissements socio-culturels qui façonnent à long terme le visage de Lanaudière et participent au rayonnement extérieur de notre région. De toute façon, la ville de Joliette ne manque pas de mentionner le Centre culturel dans sa publicité touristique[77].

Le budget 1978-1979 du Centre culturel atteignait presque le demi-million[78]. En 1992, il est de l'ordre de 759 000$[79].

L'orchestre symphonique des Jeunes de Joliette (O.S.J.J.) a été fondé en septembre 1971 par le P. Rolland Brunelle, C.S.V., qui en a assumé la direction depuis. L'O.S.J.J. a été constamment encouragé et soutenu par le Cégep et particulièrement dans la personne de son directeur, à qui on a concédé l'utilisation de deux locaux à la salle de musique du Cégep (pour ses leçons privées)[80]. L'orchestre fonctionne depuis plus de vingt-deux ans et s'est fait valoir à plusieurs reprises hors du Québec, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en France[81].

---

[77] Par exemple dans *Joliette sol de musique en toutes saisons*, Guide touristique, 21 juin 1989.

[78] *Joliette Journal*, 26 septembre 1979. Ce budget comprenait celui du Festival d'Été de Lanaudière.

[79] Madame Marcelle Laporte, directrice du Centre culturel, 11 juin 1992.

[80] Ce privilège lui a été octroyé le 13 juin 1983, date où la Salle académique est devenue la *«Salle Rolland-Brunelle»* (Conseil d'Administration -0559-83).

[81] Père Rolland Brunelle, 11 juin 1992.

Le camp musical de Lanaudière

Le Camp musical de Lanaudière n'est pas lié directement au Cégep Joliette-De Lanaudière. Toutefois, il a été fondé par un professeur du Cégep, le Père Fernand Lindsay; et on peut dire qu'il est issu du milieu musical constitué par le Séminaire de Joliette et développé par le Cégep, dont il est en quelque sorte le prolongement et la face extérieure.

Installé au lac Priscault, près de Saint-Côme, dont il est devenu propriétaire tout récemment[82], le Camp musical, fondé en 1967, fonctionne maintenant depuis 25 ans, sous la direction du P. F. Lindsay, assisté d'une multitude de bénévoles, de musicophiles et de bienfaiteurs. Le Camp musical est ouvert aux jeunes chaque année pendant deux mois. À tous les 15 jours, on y reçoit un groupe de cent jeunes. Depuis le début, le Camp Musical a reçu entre 8,000 et 10,000 jeunes gens et jeunes filles, dont plusieurs font maintenant des carrières musicales internationales. L'enseignement est donné par un total de 80 professeurs (dont un grand nombre de sommités) à chaque été.

Encore ici, il vaudrait peut-être mieux parler de retombées socio-culturelles, plutôt que de retombées socio-économiques proprement dites. Toutefois, les achats exigés par cette population estivale favorisent les marchands de Saint-Côme et de Joliette. De plus, il ne faudrait pas minimiser l'impact touristique provoqué par la présence de cette

[82] Contrat signé le 21 mai 1992.

jeune population musicale qui a fait connaître Saint-Côme et le nord de la région de Lanaudière au monde entier, grâce au lien très intime qui a toujours existé entre le Camp Musical et le Festival international de Lanaudière[83].

Le festival international de Lanaudière

Comme le Camp musical, cet organisme est issu de la tradition musicale du Séminaire de Joliette et du Cégep Joliette-De Lanaudière.

Le festival a toujours été très lié au Cégep, entre autres par l'intermédiaire de son fondateur, le P. Linsday, qui y est toujours professeur. Depuis les débuts du Festival en 1978, le Cégep a toujours prêté son concours au Festival de Lanaudière, de toutes sortes de façons, en mettant à la disposition du Festival, ses locaux, la Salle Rolland-Brunelle et même aussi la cour de récréation pour des spectacles en plein air. Le Cégep a aussi fourni une bonne partie des collaborateurs du Festival. (Il ne s'agit pas ici de répartir les mérites entre toutes les personnes et tous les organismes qui ont participé à la fondation et au succès du F.I.L, la ville de Joliette, entre autres, mais bien d'analyser la contribution du Cégep).

En 1989, pour célébrer ses dix ans d'existence, le Festival d'été de Lanaudière inaugure un immense amphithéâtre à l'extérieur de la ville de Joliette, au coût de sept

[83] P. Fernand Lindsay, C.S.V. 7 février 1992.

millions de dollars. 2,000 places sous le toit et 8,000 à l'extérieur sur le gazon. En même temps il devient le **Festival international de Lanaudière** (F.I.L.), afin de conformer son nom à la réalité mondiale qu'il est devenue.

Grâce au F.I.L., la région de Lanaudière est connue maintenant à la grandeur du Québec et bien au-delà.

Les retombées socio-culturelles et socio-économiques du **prestigieux** Festival international de Lanaudière sont maintenant un fait acquis et ne se calculent plus. Tout le monde en convient et cherche à en tirer profit.

En 1989, l'année d'ouverture de l'amphithéâtre,

> «Le président du Festival, René Charette, sur la base d'une étude du Bureau de la statistique du Québec, évalue à 24,5 millions de dollars l'impact économique pour la présente saison, incluant les coûts de construction de l'amphithéâtre. Pour les saisons suivantes, M. Charette avance le chiffre de 13,5 millions de dollars[84].»

Autres organismes culturels. Il existe de nombreux autres organismes dans le monde culturel joliettain. Nous n'avons mentionné ici que ceux qui étaient issus du Collège de Joliette[85].

---

[84] *Joliette Journal, édition spéciale: le Festival international de Lanaudière, 21 juin 1989*, p. 29.

[85] Ainsi le choeur des Chanteurs de la Place Bourget, dirigé présentement par le P. Fernand Lindsay, a été fondé en 1953 par Monsieur René Martin (ACSV de Joliette, Dossier: 100 ans de Joliette 1964).

Nous laissons aux spécialistes le soin d'analyser et d'évaluer les retombées économiques produites par les «industries culturelles», créées, soutenues ou encouragées par le Collège de Joliette. Retenons que sans elles, Joliette ne serait pas devenue «Joliette, sol de musique».

CONCLUSION

En conclusion de cette recherche, il faut d'abord noter une évolution dans l'impact socio-économique joué par le Collège de Joliette tout au cours de son histoire. Il y a tout un monde entre le Collège du milieu du 19e siècle et celui de la fin du 20e siècle. La distinction entre ces deux périodes, régime privé et régime public, est nécessaire pour apprécier cet impact. Le petit collège de Barthélemy Joliette avait alors une centaine d'élèves; le Cégep actuel en a 1 900 et dépassera bientôt les 2 000. Au milieu du siècle dernier, Joliette comptait environ 2 000 habitants; elle en compte maintenant 17 700 (Joliette métropolitain: 37 060). Le rapport de la population collège-ville était de 5%; il est maintenant de 10,73% (5,12% pour le grand Joliette).

Il convient aussi de noter une augmentation brusque de la population étudiante avec la création du Cégep, augmentation favorisée par l'accès à l'enseignement gratuit. En quelques années, de 1967-1968 à 1970-1971, la population passe de 870 élèves à 1 040 (augmentation de 19,5%), alors que la population de Joliette marque le pas et qu'elle va bientôt commencer à décroître. Mais la transition Séminaire-Cégep est surtout

caractérisée par la mise à la disposition du Cégep de moyens financiers qui n'ont aucune commune mesure avec ceux du Séminaire de Joliette.

À la question: «Le Collège de Joliette a-t-il joué le rôle d'une PME?», répondons d'abord pour la période "Collège-Séminaire de Joliette (1846-1968)". Pour cette période, on a de nombreux points de similitude entre le collège et une PME de services: fonctionnement des finances: actif, passif, capital ou avoir, etc. Il s'agissait d'une entreprise privée autonome[1] qui devait subvenir elle-même à ses besoins. Les revenus proviennent, pour la plus grande partie (environ 70%), de la pension et de l'instruction des élèves[2]. L'entreprise est en déficit pendant une bonne partie de son existence[3], mais se maintient et se développe grâce à un entrepreneuriat qui manifeste beaucoup d'initiative pour l'époque.

Le Collège se comporte comme un entrepreneur: investissements considérables dans les immeubles; utilisation étonnante du marketing: très grande importance donnée à l'image du collège dans la population; recours aux anciens élèves et à la population pour recueillir les souscriptions de construction; compétition avec le Collège de

---

[1] Même avant l'incorporation du Séminaire de Joliette en 1941, le financement de cet établissement a toujours été indépendant de celui de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur, qui en étaient les propriétaires.

[2] Les subventions gouvernementales couvrent 13% des revenus au 19e siècle et 10% au 20e siècle.

[3] Voir L.-P. HÉBERT, *Le financement du Collège Joliette*, p. 90-93; et *Le financement du Séminaire de Joliette*, p. 97-99.

L'Assomption, pour attirer la clientèle; important dispositif mis en place pour l'obtention du siège épiscopal à Joliette: en devenant **Séminaire diocésain**, titre prestigieux, le Collège de Joliette s'impose à la grandeur de la région «diocésaine», élargit son marché et augmente sa rentabilité.

Le Cégep n'a pas à assurer lui-même son propre financement, mais plutôt à le gérer. Le Cégep est une entreprise publique et fonctionne avec un budget de fonctionnement et un budget d'investissement. Il n'a pas à produire des revenus, puisque l'enseignement est gratuit. Une fois approuvés par les autorités gouvernementales, les budgets sont subventionnés pratiquement au complet par le gouvernement du Québec. Les quelques revenus du collège proviennent de la location de locaux à l'Académie Antoine-Manseau. Le Cégep n'a pas d'autre avoir que la valeur de ses propriétés (édifices et terrain) et de son mobilier.

Grâce aux moyens financiers considérables dont elle dispose, et aux gestionnaires qualifiés qui la dirigent, l'entreprise «Cégep» est en mesure de laisser des retombées économiques de beaucoup supérieures à celles de l'établissement privé qu'elle a remplacé. Avec ses 300 emplois, dont les salaires atteignent près de 75% du budget, les retombées socio-économiques sont autrement plus importantes pour Joliette et la région que celles d'une PME de même taille. Et si on tient compte qu'il s'agit d'un secteur tertiaire *inducteur*, ces trois cents emplois génèrent à leur tour d'autres emplois.

De plus, le Cégep jouit d'une stabilité financière garantie par le gouvernement. En cas de récession, aucun risque financier: la clientèle et les subventions sont toujours là (sauf parfois quelques coupures budgétaires)!

Si, quant aux emplois (300) et au financement, le Collège peut se comparer avantageusement à une PME de services de taille moyenne, il possède sur elles une supériorité énorme. Les ressources matérielles et humaines du Collège lui donnent un puissant pouvoir d'intervention dans le milieu. Les produits de l'entreprise (si on peut appeler ainsi de la clientèle) ne sont pas des produits de consommation ordinaire, mais plutôt des multiplicateurs qui ont la capacité de transformer son «marché» et la vie économique.

En ce qui concerne le développement urbain, il est évident que le Collège de Joliette, depuis 1846, a joué un rôle de premier plan dans le développement de Joliette. La ville et le collège sont nés ensemble et se sont épaulés mutuellement, comme nous l'avons vu au chapitre III.

Quant au développement régional, la situation est différente. Le concept de «développement régional», comme on l'entend maintenant, est une notion récente et les collèges classiques ne se sont jamais attribué ce rôle, bien qu'ils n'y aient pas été étrangers. À une période plus récente, vers les années 1950, les collèges classiques s'ouvrent sur le milieu et commencent à mettre leurs ressources matérielles et humaines

à la disposition du public. En 1949, le Séminaire de Joliette lance son Service extérieur, comprenant des cours pour les adultes; et bientôt le Séminaire offrira le baccalauréat pour adultes de la faculté des arts de l'Université de Montréal.

Les cégeps nous font entrer dans une ère nouvelle. Les cégeps sont «investis d'une nouvelle responsabilité culturelle et technologique par rapport à leur milieu, [...][4].» Le Cégep comporte le secteur professionnel, dont les ressources humaines et matérielles sont en mesure d'intervenir efficacement dans le milieu socio-économique. En l'absence d'université dans la région, le Cégep pourrait jouer le rôle d'une université à bien des points de vue: recherches industrielles, formation en entrepreneuriat, aide aux entreprises, formation d'appoint au personnel des entreprises, etc.

On note qu'à partir de 1987 la réflexion du Collège sur son rôle régional s'approfondit de plus en plus. La constitution de la région de Lanaudière (1987), la fréquence des congrès et colloques, des publications, des recherches, des rencontres Cégep-entreprises, la participation intensifiée du Cégep à des organismes de développement socio-économique, etc. le montrent. Cependant, il reste un chemin considérable à parcourir avant que le monde de l'entreprise régionale soit conscient des ressources du Cégep et puisse en profiter avec avantage. Réciproquement, le Cégep, malgré de louables efforts et des résultats intéressants, est encore loin du milieu lanaudois (selon plusieurs

[4] *Avis du conseil des collèges au Ministre de l'Éducation au sujet de la recherche scientifique dans les collèges*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil des Collèges, 1981, p. 25.

sources orales). Il faut dire que les structures et les moyens financiers des cégeps actuels ne leur permettent pas de jouer le rôle régional qu'on leur a attribué. Comment concilier l'enseignement (qui est la première fonction du Cégep) avec la recherche et l'intervention dans le milieu? La tâche d'un professeur au niveau collégial ne permet pas, comme à l'université, de consacrer une partie de sa tâche à la recherche. Pour remplir sa mission régionale, le Cégep devrait disposer d'allocations financières de recherches et d'un certain pourcentage de tâche chez son personnel. Or, ce n'est pas le cas[5]. Le Cégep en sera-t-il réduit à remplir son rôle de leader en entreprenariat et en développement régional uniquement (ou surtout) par son personnel des cours des adultes?

Au cours de nos consultations, un autre problème nous est apparu. Les cégeps ont-ils le personnel compétent pour assurer le développement régional? Jusqu'à maintenant, on a demandé aux enseignants d'être compétents dans leur discipline et d'être de bons pédagogues. Devrait-on exiger, en plus, qu'ils aient une formation de gestionnaire et d'intervenant socio-économique dans le milieu régional? Les départements devraient-ils se transformer en entreprises? ou s'associer à des entreprises? Faire de la recherche industrielle? Dans le développement régional, on se rend compte que le système «cégep» n'est pas encore ajusté aux milieux et aux besoins régionaux.

---

[5] Malgré tout, certains cégeps ont pris des initiatives et ont tenté des audaces. Voir *Les collèges et le développement régional*, Vol. 1, n° 1, mars 1990, p. 4; Vol. 2, n° 1, septembre 1990, p. 3 et 4; n° 2, novembre 1990, p. 3; n° 4, février 1991, p. 1; n° 5, avril 1991, p. 1; n° 7, juin 1991, p. 4.

Il n'en est pas de même dans le domaine de la culture où de fortes traditions existaient avant l'institution du Cégep Joliette-De Lanaudière, qui a en pris la relève et les a soutenues. Nous avons montré au chapitre V que le développement de la culture musicale dans la région de Lanaudière a été fortement encouragé par le Cégep.

Reste l'avenir. Présentement, le niveau collégial est remis en question. Il est exact que Québec a créé un niveau d'étude intermédiaire entre le secondaire et l'universitaire, qui ne se retrouve nulle part ailleurs. Selon certaines instances, il vaudrait mieux redistribuer ce niveau d'enseignement «là où il devrait être(!)»: une partie au cours secondaire et l'autre à l'université, qui ne demande pas mieux; quitte à garder le secteur professionnel dans des collèges techniques (ou technologiques) comme en Ontario.

Les grands perdants, dans un telle éventualité, seraient sans doute les régions. Le cours secondaire, enrichi d'une année de plus, aurait-il la puissance d'intervention dans le milieu que possèdent les cégeps? Les cinq commissions scolaires de la région n'auraient jamais ni l'autonomie, ni la liberté d'action, ni la capacité d'intervention d'un Cégep régional.

Une fois la deuxième année du cours général rapatriée au niveau universitaire, notre région hériterait-elle d'un collège professionnel? Si oui, sa force d'intervention régionale serait grandement affaiblie. La conséquence probable pour la région serait un immense vide. Les quelques cours qu'offrent dans la région les universités du Québec

à Trois-Rivières et à Montréal (depuis son Centre de Saint-Jérôme), l'université de Montréal, etc. ne constitueraient jamais une force de frappe, ni un noyau assez consistant pour participer activement au développement socio-économique de la région. Ces universités pourraient développer des succursales ou des «pieds-à-terre» dans la région, mais pourraient-elles constituer un corps professoral suffisamment intégré à la région, pour travailler efficacement au développement de la région de Lanaudière, comme à Chicoutimi, à Rimouski, etc?

À tout prendre, mieux vaut un cégep situé dans la région, avec un personnel connaissant bien le milieu et ses besoin, qu'une succursale universitaire qui fait donner des cours d'appoint, depuis sa «maison-mère», installée dans une autre région. L'autonomie d'initiative d'un cégep lui permet des interventions dans le milieu régional qui ne sauraient être remplacées que par une université, établie dans le milieu même.

ANNEXE 1

LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

MUNICIPALITÉS	STATUT	SUPERFICIE	POPULATION 1981	POPULATION 1991	AUGMENTATION 1981-1991	AUGMENTATION %
MRC D'AUTRAY						
BERTHIERVILLE	V	7,20	4 049	3 890	(159)	-3,93%
LA VISITATION-DE-L'ÎLE-DUPAS	SD	24,86	514	550	36	7,00%
LANORAIE-D'AUTRAY	SD	98,08	1 613	1 910	297	18,41%
LAVALTRIE	VL	2,27	2 053	3 320	1 267	61,71%
SAINT-ANTOINE-DE-LAVALTRIE	P	65,96	2 422	2 930	508	20,97%
SAINT-BARTHÉLEMY	P	98,80	1 921	2 040	119	6,19%
SAINT-CHARLES-DE-MANDEVILLE	SD	173,85	1 392	1 690	298	21,41%
SAINT-CLÉOPHAS	P	14,76	249	270	21	8,43%
SAINT-CUTHBERT	P	116,93	1 730	1 800	70	4,05%
SAINT-DIDACE	P	99,66	512	550	38	7,42%
SAINT-GABRIEL (VILLE)	V	2,82	3 161	2 980	(181)	-5,73%
SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON	P	95,95	1 824	2 290	466	25,55%
SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA	P	30,76	1 752	1 950	198	11,30%
SAINT-JOSEPH-DE-LANORAIE	P	3,96	1 343	1 340	(3)	-0,22%
SAINT-NORBERT	P	77,31	957	1 010	53	5,54%
SAINT-VIATEUR	P	16,78	184	270	86	46,74%
SAINTE-ÉLISABETH	P	81,66	1 650	1 670	20	1,21%
SAINTE-GENEVIÈVE DE BERTHIER	P	74,67	2 126	2 100	(26)	-1,22%
SOUS-TOTAL:		1 086,28	29 452	32 560	3 108	10,55%
MRC JOLIETTE						
CRABTREE	VL	1,76	1 950	2 210	260	13,33%
JOLIETTE	V	21,76	16 987	17 700	713	4,20%
NOTRE-DAME-DE-LOURDES	P	35,48	1 625	2 150	525	32,31%
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES	P	17,74	6 150	6 100	(50)	-0,81%
SACRÉ-COEUR-DE-JÉSUS (CRABTREE)	P	22,92	1 047	1 170	123	11,75%
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE	P	66,89	2 502	3 030	528	21,10%
SAINT-CHARLES-BORROMÉE	SD	18,54	7 571	9 300	1 729	22,84%
SAINT-PAUL	SD	48,17	3 355	3 550	195	5,81%
SAINT-PIERRE	VL	11,26	400	410	10	2,50%
SAINT-THOMAS	P	97,26	2 545	3 000	455	17,88%
SAINTE-MÉLANIE	P	77,05	1 597	2 110	513	32,12%
SOUS-TOTAL:		418,83	45 729	50 730	5 001	10,94%
MRC L'ASSOMPTION						
CHARLEMAGNE	V	1,76	4 827	5 800	973	20,16%
L'ASSOMPTION (PAROISSE)	P	65,83	3 457	4 616	1 159	33,53%
L'ASSOMPTION (VILLE)	V	2,07	4 844	5 900	1 056	21,80%
L'ÉPIPHANIE (PAROISSE)	P	55,32	2 146	2 260	114	5,31%
L'ÉPIPHANIE (VILLE)	V	2,46	2 971	2 890	(81)	-2,73%
LE GARDEUR	V	44,00	8 312	10 300	1 988	23,92%
REPENTIGNY	V	24,42	34 419	48 400	13 981	40,62%
SAINT-GÉRARD-MAJELLA(VAUCLUSE)	P	32,19	2 360	2 724	364	15,42%
SAINT-SULPICE	P	25,12	1 812	2 210	398	21,96%
SOUS-TOTAL:		253,17	65 148	85 100	19 952	30,63%

MUNICIPALITÉS	STATUT	SUPERFICIE	POPULATION 1981	POPULATION 1991	AUGMENTATION 1981-1991	%
MRC LES MOULINS						
LA PLAINE	P	39,70	4 855	8 300	3 445	70,96%
LACHENAIE	V	42,78	8 631	14 200	5 569	64,52%
MASCOUCHE	V	107,95	20 345	25 300	4 955	24,35%
TERREBONNE	V	73,15	25 941	39 000	13 059	50,34%
SOUS-TOTAL:		263,58	59 772	86 800	27 028	45,22%
MRC MATAWINIE						
BAIE-ATIBENNE	NO	647,60	0	0	0	0,00%
BAIE-DE-LA-BOUTEILLE	NO	2 151,15	0	0	0	0,00%
BAIE-OBAOCA	NO	1 488,89	0	0	0	0,00%
CHERTSEY	CT	294,37	1 601	2 490	889	55,53%
ENTRELACS	SD	51,78	490	610	120	24,49%
LAC-DES-DIX-MILLES	NO	240,85	0	0	0	0,00%
LAC-DEVENYNS	NO	130,83	0	0	0	0,00%
LAC-DU-TAUREAU	NO	5,62	0	0	0	0,00%
LAC-LEGENDRE	NO	848,64	0	3	3	0,00%
LAC-MATAWIN	NO	809,12	0	0	0	0,00%
LAC-MINAKI	NO	83,91	0	0	0	0,00%
LAC-PARÉ	P	11,65	129			-100,00%
LAC-SANTÉ	NO	15,00	0	0	0	0,00%
MANOUANE	RI	5,07	0	1 350	0	0,00%
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI	mû	251,22	442	530	88	19,91%
RAWDON (CANTON)	CT	170,93	2 453	2 930	477	19,45%
RAWDON (VILLAGE)	VL	8,80	2 958	3 410	452	15,28%
SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ	P	101,37	1 414	2 190	776	54,88%
SAINT-CÔME	P	162,15	1 514	1 750	236	15,59%
SAINT-DAMIEN	P	270,08	1 236	1 450	214	17,31%
SAINT-DONAT	SD	361,52	2 752	2 770	18	0,65%
SAINT-FÉLIX-DE-VAL.(PAROISSE)	P	84,14	2 846	3 350	504	17,71%
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS (VILLAGE)	VL	1,65	1 462	1 850	388	26,54%
SAINT-GUILLAUME-NORD	NO	1 110,07	0	79	79	0,00%
SAINT-JEAN-DE-MATHA	P	117,01	2 515	3 110	595	23,66%
SAINT-MICHEL-DES-SAINTS	SD	563,72	1 961	2 260	299	15,25%
SAINT-ZÉNON	P	488,69	853	960	107	12,54%
SAINTE-BÉATRIX	P	83,52	1 067	1 380	313	29,33%
SAINTE-ÉMÉLIE-DE-L'ÉNERGIE	P	170,68	1 083	1 250	167	15,42%
SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE	SD	33,66	792	1 000	208	26,26%
SOUS-TOTAL:		10 763,69	27 568	34 722	5 933	25,95%
MRC MONTCALM						
LAURENTIDES (VILLE DES)	V	3,83	1 947	2 100	153	7,86%
SAINT-ALEXIS (PAROISSE)	P	36,59	733	770	37	5,05%
SAINT-ALEXIS (VILLAGE)	VL	0,60	482	500	18	3,73%
SAINT-CALIXTE	SD	154,88	2 592	3 580	988	38,12%
SAINT-ESPRIT	P	54,36	1 809	1 990	181	10,01%
SAINT-JACQUES (PAROISSE)	P	59,02	1 580	1 700	120	7,59%
SAINT-JACQUES (VILLAGE)	VL	5,67	2 152	2 380	228	10,59%
SAINT-LIGUORI	P	50,94	1 255	1 530	275	21,91%
SAINT-LIN (PAROISSE)	P	113,31	4 953	5 900	947	19,12%
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN	P	75,49	3 436	3 760	324	9,43%
SAINT-ROCH-OUEST	SD	24,24	390	400	10	2,56%
SAINTE-JULIENNE	P	102,48	4 667	5 600	933	19,99%
SAINTE-MARIE-SALOMÉ	P	34,44	1 030	1 180	150	14,56%
SOUS-TOTAL		721,85	27 026	31 390	4 364	16,15%
TOTAL:		13 507,40	254 695	321 302	65 386	26,15%

SOURCES: *Répertoire des municipalités du Québec*, *Gazette officielle du Québec*, 31 décembre 1991.

ANNEXE 2

CHRONOLOGIE JOLIETTAINE

1823: Fondation du Village de L'Industrie

1843: Construction de la pemière église par Barthélemy Joliette

1845: Érection de la municipalité du Village de l'Industrie

1845: Construction du premier collège

1846: Ouverture du Collège

1847: Arrivée des Clercs de Saint-Viateur

1849: Incorporation des Clercs de Saint-Viateur

1850: Donation du Collège Joliette aux Clercs de Saint-Viateur

1850: Inauguration du chemin de fer de Barthélemy Joliette

1850: Décès de Barthélemy Joliette

1857: Constitution du district judiciaire de Joliette

1857: Incendie de l'Aile de 1850

1862: Construction du Palais de justice

1864: Incorporation de la Ville de Joliette; le village de L'Industrie est détaché de la municipaalité de Saint-Charles-Borromée.

1865: Télégraphe à Joliette

1873: Le Collège Joliette reconnu comme «collège classique» par le Surintendant de l'instruction publique

1873: Fondation de la Chambre de commerce

1874: Implantation de la Banque Hochelaga et construction du Marché.

1875: Construction de l'Aile de brique.

1876: Achat d'une presse par le Collège Joliette

1876-81: Construction de l'aqueduc

1876: Fondation du journal *La Voix de l'Écolier*

1878: Première réunion d'anciens élèves du Collège

1880: Affiliation du Collège à l'Université Laval

1880: Amendement à la donation de 1850

1881-1882: Construction de la chapelle du Sacré-Coeur

1884: Fondation du journal *L'Étoile du Nord*

1886: Incendie du moulin de Mme Joliette

1888: Restauration de l'Aile de la façade du Collège

1888: Bell Telephone à Joliette et construction de l'Hôtel de Ville

1889: Usine municipale d'électricité; électricité au Collège

1890: Téléphone au Collège

1893: Participation du Collège à l'Exposition de Chicago

1897: Fêtes du cinquantenaire du Collège (noces d'or)

1899: Agrandissement de l'Aile de brique de 1875

1902: Érection du monument à Barthélemy Joliette au parc Renaud

1903: Inauguration de la voie ferrée Joliette-Montréal par le Grand Nord, plus tard le Canadien National (C.N.R.)

1904: Érection du diocèse de Joliette

1904, 3 mai: Mort du P. Cyrille Beaudry, supérieur du Collège depuis 36 ans

1904, 24 juin: Mgr Archambeault, premier évêque de Joliette

1904: Le collège Joliette devient le Séminaire de Joliette

1904: Installation dans la cour du Collège d'un appareil de télégraphie sans fil

1908-1909: Construction de l'Aile des professeurs ou Aile de la façade (aujourd'hui Aile de l'administration)

1910: Fêtes du soixantième anniversaire du Collège (noces de diamant)

1910: Fondation de l'Association des Anciens de Joliette

1918: La ville de Joliette devient la Cité de Joliette

1922: Affiliation du Séminaire à l'Université de Montréal

1923: Centenaire de la fondation de Joliette

1925: Construction de l'Aile Bonin

1931: Usine de filtration à Joliette

1935: Incendie de l'ancien manoir de Barthélemy Joliette et du Couvent de la Congrégation Notre-Dame

1936: Érection du monument au P. Cyrille Beaudry, C.S.V.

1936: Fondation du journal *L'Estudiant*

1941: Incorporation du Séminaire de Joliette

1947: Fêtes du Centenaire du Séminaire

1951: Construction de l'Aile du Centenaire

1957: Incendie de l'Aile de brique de 1875 et 1899 et de la chapelle du Sacré-Coeur de 1881-1882.

1957: Constitution de deux nouvelles municipalités à même Saint-Charles-Borromée: Notre-Dame-des-Prairies et Joliette-Sud.

1958-1960: Construction de l'Aile Beaudry

1960: Antonio Barrette, député de Joliette et ministre du travail, devient premier ministre du Québec

1961: Enquête sur l'éducation par la Commission Parent

1963-1966: Publication du Rapport Parent

1964: Centenaire de la ville de Joliette

1964: Construction de l'Esplanade; inauguration de la nouvelle caserne du service de la police et du service des incendies.

1965: Fusion de Joliette-Sud avec Joliette

1967: Fondation des 12 premiers Cégeps

1968: Fondation du Cégep de Joliette, qui s'installe dans les édifices du Séminaire de Joliette; le Séminaire de Joliette continue à offrir le cours secondaire, à loyer dans ses propres édifices

1971: Aménagement d'un nouvel Hôtel de Ville

1973: Vente des édifices du Séminaire de Joliette au Cégep de Joliette.

1983: La salle Académique devient la *Salle Rolland-Brunelle*

1985: Le Cégep de Joliette devient le *Cégep Joliette-De Lanaudière*

1986: Le Séminaire de Joliette cède son cours secondaire à l'Académie Antoine-Manseau.

ANNEXE 3

ADMINISTRATEURS DU COLLÈGE DE JOLIETTE (1846-1992)

(DIRECTEURS, SUPÉRIEURS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX)

-- COLLÈGE JOLIETTE --

1. M. Antoine MANSEAU (1846-1847)
2. M. Zéphyrin RESTHER (1847)
3. P. Thérèse LAHAYE (1847-1849)
4. P. Antoine THIBAUDIER (1849-1851)
5. P. Étienne CHAMPAGNEUR (1851-1852)
6. P. Abraham JACQUES DuHAUT (1852)
7. P. Pascal DROGUE-LAJOIE (1852-1856; 1857-1859; 1863)
8. P. Stanislas RIVEST (1856-1857; 1859-1864)
9. P. Cyrille BEAUDRY (1864-1867; 1871-1882; 1883-1904)
10. P. Léon LÉVESQUE (1867-1871)
11. P. Charles DUCHARME (1882-1883)

-- SÉMINAIRE DE JOLIETTE --

12. P. François-Michel ROBERGE (1904-1913; 1917-1918)
13. P. Louis-Joseph MORIN (1913-1917; 1928-1931)
14. P. Joseph LATOUR (1918-1923)
15. P. Joseph-Antoine CHARLEBOIS (1923-1928)
16. P. Paul-Émile FARLEY (1931-1933)
17. P. Louis-Philippe FAFARD (1933-1938)
18. P. Alphonse de GRANDPRÉ (1938-1942)
19. P. Ernest AUBIN (1942-1946)
20. P. Paul-Maurice FARLEY (1946-1952)
21. P. Julien BEAUSOLEIL (1952-1954)
22. P. Gaston BIBEAU (1954-1960; 1962-1968)
23. P. Émile JETTE (1960-1962)
22. P. Gaston BIBEAU (1962-1968)

-- CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE --

24. M. Jean-Louis MARCHAND (1968-1973)
25. M. Georges LABRECQUE (1973-1982)
26. M. Marcel MONTREUIL (1982- .....

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

ANSJ: *Annuaire du Séminaire de Joliette*
B.I.P.: *Bulletin d'information au personnel*
DBC: *Dictionnaire biographique du Canada*.
MSGCF: *Mémoires de la société de généalogie canadienne-française*.
RHAF: *Revue d'histoire de l'Amérique française*.
SCHEC: *Société canadienne d'histoire de l'Église canadienne*.

1. SOURCES MANUSCRITES ET DOCUMENTS D'ARCHIVES

Sources premières (manuscrites):

ARCHIVES DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR DE JOLIETTE (ACSVJ).
Principaux dossiers consultés: Barthélemy Joliette; Ville de Joliette: Centenaire; Diocèse de Joliette; Lajoie, Pascal, c.s.v., curé; Panneton, Georges, Ville de Joliette.

ARCHIVES DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR DE MONTRÉAL (ACSVM)
Dossiers consultés: Lajoie, Pascal, c.s.v.; Beaudry, Cyrille, c.s.v.; Conseil provincial; Correspondance.

ARCHIVES DE LA CHANCELLERIE DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL (ACAM)

ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE JOLIETTE (1904-1987) (AEJ)

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE (ASHJL)

ARCHIVES DE LA VILLE DE JOLIETTE

ARCHIVES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE-SUD: 16 janvier 1957.

ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE JOLIETTE (déposées aux archives des Clercs de Saint-Viateur de Joliette) (ASJ)

1. Livres de comptes
2. Annales et chronique
3. Registres divers
4. Dossiers

1. Livres de comptes du Collège Joliette et du Séminaire de Joliette (ASJ)

Recettes et dépenses ou Journal-Caisse, nos 1 à 45 (1904 à 1966): 45 registres.

Journal Caisse-Recettes (1961-1968)

Journal-Caisse (1965-1966): 2 registres

Journal des Revenus (1961-1968)

Brouillard-Caisse (1906-1914)

Journal général (1958-1966): 2 registres.

Salaire des employés (1966-1967): 1 registre

Bilans et rapports financiers (1904-1945): grand Cartable

Balances de vérification (1952-1956)

Bilans et États financiers (1945 -1967): 2 registres

Banque Canadienne Nationale - Retraits et dépôts (1958-1967): 7 registres

Caisse Populaire de Joliette - Retraits et dépôts (1962-1965): 2 registres

Banque Royale - Retraits et dépôts (1966-1969): 1 registre

Banques diverses - Retraits et dépôts (1959-1969): 1 registre

Société d'éducation de Joliette - Journal-Caisse (1965-1968): 3 registres

Les Grands Livres ou Ledgers: six registres: 1886-1887, 1887-1888, 1888-1891, 1892-1897, 1897-1903, 1903-1911, 1911-1913, 1950-1957; Manquent les Grands livres de 1914 à 1950.

Le Grand Livre de 1888-1891 ou Ledger A, contient en plus les comptes des élèves et est classé avec les registres intitulés Comptes des élèves (Registre N° 12), de même pour le Grand Livre de 1892-1897 ou Ledger B, qui est classé avec les Comptes des élèves sous le numéro 13.

Ledger des Ledgers - Arrérages depuis la fondation (1866-1911)

Les Comptes des élèves (1847-1914): 22 registres, les registres 12 et 13 sont en même temps des Grands Livres.

Les Livres auxiliaires

Bienfaiteurs du Collège (1880-1887)

Billets payables (1887 à 1904)

Billets payables et recevables + souscription de la restauration (1887-1891)

Billets recevables (1890-1928)

Chapelle du Sacré-coeur (trois registres)
Bienfaiteurs (1879 à 1890)
Bienfaiteurs (1878 à 1883)
Souscription (1885)

Comptes des ecclésiastiques (1877 à 1884)

Comptes divers (1909-1920)

Comptes personnels divers: onze registres de 1855 à 1875

Construction d'une aile (1857-1858)

Dettes passives (1876 à 1889)

Emprunts divers (1908-1918)

Fournitures classiques (1851-1852; 1855-1856; 1891 à 1893)

Loterie du Collège Joliette (1872-1873)

Magasin (1891-1893)

Prêts et emprunts (1891-1912)

Recettes et dépenses personnelles (1899 & 1900)

2. Annales et chronique du Collège Joliette

Reg. 1: du 27 août 1841 au 2 novembre 1849;
Reg. 2: du 1er janvier 1850 au 17 novembre 1870;
Reg. 3: du 30 janvier 1871 au 19 mai 1904;
Ces trois registres contiennent des copies de lettres et des articles de journaux dactylographiés, sans pagination.
Reg. 4: du 23 octobre 1877 au 23 juin 1885, manuscrit;
Reg. 5: de septembre 1885 à septembre 1908, manuscrit;
Reg. 5a: du 23 octobre 1877 au 20 décembre 1889: transcription dactylographiée des Registres 4 et 5, mais seulement de la partie écrite par le P. Cyrille Beaudry, c.s.v.

Annales ou Journal du Séminaire de Joliette
nos 5 à 23 (1904 à 1967): 19 recueils

Chronique du Séminaire (1924-1927): 9 registres

Chroniques (autre série) (1929-1953): 5 vol.

Chronique du Séminaire (1924-1970): 13 vol.

Chroniques du Séminaire publiées dans les journaux locaux (1920-1927): 9 recueils.

Coupures de journaux
(1890-1910): 2 recueils
1 grands cahier

Découpures de journaux (1925-1943): 7 vol.

3. Registres et recueils divers

Aile Beaudry (1958-1960): 4 cahiers 8 1/2 x 14 et 1 petit cahier
Souscription (1959-1963)
Dons des paroisses du diocèse de Joliette (1958-1960)
Construction (1958-1960)

Aile du Centenaire (1950)
Construction (1951-1953): 1 registre
Souscription (1946-1954): 1 registre

Assurances-incendies

BIBEAU, Gaston, *Conférences*: 1954-1960; 1962-1965, 1965-1967, dactylogr., 3 vol.

BIBEAU, Gaston, *La situation financière du Séminaire de Joliette*, [Résumé d'un rapport présenté aux procureurs des quatre provinces canadiennes des Clercs de Saint-Viateur], Montréal, 11 décembre 1965, dactylogr., 5 p.

BIBEAU, Gaston, *Notes du P. Gaston Bibeau*: 1960.

Bibliothèque
Bienfaiteurs
Procès-verbaux: 1963-1966.

BONIN, Lucien, c.s.v. [Histoire du séminaire de Joliette par les documents], photocopie de documents, 2 cahiers.

BONIN, Lucien, c.s.v., *ILLUSTRATIONS des constructions et des acquisitions de terrain - «Séminaire de Joliette»*, Joliette, 15 juin 1969, 31 p.

BONIN, Lucien, c.s.v., *Séminaire de Joliette. Investissements des C.S.V.*, Joliette, 1969, dactylogr., 5 p. (ACSVJ)

Centenaire du Séminaire (1947) - Coupures de journaux et photos: 2 recueils.

CHAMPAGNEUR, Étienne, et al. *Annales de la Société des Clercs de St. Viateur en Canada, (1847-1875)*, manuscrit; aussi éd. dactylogr. (ASSVC)

Comité des Jeux (1901-49): 2 registres

Conseil d'administration (1904 -1971): 8 registres

Conseil d'administration: notes diverses (1968-1979)

Conseil de direction (1914-1968): 2 registres

Construction de 1907-1909: 6 cahiers.

Copies de lettres
P. Paul-Émile Farley, supérieur (1932-1933): 2 cahiers

Correspondance complète relative aux Clercs de Saint-Viateur du Canada de 1841 à 1919; microfilm; 14 bobines; aux ACSVJ, ACSVM, ANQ et ANC.

DE GRANDPRÉ, Alphonse, (compil.), *Notes: Les Clercs de Saint-Viateur*, [copies de lettres, d'articles de journaux, etc.]: 1841-1926, 2 vol.

DE GRANDPRÉ, Alphonse (compil.), *Joliette: 1639-1933* [copies de lettres, d'articles de journaux, etc.], 1 vol.

DE GRANDPRÉ, Marcel, *Les constructions au Séminaire de Joliette*, Montréal, 1951, dactylogr., 70 p.

Dossiers: Amérique - Collection de documents inédits publiés par la direction générale des Clercs de Saint-Viateur, Vol. II, III, IV, V, VI, Coteau-du-Lac, 1955, 1958, 1959; polyc.

La Joliettaine (Coopérative du Séminaire), 10 vol.

Noces de diamant (1910)
Souscription en vue des Noces de diamant: 1901-1904
Comité d'organisation: 1909-1910; etc.

POISSON, Pierre, C.S.C., Conseiller juridico-canonique, *L'autorité diocésaine de Joliette vs Les Clercs de Saint-Viateur «1968-1973»*, Mise en page par Roméo Plante, c.s.v., Tome I, 258p; Tome II, p. 259-492.

Registre des délibérations du Conseil du Collège et Séminaire de Joliette (1893-1914) (RDCCJ)

Registres divers:
Document préparatoire à l'organisation du CEGEP: 1967-1968
Mémoire présenté au Conseil de l'Éducation: 1966

Service extérieur 1949-1950: coupures de journaux: 2 vol.

Souscription de l'Aile Borin (1921-1926): 2 cahiers, 1 boîte

4. Principaux dossiers consultés

Actes notariés; Amis du Séminaire; Beaudry, Cyrille, c.s.v.; Bibliothèque; Bienfaiteurs; Biens-fonds des Clercs de Saint-Viateur et du Séminaire de Joliette (1942); Bonin, Fonds de réserve; Cégep de Joliette (1967-68); Cégep: projet d'implantation; Cégep de Joliette: 1967-1968; Centenaire (1947); Centre d'art; Chanteurs de la Place Bourget; Chronique du Séminaire (1950-68); Commission scolaire; Conseil local: (1909-77); Construction de 1907-10; 1921-26; 1950-52; 1957-60; Coopératives (La «Joliettaine», et la Caisse-Collège); Correspondance (...1977); Cours postcolaires; Domaine Sé-Joli (Sie Béatrix); Émissions d'obligation (1951-73); États financiers (...1981); Évaluation des immeubles (1968); Evêché de Joliette; Faculté des Arts; Festival de Lanaudière; Incendie de 1957; Jeunesses musicales du Canada; Joliette (ville de); Musique; Nécrologes des anciens professeurs; Noizbaert (Gérard) architecte du Séminaire; Octrois provinciaux (Historique); Octrois réguliers; Orchestre; Porte-feuille de placements; Prêts à fonds perdus; Propriétés, acquisitions; Rapports annuels (Notes pour servir au rapport sur la situation matérielle et morale de la province de Montréal); Le Retable; Séminaire de Joliette: Documents officiels; Service extérieur d'éducation; Service de la dette; Souscriptions: 1902, 1921, 1946-52, 1957-60; Successions diverses; Supérieurs, procureurs, préfets, etc.; Taxes; Vente du Séminaire, deux dossiers.

ARCHIVES DU CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE

CÉGEP DE JOLIETTE, *Rapport annuel 1981-82*, Joliette, décembre 1982, 70 p.

CÉGEP DE JOLIETTE, *Rapport annuel 1982-83*, Joliette, décembre 1983, 93 p.

CÉGEP DE JOLIETTE, *Rapport annuel 1983-84*, Joliette, janvier 1985, 114 p. + Annexes.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Actes du colloque tenu le 25 mars 1988, dans le cadre des 20 ans des CÉGEPS*, Joliette, 1988, 49 p.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, Bilans annuels.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, Conseil d'administration: Procès-verbaux.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *États financiers 1990-1991*, dactylogr., 24 p. + Annexes.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport annuel 1984-85*, Joliette, [s.d.], 137 p.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport annuel 1988-1989*, Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, juin 1990, 78 p.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport annuel 1989-1990*, Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, [s.d.], 78 p.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport d'activités 1985-86; 1986-87*, Joliette, décembre 1987, 64 p.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Rapport d'activités 1987-88*, Joliette, septembre 1989, 67 p. + Annexes.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, Secrétariat, Direction des services pédagogiques, Service des finances, Comptabilité, Registrariat, Informatique.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, Secrétariat général, *Calendrier de conservation des documents*, Joliette, juin 1986, 14, [106] et XIV p.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, Syndicat des enseignants, syndicat du personnel de soutien, Syndicat des cadres professionnels, etc.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (C.E.G.E.P.), Joliette, *Rapport financier 1980-1981*, 48 p.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (C.E.G.E.P.), Joliette, *États financiers*, 1970-1971, dactylogr. 21 p.

COLLÈGE DE JOLIETTE, *Rapport d'étape: 1973-74 à 1977-78*, Joliette, 1er octobre 1979, 183 p. + Annexes.

MARCHAND, Jean-Louis, *Rétrospectives des cinq premières années du Collège de Joliette*, Joliette, dactylogr., 31 juillet 1973, 44 p. + Annexes.

II. SOURCES IMPRIMÉES

A. DOCUMENTS ET PUBLICATIONS OFFICIELLES

Actes pour promouvoir l'éducation dans le Bas-Canada, Toronto, Stewart Derbishire & George Desbarats, 1857, 64 p.

CANADA. Recensements.

CASAUBON, Louis, *Quelques notes pour l'histoire intime du collège (1905)*, L'Assomption, Collège de l'Assomption, 1976, 67 p.

Collège(s) Les) et le développement régional: Les collèges, partenaires du développement régional?, Actes du colloque tenu à Québec les 23 et 24 mai 1989, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Direction générale de l'enseignement collégial, 1989, 101 p.

CONSEIL DES COLLÈGES, *Avis du Conseil des collèges au ministre de l'éducation au sujet de la recherche scientifique dans les collèges*, 1981, 30 p.

CONSEIL DES COLLÈGES, *La diminution de l'effectif du secteur professionnel dans les collèges: enjeux institutionnels et sociaux - L'état et les besoins de l'enseignement collégial professionnel: rapport 1988-1989*, Québec, Commission de l'enseignement professionnel, septembre 1990, 49 p.

CORBEIL, Wilfrid, c.s.v., *Le musée d'art de Joliette*, Montréal, Therrien Frères, 1971, 291 p.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE JOLIETTE (C.D.E.R.J., INC.), *Dossier économique de la région de Joliette*, Joliette, janvier 1990, dactylog., 289 p.

Dossier Lanaudière. *Continuité, Le patrimoine en perspective: Dossier Lanaudière*, n° 43, printemps 1989, p. 11-37.

DRAPEAU, Stanislas. *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans (1851 à 1861)*, Québec, Léger Brouseau, 1863.

FÉDÉRATION DES COLLÈGES CLASSIQUES

Cousineau, Roland, *Statistiques de l'enseignement classique dans la province de Québec: 1964-65*, [s.l.; s.d.], 51 p. (Collection "Sociologie et Statistique")

Mémoire de la Fédération des collèges classiques à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels - L'organisation et les besoins de l'enseignement classique dans le Québec, Montréal, Fides, 1954, 325 p.

Notre réforme scolaire - Mémoire à la commission royale d'enquête sur l'enseignement, Montréal, Centre de Psychologie et de Pédagogie: I - *Les cadres généraux*, 1962, 206 p., II - *L'enseignement classique*, 1963, 254 p.

Document, n° 04: *Frais de scolarité et de pension dans les collèges classiques*, décembre 1957, 49 p.

Document, n° 06: *Recensement du personnel des collèges classiques - année académique 1956-1957*, 2 vol. 118 et 115 p.

Document n° 09: *Discours et conférences: Textes des principaux discours et conférences qui ont été prononcés par les officiers de la Fédération et leurs invités au cours de l'année académique 1959-1960*, 112 p.

Document n° 10: *Droits annuels et Bourses d'études dans les collèges classiques*, [1958-1960], 44 p.

Document n° 16: *Uniformisation de la comptabilité: Conférences et travaux de la troisième assemblée générale des procureurs de collèges tenue à la Maison Montmorency (Courville)*, les 18 et 19 avril 1961, 97 p.

Document, n° 19: *Trois études statistiques sur l'enseignement classique (1961-62)*, 47 et 28 p.

FORGET, Anastase, *1833 - Un siècle - 1933: Histoire du Collège de l'Assomption*, Montréal, Imprimerie populaire, [1933], 809 p., ill.

GERVAIS, Albert, *Directoire de la ville de Joliette pour l'année 1898*, Joliette, 1898, 70 p.

Joliette 1977, Société d'édition montréalaise, 1977, 176 p.

Joliette illustré, numéro souvenir de ses noces d'or, 1843-1893, publié par Albert Gervais, Joliette, 1893, 64 p.

Joliette Lanaudière Sol de musique, Cahier tourisme, *Joliette Journal*, mercredi 8 avril 1987, 32 p.

Joliette offre des avantages domiciliaires, commerciaux, industriels, [1949], 28 p.

JOLIETTE, *Annuaire des adresses*: 1961-1962, 1957-1958, 1934-1944.

JOLIETTE, *La ville de Joliette 1913 - The Town of Joliette*, Joliette, 1913, 56 p.

JOLIETTE, *Règlements du conseil de ville de Joliette*, Joliette, 1864, 68 p. [relié avec *Acte pur incorporer la ville de Joliette*, 15 octobre 1863)

QUÉBEC, *Répertoires des municipalités du Québec*.

Lettres pastorales, mandements et circulaires de Mgr J.-A. Archambeault, 1er évêque de Joliette, Joliette, L'Étoile du Nord, Vol. I, (1904-1908), 579 p.; Vol. II, (22 sept. 1908-1er février 1911), 743 p.; Vol. III, (25 février 1911-25 sept. 1913), 276 p. et Supplément: Circulaire de Mgr E. Dugas, chanoine, Vicaire capitulaire, 25 p.

Lettres pastorales, mandements et circulaires de Mgr l'Évêque de Joliette, Vol. VI (17 mars 1927 - 17 mai 1928), 102 p. et Circulaire de E. Dugas, vicaire capitulaire.

Lettres pastorales, mandements et circulaires de Mgr Guillaume Forbes, 2e évêque de Joliette, Joliette, L'Étoile du Nord, Vol. IV (9 octobre 1913 - 15 février 1921), 509 p.; Vol. V (16 juillet 1921-8 février 1927), 530 p.

Lettres pastorales, mandements et circulaires son Excellence Mgr J.-A. Papineau, 3e évêque de Joliette, Joliette, L'Action populaire, Vol. VII (15 octobre 1928-19 février 1933), 500 p. + 40, + (30-38), + 10 p.; Vol. VIII, (24 mars 1933 - 17 février 1936), 459 p. etc.; Vol. IX (30 mars 1936 - 4 décembre 1942), 500 p. etc.

Lois de l'instruction publique dans la province de Québec, Québec, Tarte & Desjardins, 1876, 172 p.

Lois sur l'instruction publique dans la province de Québec, Québec, A. Côté et Cie, 1884, 208 et XXV p.

Mémoire devant servir à la division de l'Archidiocèse de Montréal quand il plaira aux autorités ecclésiastiques de le diviser, Joliette, 1er avril 1887. (ASHJL, fonds général, dossier DIOCÈSE DE JOLIETTE.)

OLIVIER, Réjean, *Profils d'Anciens du Collège de l'Assomption de la région de Lanaudière*, Édition/Rédaction: Réjean Olivier, L'Assomption, L'Association des Anciens du Collège de l'Assomption, 1982, 236 p.

Programme souvenir 1823-1923 [Centenaire de la ville de Joliette], Joliette, L'Étoile du Nord, 1923, 40 p.

Programme souvenir du 50ième Congrès des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, Joliette, le 29 mai 1949, 176 p.

Quatrième colloque de la revue Recherches sociographiques. *L'urbanisation de la société canadienne-française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, 209 p.

QUÉBEC, Gouvernement du Québec, *Décret... concernant la révision des limites des régions administratives du Québec*, numéro 2000-87, 22 décembre 1987, 4 p. [constitution de la région de Lanaudière].

QUÉBEC (Province), *États financiers du Surintendant de l'Instruction publique* (1905-1943).

QUÉBEC (Province), *Rapport du ministre ou du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec* (1867-1962).

QUÉBEC (Province), *Statistiques de l'enseignement pour l'année scolaire...* [1914-1930, 1935-1936, 1962-63, 1963-64, 1964-65].

Québec à l'heure de l'entreprise régionale: plan d'action en matière de développement régional, Québec, Gouvernement du Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1988, 90 p.

QUÉBEC, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Direction de la recherche et de la planification, Direction des études régionales, *Dossier économique 1974 - Agglomération de Joliette*, 55 pages.

QUÉBEC, Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Le comté Joliette: inventaire économique 1957*, 1958, 198 p. + Cartes.

QUÉBEC, Ministère du Conseil exécutif, Office de planification et de développement du Québec, *L'OPDQ vous informe*, janvier 1988: «La nouvelle carte des régions administratives»; octobre 1989: «La carte des régions administratives du Québec: la situation en 1989».

Rapport annuel de l'Association des Anciens. Séminaire de Joliette. De 1911 à 1934; de 1935 à 1942.

Rapport du Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada (1854-1866).

ROY, Christian, *Histoire de l'Assomption*, L'Assomption, Commission des fêtes du 250e, 1967, 540 p.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBÉCOIS, *Colloque sur l'enseignement des sciences humaines*, Joliette, Polyvalente Barthélemy-Joliette, 3 et 4 avril 1987, 44 p.

Viator -Programme des fêtes du Centenaire des C.S.V. - Séminaire de Joliette, 31 mai, 2, 3, 4 juin 1947, [48] p.

II. B. JOURNAUX

Journaux et périodiques de Joliette, de Berthierville et de Montréal, etc.

L'Action populaire (1913 - 1972); 1972 devient *Joliette-l'Horizon*

L'Action populaire - 50 ans, vol. LI, n° 40, 13 novembre 1963, 100 p.

L'ami du peuple (Microfilm[1]), (29 novembre 1889 - 28 mars 1890).

Le Bon Combat (Microfilm), (janvier 1893 - décembre 1893)

Les Collèges et le développement régional, Vol. 1, n° 1 (mars 1990) à Vol. 3, n° 2 (mars 1992).

L'Écho des campagnes (Microfilm), (7 novembre 1846 - 31 octobre 1850; 1855-1856)

L'Étoile du Nord (Microfilm), (6 juillet 1884 - 1904)

[1] Les microfilms mentionnés ci-après peuvent être consultés à la bibliothèque du Cégep Joliette-De Lanaudière.

L'Étudiant (Microfilm), (janvier 1885 - décembre 1892)

La Famille (Microfilm), (1er janvier 1891 - 27 décembre 1891; 1er janvier 1891 - p. 235 de 1893)

La Gazette de Joliette (Microfilm), (13 avril 1866 - 16 octobre 1883)

L'Industrie (Microfilm), (24 février 1873 -26 mars 1874)

Joliette Journal (1947-).

Joliette Journal, Cahier spécial à conserver, «Monseigneur René Audet et son diocèse de Joliette», mercredi 18 mai 1988, 24 p.

Joliette Journal, cahier tourisme, *Joliette-Lanaudière: sol de musique*, mercredi 8 avril 1987, 32 p.

Joliette Journal, édition spéciale, *Le festival international de Lanaudière*, 21 juin 1989, 101 p.

Joliette Journal: Perspectives 89, 21 décembre 1988, 32 p.

Les Mélanges religieux, Montréal.

Le Messager de l'Industrie (Microfilm) (7 juillet 1863-20 octobre 1865)

Le Montcalm (1887-1888)

L'Observateur (Microfilm) (29 décembre 1882 - 8 septembre 1884)

Journaux du Collège Joliette ou du Séminaire de Joliette

BAILLARGÉ, F.A. ptre, Le bon combat (1893). Antérieurement "L'Étudiant" (no 1, 1er mai 1892, 1er juin 1892, nov. et déc. 1892), revue bimensuelle.

L'Estudiant, Organe du Séminaire de Joliette, 1936 à 1958)

La Voix de l'Écolier du Collège Joliette (1876-1879)

L'Écho du cercle littéraire (1847-1876, 19 nos)

Les Anciens de Joliette. Bulletin de l'Association des Anciens du Séminaire de Joliette (1953-1962)

Cégep Joliette-De Lanaudière

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *B.I.P.: Bulletin d'information au personnel* (début août 1982) fait suite à *Communiqué-inter: Bulletin d'information à l'intention du personnel, Collège de Joliette*.

COLLÈGE DE JOLIETTE, Communiqué-inter: Bulletin d'information à l'intention du personnel, Collège de Joliette (septembre 1969-avril 1982).

III. SOURCES ORALES

Les personnes, dont les noms suivent, ont toutes séjourné au Séminaire de Joliette ou au Cégep Joliette-De Lanaudière pendant de nombreuses années, comme élèves, professeurs, administrateurs.

Réal Aubin, Marcel Aumont, Julien Barrette, Serge Beaulieu, Gaston Bibeau, André Brien, Rolland Brunelle, Armand Caron, Louis Chagnon, Georges Contant, Lucie Corriveau, Robert Corriveau, Jean-Paul Coutu, Fernand Cuerrier, Jean-Yves Daoust, Marcel De Grandpré, André Desbiens, André Doucet, Richard Ducharme, Eugène Dumontier, Diane Ferland, Norbert Fournier, Raphaël Gagnon, Alphonse Galarneau, Louise Gaudet, Claire Gendron, Hector Geoffroy, Émile Jetté, Raymond Lapierre, Marcelle Laporte, Daniel Leblanc, André Lépine, François Lanoue, Médard Laroche, Émile Lavigne, Fernand Lindsay, Raymond Locat, Gaston Maheux, Renaude Noël, Réjean Olivier, Gérard Pauzé, Roger Payette, Jean-C. Perreault, Gaston Pinard, Linda Proulx, Luc Richard, Paul Richard, Chantale Rouleau, Paul-André Turcotte, feu André Valois, Yolande Van Stappen.

IV. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

(ALMANACHS, ANNUAIRES, DICTIONNAIRES, ENCYCLOPÉDIES, GUIDES, INSTRUMENTS ET RÉPERTOIRES BIBLIOGRAPHIQUES, etc.)

ALLAIRE, J.-B.-A., *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, École des Sourds-Muets, 1908-1932, 5 vol.

Almanach Commercial du District de Joliette, Joliette, 1885, 32 p.

ALSÈNE, Éric, Pierre HAMEL et Jules PATENAUDE, *Les politiques urbaines et régionales au Québec: Éléments de bibliographie (1940-1977)*, Montréal, Université de Montréal, Faculté d'Aménagement, [s.d.], 80 p.

Annuaires des C.S.V. (1890-1968), continués par la publication *Viator* (1970-1973) (ANCSV).

Annuaires du Collège de L'Assomption (1904-1966).

Annuaires du Collège ou Séminaire de Joliette (1875-1968) (ANSJ).

Annuaires du diocèse de Joliette.

AUBIN, Paul, *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada: 1966-1975*, Québec, Production informatique par Microfor Inc., 1981, tome I, 712 p.; tome II, p. 713-1430.

AUBIN, Paul et Louis-Marie Côté, *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada: 1976-1980*, IQRC, Production informatique par Microfor inc., 1985, tome I, 610 p.; tome II, p. 611-1313.

Bottin du Collège de Joliette 1970-1971, 93 p.

CÉGEP DE JOLIETTE, *Bottin 1980-1981*, 117 p.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, Secrétariat général et Service du personnel, *Scraphook* [Recueil de coupures de journaux], (17 mai 1967- 17 décembre 1986), 19 vol.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, Service d'informatique, effectifs étudiants et personnel, septembre 1991.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE, *Guides des choix de cours*.

Guide du chercheur en histoire canadienne, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, 808 p.

LAFORTUNE, Hélène, *Archives de la société historique de Joliette-Inventaire analytique de la collection d'origine*, Joliette, Société historique de Joliette, 1985, 209 p.

MORISSONNEAU, Christian (dir.), *Guide de Lanaudière: culture, histoire et tourisme*, Joliette, Conseil régional de la culture de Lanaudière, 1985, 327 p.

OLIVIER, Réjean, *Dictionnaire biographique des artistes de la région de Joliette*, Joliette, 1974, [s.p.]

OLIVIER, Réjean, *Dictionnaire biographique des créateurs de la région de Joliette*, Québec, Ministère des Affaires culturelles/Musée du Québec, 1975, 98 p.

OLIVIER, Réjean, *Répertoire des auteurs contemporains de la région de Lanaudière*, Joliette, Éditions Pleins Bords, 1981, 320 p.

Ordo des élèves du Collège Joliette (1886-1904).

Ordo des élèves du Séminaire de Joliette (1904-1963), continué à partir de 1963 sous la forme et le titre de *Bottin* (1963-1968).

Petites Annales de la Cité et du Comté de Joliette, n° 1: Institutions de Joliette - Détails intéressants, Joliette, 1893, 15 p.

PRUD'HOMME, François, c.s.v., *Les publications des Clercs de Saint-Viateur*, Les cahiers du regroupement des archivistes religieux, cahier n° 1, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1984, 344 et 58* p.

QUÉBEC, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Direction de la Recherche, EduQ, *Bibliographie analytique sur l'éducation au Québec*, 1981/1985.

Recherches sociographiques: situation de la recherche 1962-1984, XXVI, 1-2, 1985, 303 p.

ROBERT, Adolphe, «Écrivains joliettains», [1942], 19 p. (tiré à part des *Carnets Viatoriens*, Joliette, 1942)

ROUILLARD, Jacques (dir.), *Guide d'histoire du Québec, du régime français à nos jours: bibliographie commentée*, Montréal, Édition du Méridien, 1991, 367 p.

Statistiques du Collège de L'Assomption, L'Assomption, 7 janvier 1855, 21 x 35cm, 3 p.

TESSIER Daniel et al. *Bibliographie de Lanaudière*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, 270 p.

TRUDEAU, P.-A., c.s.v., *Index alphabétique des biographies des profès et des novices décédés: 1831-1970*, Joliette, Impr. Saint-Viateur, 1970, 118 p.

VEYRON, Michel, *Dictionnaire canadien des noms propres*, Larousse, 1989, 757 p.

Viator, Rome, (1970-1973); continuation des *Annuaires des C.S.V.*

WATKINS et DORVAL (comp.), *Directoire de Joliette, St-Jacques, St-Lin, St-Jérôme, Terrebonne, St-Eustache, L'Assomption, Ste-Thérèse*, 1877-1re corrigé jusqu'au 1er février 1877, Watkins et Dorval, comp., Montréal, imprim. par Lovell, 1877.

IV. MÉTHODOLOGIE

ASSELIN, Pierre-Paul, *Le Cégep de Jonquière et ses racines*, St-Nazaire, Les Éditions JCL Enr., 1980, 318 p.

Comptabilité adoptée dans nos établissements, [s.l.], [1906], 8 p.

DESMARCHETS, Pierre-Benjamin, c.s.v., Circulaire n° 10, Joliette, 7 septembre 1887, [dactylogr.], 3 p. [Tenue des livres des établissements des Clercs de Saint-Viateur].

DESMARCHETS, Pierre-Benjamin, c.s.v., Circulaire n° 14, Joliette, 31 mai 1888, [dactylogr.]1 p. [tenue des livres]

DESMARCHETS, Pierre-Benjamin, c.s.v., Circulaire n° 19, Joliette, 4 avril 1889, [dactylogr.], 1 p. [tenue des livres].

DESMARCHETS, Pierre-Benjamin, c.s.v., Circulaire n° 20, Joliette, 8 août 1889, [dactylogr.], 1 p. [rappel de la circul. précédente].

DESMARCHETS, Pierre-Benjamin, c.s.v., Circulaire n° 25, Joliette, 4 juin 1890, [dactylogr.], 2 p. [tenue des livres].

DUMONT, Micheline et Lucie CHAMPAGNE, «Le financement des pensionnats de jeunes filles au Québec: le modèle de la congrégation des Soeurs de Sainte-Anne, 1850-1950», *SCHEC*, Session d'étude 53, 1986, p. 63-91.

GAGNON, Nicole et Jean HAMELIN, *L'histoire orale*, St-Hyacinthe, Edisem, 1978, 95p.

GAGNON, Nicole et Jean HAMELIN, *L'homme historien*, St-Hyacinthe, Edisem, Paris, Maloine S.A., 1979, 127 p. (Coll. Méthodes des sciences humaines 2)

GENDREAULT, Georges, c.s.v., Circulaire n° 1, Bureau de la procure provinciale, Outremont, 20 décembre 1900, 5 p. [sur la tenue des livres]

GENDREAULT, Georges, c.s.v., Circulaire n° 2, Outremont, 1er octobre 1906, 2 p.

Gestion comptable intégrée, Bedford - Guide de comptabilité, 1987.

LABASSE, Jean, *L'hôpital et la ville, géographie hospitalière*, Paris, Hermann, 1980, 240 p.

LARSON, Kermit D., et al., *Initiation à la comptabilité financière et administrative*, Quatrième édition canadienne-française, Homewood, Illinois, Irwin, 1988, 1148 p.

LAURIN, Jos., *Traité sur la tenue des livres...* Québec, N. Aubin, 1837, 48 p.

MORNEAU, Jocelyn, «Louiseville en Mauricie au XIXe siècle: La croissance d'une aire villageoise», *RHAF*, vol. 44, n° 2, automne 1990, p. 223-241.

PERRON, Normand, *Un siècle de vie hospitalière au Québec - Les Augustines et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi 1884-1984*, Les Presses de l'Université du Québec/Les Augustines de la Miséricorde de Jésus, 1984, Chapitre IV: **De l'autofinancement à la dépendance financière**, p. 175-232.

Principles of Book Keeping by single and double entry to which is added a supplement containing forms of commercial paper and initiatory sets in single and double entrey, specially compiled and adapted for the use of the pupils of the fifth class Quebec Seminary, Québec, P.G. Delisle, 1878, 47 p.

Règlement du budget, formulé par une commission spéciale nonunée par le R. P. Ducharme, Prov., le 3 juin 1895, [dactylogr.], 3 p.; suivi de: *Notes relatives à la tenue des livres de comptes des établissements*, 3 p.

VILLIARD-BÉRIAULT, Denise, *Saint-Laurent - Un collège se raconte - 120 ans de collège, 10 ans de cégep*, Montréal, Fides, 1977, 157 p.

V. ÉTUDES (livres et thèses)

Ouvrages généraux

AUDET, Louis-Philippe et Armand GAUTHIER, *Le système scolaire du Québec - Organisation et fonctionnement*, 2e édition, Montréal, Beauchemin, 1969, 286 p.

AUDET, Louis-Philippe, *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 2: *1840-1971*, Montréal/Toronto, Holt, Rinehart et Winston Ltée, 1971, 496 p.

AUDET, Louis-Philippe, *Histoire du Conseil de l'instruction publique de la province de Québec: 1856-1964*, Montréal, Édition Leméac, 1964, 346 p.

Audet, Louis-Philippe, *Le système scolaire de la province de Québec*, Tome I: *Aperçu général*, Québec, Les Éditions de l'Érable, 1950, 345 p.

BERNARD, Antoine, *Les Clercs de Saint-Viateur au Canada - Le premier demi-siècle: 1847 à 1897*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1947, 650 p.; *Le second demi-siècle: 1897 à 1947*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1951, 612 p.

BRUNEAU, Pierre, *Les villes moyennes au Québec - Leur place dans le système socio-spatial*, Québec, Gouvernement du Québec, Office de planification et de développement du Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989, 195 p.

CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier, *L'instruction publique au Canada - Précis historique et statistique*, Québec, Augustin Côté et Cie, 1876, 366 p.

COURVILLE, Serge (dir.), *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIXe siècle (1825-1861)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988.

COURVILLE, Serge, *Entre ville et campagne - L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, 335 p.

[DE GRANDPRÉ, Alphonse c.s.v. et Élie TRÉZIÈRES, c.s.v.], «Notice sur le Père Pascal Drogue-Lajoie, 4e Supérieur Général de l'Institut des Clercs de St-Viateur (1826-1919)», *Annuaire des C.S.V.* n° 34, 1925, p. 5-193; Tiré à part, Jette-Bruxelles, 193 p.

DUMONT, Fernand (Dir.), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1990, 358 p.

DUSSAULT, Gabriel avec la collaboration de Gilles MARTEL, *Charisme et économie - Les cinq premières communautés masculines établies au Québec sous le régime anglais (1837-1870)*, Laboratoire de recherches sociologiques, Série "Rapports de recherches", Cahier 17, Québec, Université Laval, Département de sociologie, 1981, 149 p. (N.B. Bibliographie, p. 121-149).

DUSSAULT, Gabriel, *Messianisme, utopie et colonisation au Québec (1850-1900)*. Étude socio-historique d'un cas: le curé Labelle, Thèse de Doctorat de 3e cycle en Sociologie, Paris, Université de Paris V, 1975, p. 353-384).

GALARNEAU, Claude, *Les collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, 277 p.

HAMELIN, Jean et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec: 1851-1896*, Coll. Histoire économique et sociale du Canada français, Montréal, Fides, 1971, 436 p.

LAJEUNESSE, Marcel, *L'éducation au Québec "19e - 20e siècles"* (Coll. Études d'histoire du Québec 2), Boréal Express, 1971, 145 p.

LÉVESQUE, Benoît, *Naissance et implantation des Clercs de Saint-Viateur (1847-1870)*, Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1971, 449 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT, *Histoire du Québec contemporain*, I. *De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Boréal Express, 1979, 660 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain*, II. *Le Québec depuis 1930*, Boréal, 1986, 739 p.

MEILLEUR, Jean-Baptiste, *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, seconde édition, Québec, Léger Brousseau, 1976, 554 p.

La municipalité, un vécu, un projet, recueil de textes, Québec, Télé-université, 1983, 324 p.

OUELLET, Fernand, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850: structures et conjonctures*, Montréal, Fides, 1966.

QUÉBEC, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA SCIENCE, CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Une histoire de l'éducation au Québec*, Québec, 1989, 56 p.

RADIO-CANADA, Service des transcriptions et dérivés de la radio, *Le chemin des écoliers d'autrefois... et d'aujourd'hui, 1978-1979*, 15 cahiers de 20 à 24 pages chacun. Recherche et documentation: Céline Martin, Yves Bertrand et Luc Hétu.

ROBERT, Pierre, c.s.v., *Vie du Père Louis Querbes, fondateur de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur (1793-1859)*, Bruxelles, Librairie Albert Dewit, 1922, 670 p.

VOISINE, Nive (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*:

Vol. 1: à paraître (...-1760).

Vol. 2, tome 1: Lucien LEMIEUX, *Les XVIIIe et XIXe siècles: Les années difficiles (1760-1839)*, Montréal, Boréal, 1989, 438 p.

Vol. 2, tome 2: Philippe SYLVAIN et Nive VOISINE, *Réveil et consolidation (1840-1898)*, Montréal, Boréal, 1991, 507 p.

Vol. 3, tome 1: Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Le XXe siècle: 1898-1940*, Montréal, Boréal Express, 1984, 357 p.

Vol. 3, tome 2: Jean HAMELIN, *Le XXe siècle: De 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, 425 p.

WIZMAN, Maurice, *Le financement des collèges classiques et sa place dans l'évolution du système scolaire du Québec: Étude historique de 1950 à la loi de l'enseignement privé*, Thèse de M.A. (Éducation), Université de Montréal, 1975, 80 p.

YOUNG, Brian, *In its Corporate Capacity: The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876*, Montréal, McGill- Queens, 1986.

Sur Joliette et la région de Lanaudière

BONIN, Joseph (1845-1917), *Biographie de l'honorable Barthélemi [sic] Joliette et de M. Le Grand Vicaire A. Manseau*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1874, 218 p.

BOUSQUET, Yves, *Joliette 1977*, Anjou, Société d'édition montréalaise, 1977, 176 p.

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LANAUDIÈRE,

BRASSARD, Francine (dir.), *Profil socio-économique de la Municipalité régionale de comté de L'Assomption*, 1982, 132 p.

BRASSARD, Francine (dir.), *Profil socio-économique de la Municipalité régionale de comté de Matawinie*, 1982, 132 p.

BRASSARD, Francine (dir.), *Profil socio-économique de la Municipalité régionale de comté de Montcalm*, 1982, 116 p.

BRASSARD, Francine (dir.), *Profil socio-économique de la Municipalité régionale de comté de D'Autray*, 1982, 142 p.

BRASSARD, Francine (dir.), *Profil socio-économique de la Municipalité régionale de comté des Moulins*, 1982, 143 p.

BRASSARD, Francine (dir.), *Profil socio-économique de la Municipalité régionale de comté de Joliette*, 1983, XII et 129 p.

BRASSARD, Francine (dir.), *Profil socio-économique de la de la région De Lanaudière*, 1982, 164 p.

FRÉCHETTE, Pierre, *État de situation - De Lanaudière*, 1983, 92 p.

DUBUC, Serge et Henri BEAUCHEMIN, *L'emploi manufacturier dans Lanaudière (1961-1984): De la grande industrie à la petite entreprise*, Joliette, Sommet économique permanent de Lanaudière/Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière, 1987, 141 p.

GERVAIS, J.-Édouard (éd.), *Joliette 1864-1964*, Joliette, 1964,

GRYPINICH, Louis (dir.), *La paroisse du Christ-Roi: une communauté chrétienne vivante*, Joliette, Le Citoyen, 1986, 336 p.

HAMELIN, Louis-Edmond, *Aspects de la géographie sociale de la cité de Joliette*, Thèse de maîtrise (sciences sociales), Université Laval, 1948, 178 p.

HÉBERT, Léo-Paul, *Le Québec de 1850 en lettres détachées*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1985, 294 p. (Coll. Civilisation du Québec 32)

Joliette illustré, numéro souvenir de ses noces d'or, 1843-1893, publié par Albert Gervais, Joliette, 1893, 64 p.

Joliette, province de Québec: son commerce, ses industries, sa population, Joliette, L'Étoile du Nord, 1937, 132 p.

LAMARCHE, Louis-Philippe, *Bulletin Paroissial. Édition du centenaire de St Charles Borromée 1843-1943*, Vol. 31, nos 10-11, oct.-nov. 1943, Joliette, 1943, 158 p.

Lanaudière. Atlas régional, Joliette, SEPL (Sommet économique permanent de Lanaudière), 1991, 139 p.

LANOUE, François, ptre, *Guide touristique de Joliette, de Lanaudière: sa géographie, son peuplement, ses habitations, ses églises*, Joliette, Société historique de Joliette, 1971, 64 p.

LANOUE, François, ptre, *Joliette-De Lanaudière - Fragments d'histoire*, Joliette, 1977, 179 p.

MALO, Roch, *La cité de Joliette: dossier économique de la cité de Joliette*, Joliette, Ville de Joliette, 1982, 44 p. [autre édition: 1971, 40 p.]

Notes d'histoire sur le diocèse de Joliette, Joliette, 1951, 160 p. [tiré à part de *Rapport 1949-1950 - La Société Canadienne d'histoire de l'Église catholique*, congrès tenu à Joliette en septembre 1950]

PAGEAU, Ernest, *Étude pédologique du comté de Joliette*, Québec, Ministère de l'agriculture, Bulletin technique N° 8, 1961, 120 p. + Cartes.

Pour que vivent bêtes et gens, Joliette, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière, 1983, 200 p.

QUÉBEC, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *Bilan: Activité scientifique et technologique de la région de Lanaudière*, Québec, 1989, 267 p.

QUÉBEC, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, *Bilan socio-économique 1988: Région de Lanaudière*, 1989, 64p.

ROBERT, Jean-Claude, *L'activité économique de Barthélemy Joliette et la fondation du village de L'Industrie (Joliette) 1822-1850*, Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal en vue de l'obtention de la Maîtrise ès Arts (histoire), Montréal, 1971, 183 p.

SOMMET ÉCONOMIQUE, RÉGION DE LANAUDIÈRE: *De Lanaudière, notre propre région économique: rapport des délibérations*, Joliette, Le Conseil, 1984, 373p.

SOMMET ÉCONOMIQUE, RÉGION DE LANAUDIÈRE: *Les engagements des maîtres d'oeuvres et des partenaires*, Joliette, Le Conseil, 1983, 120p.

SOMMET ÉCONOMIQUE PERMANENT DE LANAUDIÈRE (1989):

BANVILLE, Éric et Andrée ST-GEORGES, *Profil sectoriel: l'éducation*, 1989, 86 p.

BARETTE, Daniel, *Profil socio-économique de la MRC de Joliette*, 1989, 190p.

CHEVRETTE, Maryse, *Profil sectoriel: LA CULTURE*, Joliette, Conseil de la culture de Lanaudière, 1989, 122 p.

FILLION, Marc, *Profil socio-économique de la MRC d'Autray*, 1989, 176p.

FILLION, Marc, *Profil socio-économique de la MRC de Montcalm*, 1989, 150p.

HÉBERT, Guylaine, *Profil socio-économique de la MRC de Matawinie*, 1989, 183p.

POIRIER, Roch, *Profil socio-économique de la MRC de L'Assomption*, 1989, 89p.

POIRIER, Roch, *Profil socio-économique de la MRC des Moulins*, 1989, 104p.

Profil socio-économique de Manawan, [s.d.(1989?)], 15 p.

Sur le Collège Joliette, le Séminaire de Joliette et le Cégep Joliette-De Lanaudière

CHARLEBOIS, Joseph-Antoine, *Les Anciens du Séminaire [de Joliette]. Écrivains et artistes*, [1927], p. 48-53.

CÉGEP JOLIETTE-DE LANAUDIÈRE ET SOMMET ÉCONOMIQUE PERMANENT DE LANAUDIÈRE, *Les actes de la journée «Innovation-Formation»*, tenue à Joliette, samedi le 9 avril 1988 au Cégep Joliette-De Lanaudière, Joliette, 1988, 107 p. Titre de la couverture: *Journée innovation-formation: un défi pour la région! Un défi pour votre entreprise! Distancer la concurrence*.

DAOUST, Jean-Yves, *Rapport de recherche sur les clientèles du Cégep de Joliette*, Volet I: *Les diplomés 1983-84*, Joliette, Cégep de Joliette, avril 1985, 51 + 6 p.; Volet II: *Les étudiants de secondaire V*, mai 1985, 176 + 12 p., Volet III: *Les étudiants inscrits à la session hiver 1985*, juin 1985, 194 + 14 p.

DE GRANDPRÉ, Marcel, «Le Père Cyrille Beaudry, Clerc de Saint-Viateur, 1836-1904», *SCHEC* 17, 1949-1950, p. 55-68.

DUGAS, Alphonse-Charles (Éd.), *Noces de diamant du Séminaire de Joliette, 1846-1910*, 1911, 329 p.

DUGAS, Alphonse-Charles (Éd.), *Répertoire et compte rendu des noces d'or du collège Joliette: 1846-1897*, Joliette, Imprimerie Générale, 1898, 254 p.

DUGAS, Alphonse-Charles, *Gerbes de souvenirs ou Mémoires, Épisodes, Anecdotes et Réminiscences du Collège Joliette*, Tome premier, Montréal, Arbour & Dupont, 1914, 369 p.; Tome deuxième, Montréal, Arbour & Dupont, 1914, 403 p.; Tome III, manuscrit dactylographié, Arch. des C.S.V.

DUGAS, Alphonse-Charles, *Un Éducateur Apôtre: Le R. P. C. Beaudry, Clerc de Saint-Viateur, supérieur du collège Joliette*, 2e édition, Montréal, 1910, 144 p.

HÉBERT, Léo-Paul, *Le financement du Collège Joliette - Perspectives historiques (1846-1904)*, Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, Collection Recherche, 1989, 268 p.

HÉBERT, Léo-Paul, *Le financement du Séminaire de Joliette - Perspectives historiques (1904-1968)*, Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, Collection Recherche, 1990, 330 p.

HUARD, Michel, *Polémiques*. Recueil de textes choisis de Wilfrid Corbeil, c.s.v., Joliette, Musée d'art, 1990, «Art et sacré», 214 p.

VI. PÉRIODIQUES

Articles de revues, d'ouvrages collectifs, Brochures

Généralités

BIBEAU, Gaston, «Responsabilités nouvelles du procureur de collège à l'égard du personnel et des étudiants actuels et anciens», *Uniformisation de la comptabilité*, Fédération des collèges classiques, Document n° 16, 1961, p. 50-60.

BIBEAU, Gaston, «Les Collèges sont surtaxés!», *Bulletin de la Fédération des collèges classiques*, mai 1964, p. 12-13.

«Le CÉGEP. Quand on pense à son avenir», *RND (Revue Notre-Dame)*, n° 1, janvier 1992, 32 p.

DESBIENS, Jean-Paul, «De l'école des frères au cégep», *Recherches sociographiques*, XXVII, 3, 1986, p. 495-528.

GENDRON, Gérard, «Quelques considérations sur la comptabilité collégiale», dans *Uniformisation de la comptabilité*, Fédération des Collèges classiques, Document n° 16, p. 85-91.

HAMELIN, Louis-Edmond, «Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec», *Recherche sociographique*, 2 (2), 1961, p. 189-242.

HEAP, Ruby, «Les relations Église-État dans le domaine de l'enseignement primaire public au Québec: 1867-1899», *SCHEC* 1983, I, p. 183-199.

LECHASSEUR, Antonio, «Clergé et économie au Québec, XIXe et XXe siècles. Historiographie et nouveaux problèmes», *SCHEC* 46, 1979, 45-59.

«Le «maillage» cégeps-entreprises», *Cégepropos*, vol. 20, n° 3, février 1991, p. 7-10.

ROBERT, Jean-Claude, «Aperçus sur les structures socio-professionnelles des villages de la région nord de Montréal durant la première moitié du XIXe siècle», *Cahiers de géographie du Québec*, numéro spécial intitulé *Rangs et villages du Québec: perspectives géo-historiques*, 28(73-74), 1984, p. 63-72.

TOULOUSE, Jean-Marie, «L'entrepreneurship québécois: nouveauté ou continuité?», dans Dumont, Fernand (Dir.), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 175-184.

Sur Joliette et la région de Lanaudière

BAILLARGÉ, G.-A., *Institutions de Joliette*, Joliette, Bureau du Bon Combat, du Couvent et de la Famille, 1893, 18 p.

BARRETTE, Roger, «Scallon, Édouard», *DBC* 9, p. 776-777.

BEAUREGARD, Ludger, «Joliette, pépinière de petites industries», *Techniques*, 28, 2 (1953), p. 95-102.

BONIN, Camille, «La cité de Joliette - Aperçu général», dans *Programme souvenir du 50ième Congrès des Chevaliers de Colomb de la province de Québec*, Joliette, le 29 mai 1949, p. 41-43.

CAILLÉ, Wilfrid, «Messire Antoine Manseau et la paroisse Saint-Charles-Borromée de Joliette», *SCHEC* 17, 1949-1950, p. 55-68.

CHARLAND, J.-Hermas, «Joliette, P.Q.» *Revue canadienne*, 7, 23 (1887), 328-338.

«Le Centre culturel de Joliette s'incorpore», *Joliette Journal*, 26 octobre 1979.

CLAVEL, Bernard-F. et Carol ROY, «Repères du paysage lanaudois», *Continuité*, n° 43, printemps 1989, p. 22-27.

CORBEIL, Wilfrid, «Joliette et ses divers aspects», *L'Estudiant*, vol. 6bis, n° 1, oct.-nov. 1941, p. 4-5.

CORBEIL, Wilfrid, «La cathédrale [de Joliette] - Centenaire de l'érection canonique de la paroisse, le 23 décembre 1843», *L'Estudiant*, vol. 8, n° 2, nov.-déc. 1943, p. 6-7.

DUGAS, A.-C., *Joliette*, 1904, 19 p. (Tiré à part de la *Revue ecclésiastique de Valleyfield*).

DUGAS, Lucien, «La musique à Joliette», dans *Programme souvenir du 50ième Congrès des Chevaliers de Colomb de la province de Québec*, Joliette, le 29 mai 1949, p. 121-122.

FOREST, Léo, ptre, «Fondation du Diocèse de Joliette», dans *Programme souvenir du 50ième Congrès des Chevaliers de Colomb de la province de Québec*, Joliette, le 29 mai 1949, p. 45-47.

GAUVREAU, Roland, «Joliette», *Commerce*, 56, 4 (avril) 1954, p. 33-38.

Le guide du Grand Joliette: au coeur de la région de Lanaudière, Joliette, 1985, 48 p.

HÉBERT, Léo-Paul, «La nouvelle région de Lanaudière», *Joliette Journal*, 25 mai 1988, p. 20-21.

JOLIETTE, Ville de, *Le livre de la vie de la cité de Joliette*, Joliette, 1937, 4 p.

Joliette offre des avantages domiciliaires, commerciaux, industriels/Joliette, City of residential, commercial and industrial opportunities, Joliette, [1949], 28 p.

LACROIX, Laurier, «Le musée d'art de Joliette», *Continuité*, n° 43, printemps 1989, p. 16-18.

LAMARCHE, Gustave, «Le centenaire de la ville de Joliette - Les fondations», *Le Devoir*, 20 juin 1923.

LARIVIÈRE, Fernand, «Joliette, capitale régionale», *L'Action populaire*, 2 septembre 1943.

LÉVESQUE, Benoît, «Champagneur, Étienne», *DBC* 11, p. 190-191.

LÉVESQUE, Benoît, «Manseau, Antoine», *DBC*, 9, p. 588-589.

LOYER, Gilles, «Robillard dit non à un centre d'étude collégiale dans le sud», *Joliette Journal*, 29 janvier 1992, p. 6.

MORISSONNEAU, Christian, «Un Québec en miniature [Lanaudière]», *Continuité*, n° 43, printemps 1989, p. 19-21.

MORISSONNEAU, Christian, «Du chemin du roy à la Matawinie: à la découverte du patrimoine lanaudois», *Continuité*, n° 43, printemps 1989, p. 32-37.

Paroisse Saint-Pierre-Apôtre, Joliette, P.Q., Joliette, 1966, 31 p.

Paroisse St-Jean-Baptiste: 25e anniversaire, 1946-1971, Joliette, 1971, [n p.].

PRÉVOST, Émile, *Historique de l'Union musicale de Joliette*, Joliette, L'Action populaire, 1946, 74 p.

«Qu'est-ce que le Centre culturel de Joliette?», *Joliette Journal*, 26 octobre 1979.

«Retombées économiques de plus de 24 millions $ [du Festival international de Lanaudière]», *Joliette Journal, édition spéciale: Le Festival international de Lanaudière*, 21 juin 1989, p. 29-31.

ROBERT, Jean-Claude, «Joliette, Barthélemy», *DBC* 7, p. 483-487.

ROBERT, Jean-Claude, «Un seigneur entreprenant, Barthélemy Joliette, et la fondation du village d'Industrie (Joliette)», 1822-1850, *RHAF* 26, décembre 1972, p. 393.

TRÉPANIER, Paul, «La passion selon le Père Lindsay», *Continuité*, n° 43, printemps 1989, p. 28-31.

Ste-Thérèse paroisse: album du 25e anniversaire 1947-1972, Joliette, Imprimerie nationale, 1972, 62 p.

VALOIS, Omer, «Le diocèse de Joliette 1904-1954», *L'Action populaire*, p. 1954, 1-2.

VENNAT, Pierre, «Les villes satellites de Montréal», *La Presse*, 25 octobre 1967, p. 105.

La ville de Joliette: son centenaire 1823-1923, Joliette, L'Étoile du Nord, 1923, 40 p.

Sur le Collège Joliette, le Séminaire de Joliette et le Cégep Joliette-De Lanaudière:

«Aile Beaudry», *Carnets*, série III, n° 10, juin 1960, p. 319.

«Anciens (Les) du Séminaire de Joliette à Montréal - Ce que le Séminaire a donné à Montréal», *L'Estudiant*, vol. vol. 6bis, n° 3, mai-juin 1942, p. 4.

«Année (L') financière au Séminaire», *L'Action populaire*, mercredi 19 février 1958)

AUBIN, Réal, «Notre musée d'art», *L'Estudiant*, vol. XI, n° 2, nov.-déc. 1946, p. 7-8.

AUBIN, Réal, «Un centenaire (1846--22 septembre --1946)», *L'Estudiant*, vol. XI, n° 1, sept.-oct. 1946, p. 3.

BEAUCHEMIN, Lise, «Une page d'histoire du Retable», *L'Oeuvre, revue d'art de Lanaudière*, Vol. 2, n° 4, hiver 1989-1990, p. 22-25.

BEAUDRY, P. Cyrille, c.s.v.,

Circulaires du P. Cyrille Beaudry, supérieur provincial. 1880-1893, 178 p.

[Lettres aux élèves] «Mes bien chers Enfants», dans *Annuaires du collège Joliette*, 1895-1896, p. [2a-2c]; 1895-1896, p. 2a-2c; 1896-1897, p. [2a-2f]; 1897-1898, p. 3-6; 1898-1899, p. 3-7; 1899-1900, p. 3-6.

«Autrefois et aujourd'hui», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1894-1895, p. 68-72.

«Coup d'œil sur l'origine du Collège Joliette et les positions sociales de certains élèves depuis sa fondation en 1846», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1903-1904, p. 93-100.

«La chapelle du Sacré-Coeur», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1886-1887, p. 39-40; 1887-1888, p. 53-54; 1888-1889, p. 56.

«Le Collège Joliette», [1846-1899], dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1899-1900, p. 71-80.

«Nombre des élèves de chaque année depuis LA FONDATION DU COLLÈGE», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1888-1889, p. 59-63.

«Nombre des élèves entrés au collège depuis 1889», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1901-1902, p. 89-92.

«Noms de ceux qui ont fait partie du personnel enseignant du Collège depuis sa fondation», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1893-1894, p. 65-70.

«Noms des élèves du Collège Joliette, décédés depuis 1846», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1892-1893, p. 55-58.

«Noms des hommes de professions libérales, qui ont fait leur cours d'études, ou une partie au Collège Joliette», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1891-1892, p. 54-60.

«Noms des prêtres qui ont fait leur cours d'études ou une partie au Collège Joliette», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1890-1891, p. 48-56.

«Nos chapelles», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1895-1896, p. 88-96.

«Notre programme d'études (son évolution)», dans *Ordo des élèves du Collège Joliette*, 1902-1903, p. 87-95.

BEAUDRY, René, «Un apôtre vénérable, ce Père Beaudry», *L'Estudiant*, vol. XVIII, n° 5, juin 1954, p. 6-7.

BÉLAIR, Yvon, «Inauguration du musée d'art», *Les Anciens de Joliette*, vol. 3, n° 2, p. 1.

BIBEAU, Gaston, «Notre Village étudiant [Sé-Joli]», *L'Estudiant*, vol. XXXII, n° 7, 7 mars 1958 p. 5.

BIBEAU, Gaston, «Quelques remarques sur notre budget 1959-1960», *Les Anciens de Joliette*, Vol. 2, n° 4, janvier 1960, p. 2.

BIBEAU, Jules, «Le foyer de lecture», *L'Estudiant*, vol. 7, n° 3, janv.-fév. 1943, p. 8.

BONIN, O., «Le Père Ernest Aubin, c.s.v.», *L'Estudiant*, vol. XI, n° 2, p. 13.

BOURASSA, Louise, «Au cégep: de futurs agriculteurs responsables», *Joliette Journal*, 22 mars 1986, p. 21.

BOURASSA, Louise, «Le cégep se choisira un nouveau logo», *Joliette Journal*, 30 octobre 1985, p. 27.

BOURASSA, Louise, «Selon une enquête, 80% des diplomés choisiraient encore le Cégep Joliette-De Lanaudière», *Joliette Journal*, 11 décembre 1985. p.78.

BRUNELLE, Rolland, «Une tradition musicale de 140 ans au Collège de Joliette», *Relais* (Joliette), n° 656, 17 avril 1986, p. 9-10.

«Le CÉGEP réclame la reconnaissance administrative de la région de Lanaudière», *Joliette Journal*, 15 février 1984.

CHEVRETTE, François, «Un beau petit coin pour la Nature!» [Foyer des sciences naturelles], *L'Estudiant*, vol. XXI, [no 3], février 1957, p. 10.

COLLÈGE JOLIETTE, *Érection d'un sanctuaire dédié au Sacré-Coeur de Jésus*, Joliette, s.n., s.d., 6 p. (brochure).

«Le Collège revient à son passé», *Joliette Journal*, 30 octobre 1985.

«Collèges contemporains - Un film discuté», *L'Estudiant*, vol. XXV, n° 10, juin 1961, p. 4-5.

COMFORT, Charles F., «Le musée d'art», *Les Anciens de Joliette*, vol. 3, n° 3, janvier 1962, p. 6-7.

CORBEIL, Wilfrid, «Exposition de peinture moderne au Séminaire - Réponse à Jean Bernot», *L'Estudiant*, vol. 6bis, n° 3, février 1942, p. 2-3.

CORBEIL, Wilfrid, «La chapelle du Sacré-Coeur du Séminaire de Joliette - Étude historique et critique en l'année cinquantenaire de son érection», *ANSJ* 1932-1933, p. 11-118).

CORBEIL, Wilfrid, «Le Père Maximilien Boucher, c.s.v., diplômé de l'École des Beaux-Arts», *L'Estudiant*, vol. XIII, n° 2, nov.-déc. 1948, p. 4.

CORBEIL, Wilfrid, «Lettre ouverte - Les Clercs de St-Viateur et l'Institut Barthélemy-Joliette», *Joliette Journal*, mercredi 11 décembre 1974, p. A-6.

CORBEIL, Wilfrid, «Un regroupement d'art sacré», *L'Action nationale*, XXXIII, n° 3, mars-avril 1949, p. 172.

DE GRANDPRÉ, Alphonse, «L'arrivée des Clercs de Saint-Viateur au Canada Français», *L'Estudiant*, vol. 3, n° 5, mars-avril 1939, p. 1-2.

DE GRANDPRÉ, Alphonse, «Le Très Rév. P. F.-M. Roberge (1866-1941)», *L'Estudiant*, vol. 6bis, n° 1, oct.-nov. 1941, p. 2.

DE GRANDPRÉ, Alphonse, «Mgr Bourget, L'Industrie et le collège de Joliette», *L'Estudiant*, vol. 6bis, n° 3, mai-juin 1942, p. 2.

DE GRANDPRÉ, Marcel, «La dévotion au Sacré-Coeur au Séminaire de Joliette», *L'Estudiant*, vol. 10, n° 1, sept.-oct. 1945, p. 5-6.

DEMANGE, Martine et al., «Le palmarès des Collèges - 51 collèges québécois par ordre d'excellence: professeurs, encadrement, élèves et équipement», *L'Actualité*, février 1991, p. 21-27.

DESBIENS, André, «Lettre ouverte au président de la C.P. [Commisssion pédagogique du Cégep Joliette-De Lanaudière], *La Fenêtre*, vol. X, n° 3, 11 décembre 1991, p. 20-21.

DUCHARME, Marcel, «L'histoire du musée du Père Corbeil», *Joliette Journal*, 14 janvier 1976.

FARLEY, Paul-Maurice, «L'Aile du Centenaire», *L'Estudiant*, vol. XV, n° 5, mai-juin 1951, p. 8-10.

FARLEY, Paul-Maurice, «Le Collège Joliette, Séminaire diocésain», *SCHEC* 17, 1949-1950, p. 37-54.

FARLEY, Paul-Maurice, «Le Séminaire de Joliette», dans *Programme souvenir du 50ième Congrès des Chevaliers de Colomb de la province de Québec*, Joliette, le 29 mai 1949, p. 63-65.

FERLAND, Claude, «Notre nouvelle bibliothèque», *L'Estudiant*, vol. XXV, n° 2, octobre 1960, p. 6.

FISETTE, Renée, «Les pistolets champions», *L'Estudiant*, vol. 27, n° 2, 23 octobre 1962, p. 11.

FORBES, Mgr Guillaume, évêque de Joliette, «Lettre pastorale de Monseigneur Guillaume Forbes, évêque de Joliette à l'occasion du Soixante-quinzième anniversaire du Collège de Joliette, 13 janvier 1921», dans *Lettres pastorales, mandements et circulaires de Mgr Guillaume Forbes, 2e évêque de Joliette*, Joliette, L'Étoile du Nord, vol. IV, n° 39, p. 469-477.

FOREST, Robert, «Jeunesses musicales du Canada [fondation à Joliette]», *L'Estudiant*, vol. XVI, n° 1951, p. 10.

FOREST, Roch, «Rayonnement du Séminaire», *L'Estudiant*, vol. XVIII, n° 5, juin 1954, p. 6-7.

HÉTU, Chantal, «Quand le cégep se met à "flirter" les employeurs...», *Joliette Journal*, 7 décembre 1983, p. A-9.

HÉTU, Chantal, «Marcel Montreuil», *Joliette Journal*, 16 janvier 1985, p. 56-57.

«Incendie (L') du 25 avril 1957», *Les Anciens de Joliette*, vol. 1, n° 9, décembre 1957, p. 3-8.

JETTÉ, Émile, «Le Père Supérieur s'adresse aux Anciens [présentation du bilan 1959-1960]», *Les Anciens de Joliette*, vol. 3, n° 2, p. 1.

JETTÉ, Émile, «Lettre du Révérend Père Supérieur [Bilan 1960-1961]», *Les Anciens de Joliette*, vol. 3, n° 3, janvier 1962, p. 1.

JOLIETTE, ÉVÊCHÉ DE, Les membres du chapitre et les membres du conseil diocésain d'administration, sous la présidence de Monseigneur René Audet, évêque de Joliette, en assemblée régulière, le 19 février 1975, à l'évêché de Joliette, «Suite aux chroniques de Serge Joyal, l'Évêché prend position - L'Institut Barthélemy-Joliette; les faits véritables et vérifiables», *Joliette Journal*, mercredi 26 février 1975, p. A-5.

JOYAL, Serge, «Billet d'Ottawa [série d'articles à propos de la vente du Séminaire de Joliette]», *Joliette Journal*, 4 décembre 1974 au 2 avril 1975.

LAMARCHE, L.-P., «Le Père Alphonse De Grandpré», *L'Estudiant*, vol. 7, n° 1, sept.-oct. 1942, p. 2.

LAMARCHE, L.-P., [Le Très Révérend Père Paul-Émile Farley», *L'Estudiant*, vol. 2, n° 1, octobre 1937, p. 2.

LANGE, L.-A., «Une exposition des oeuvres de Marc-Aurèle Fortin au Séminaire du 23 au 31 mai», *L'Estudiant*, vol. 7, n° 5, mai-juin 1943, p. 2.

LAPALME, André, «En visitant le studio de peinture», *L'Estudiant*, vol. XIX, n° 2, Noël 1954, p. 14-15.

LAPORTE, P. Joseph, «La chapelle», *Curiosités de l'histoire de France (1885-1886)*, p. 17-19, 27-29, 53-54, 63-64.

LAVALLÉE, Constant, «Paul-Émile Borduas à Joliette», *L'Estudiant*, vol. XXVI, n° 5, février 1962, p. 8.

LAVALLÉE, Maurice, «La Bibliothèque des Jeunes [Ouverture]», *L'Estudiant*, vol. XVII, n° 2, février 1953, p. 4.

LECOUTEY, André, «Le retable, groupement d'Art Sacré», *L'Estudiant*, vol. XII, n° 2, nov.-déc. 1947, p. 607.

LEFEBVRE, Louis-Joseph, «Vingt années de théâtre au Séminaire de Joliette», *L'Estudiant* [numéro spécial], vol. 1, n° 6, avril 1937, p. 1-2.

LEMIRE, Viateur, «Le laboratoire de sciences naturelles», *L'Estudiant*, vol. 6bis, n° 1, oct.-nov. 1941, p. 8.

LINDSAY, Fernand, «La Société des Amis du Séminaire», *L'Estudiant*, vol. XII, n° 1, sept.-oct. 1947, p. 8.

LOCAT, Raymond, «L'orchestre symphonique du Séminaire», *L'Estudiant*, vol. 9, n° 2, nov.-déc. 1944, p. 15.

LOCAT, Raymond, «La tradition musicale du Collège Joliette», *SCHEC*, 1987, p. 83-94.

MAILHOT, Laurent, «Le Père Corbeil - 31 ans de professorat», *L'Estudiant*, vol. XV, n° 1, sept.-oct. 1950, p. 4-5.

MONTREUIL, Marcel, «Journée Innovation-Formation: le 9 avril», *B.I.P.*, Vol. VI, n° 7, 4 février 1988, p. 4-5.

MONTREUIL, Marcel, *Notes sur le "palmarès des collèges" de L'Actualité*, Joliette, Cégep Joliette-De Lanaudière, le 4 février 1991, 4 p.

«Noces d'or du Collège de Joliette», *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur*, n° 7, 1897-1898, p. 30-40.

«Nos cégepiens biologistes collaborent avec la CARA», *Joliette Journal*, 10 décembre 1986, p. 71.

OUELLET, Sarto, «Le Cabinet de physique», *L'Estudiant*, vol. 3, n° 7, juin 1939, p. 3.

PAQUETTE, Noël, «Le Père Joseph Michaud, C.S.V., architecte de la Cathédrale de Montréal», *L'Estudiant*, vol. 6bis, n° 3, mai-juin 1942, p. 3.

PICHER, Claude, «Henri Masson expose au Séminaire», *L'Estudiant*, vol. 8, n° 2, nov.-déc. 1943, p. 5.

RIOPEL, Fernand, «Notre vieille chapelle», *L'Estudiant des finissants 54-55*, p. [14].

ROBITAILLE, Georges, «Le R. P. Alphonse De Grandpré, supérieur du Séminaire», dans *L'Estudiant*, vol. 3, n° 2, novembre 1938, p. 6.

ROBITAILLE, Georges, «Le Séminaire et la ville de Joliette», *L'Action populaire*, 19 septembre 1946.

ROBITAILLE, Marcel, «Le studio - Historique et œuvres collectives», *L'Estudiant*, vol. 1, n° 7, mai-juin 1937, p. 4-5.

RONDEAU, Clovis, «M. le Chanoine J.-Avila Roch», *L'Estudiant*, vol. 6, n° 3, février 1941, p. 2.

ROUSSIN, Camille-Aimé, «Cinq grandes familles joliettaines: Loedel, Scallon, Baby, Olivier et McConville», *MSGCF*, vol. 34, n° 3, septembre 1983, p. 182-191.

ROUSSIN, Camille-Aimé, «L'honorable Barthélemy Joliette: 1789-1850», *SCHEC* 17, 1949-1950, p. 23-35.

ROUSSIN, Marcel, «Le musée du Séminaire», *L'Estudiant*, vol. 3, n° 1, octobre 1938, p. 4-5.

R[OUSSIN], M[arcel], «Le Frère Coulombe et son musée», *L'Estudiant*, vol. 3,n° 1, octobre 1938, p. 6.

«Le Scolasticat St-Charles devient le nouveau Séminaire de Joliette qui sera entièrement voué à l'essor culturel de la région - Nouveau conseil d'administration», *Joliette Journal*, 17 juillet 1968, p. 1.

«Séminaire (Le) dans ses transformations historiques», *L'Estudiant*, vol. XV, n° 5, mai-juin 1951, p. 6-7.

Séminaire de Joliette (Le), Joliette, L'Étoile du Nord ltée, [1959], [24] p.

SIMARD, Réal et Jean TREMBLAY, «Le Centenaire - L'évolution du Séminaire dans ses constructions successives», *L'Estudiant*, vol. 10, n° 5, mai-juin 1946, p. 5-6.

Statistiques et notes historiques concernant le diocèse de Joliette: 1904-1909, Supplément à la circulaire n° 8, dans vol. II, n° 80, p. 166-191.

SYLVESTRE, Lucien, «Le diocèse de Joliette. L'histoire de son érection», *SCHEC* **17, 1949-1950, p. 81-98.**

SYLVESTRE, Viateur, «Du côté du studio - nova et vetera», *L'Estudiant*, **vol. 3, n° 2, novembre 1938, p. 4-5.**

SYLVESTRE, Viateur, «Le foyer de lecture», *L'Estudiant*, **vol. 3,n° 1, octobre 1938, p. 8.**

TELLIER, Robert, «La vie musicale de mon temps», *L'Estudiant*, **vol. 2, n° 2, novembre 1937, p. 7.**

TREMBLAY, Jean, «Nos coopératives et le centenaire», *L'Estudiant*, **vol. XI, n° 4, mars-avril 1947, p. 3.**

UN ANCIEN, «Le Père Morin», *L'Estudiant*, **vol. 4, n° 1, novembre 1939, p. 4-5.**

«Un collège ultra-moderne à Joliette», *L'Estudiant*, **vol. XXIV, n° 9, mai 1960, p. 1.**

«Un groupement d'art sacré à Joliette», *Les Carnets viatoriens*, **XII' année, n° 2, avril 1947, p. 149-150.**

«Un Musée d'Art au Séminaire - Un projet de Monsieur le Docteur Roméo Boucher qui devient une réalité», *L'Estudiant*, **vol. 7, n° 5, mai-juin 1943, p. 6.**

VALOIS, Gaétan, «Souvenirs de l'ancienne salle de musique», *L'Estudiant*, **vol. 2, n° 2, novembre 1937, p. 4-5.**

VALOIS, Omer, «Le Très Révérend Père Paul-Émile Farley, c.s.v.», *L'Estudiant*, **vol. XI, n° 3, janvier-février 1947, p. 3.**

VALOIS, Robert, «Centenaire joliettain», *L'Estudiant*, **vol. 8, n° 1, sept -oct. 1943, p. 5-6.**

VALOIS, Robert, «Monsieur l'abbé André LECOUTEY», *Les Anciens*, **Vol. 1, n° 5, juin 1955, p. 5-6.**

VALOIS, Robert, «Pour préparer le centenaire du Séminaire», *L'Estudiant*, **vol. 8, n° 5, mai-juin 1944, p. 4-5.**

VALOIS, Robert, «Les Soeurs des Saints-Coeurs depuis cinquante ans au Séminaire», *Les Anciens de Joliette*, **vol. 1, n° 8, juin 1954, p. 3.**

«Le vieux musée du Séminaire renaît. Dons importants au Musée du Lanaudière», *L'Action populaire*, **15 novembre 1967.**

«Visite de S. G.Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal au Collège Joliette», *Annuaire de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur*, **n° 7, 1897-1898, p. 60-62.**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:
Évolution de la population dans les régions du Québec: 1971-2006 24

Tableau 2:
Répartition de la population de Lanaudière 25

Tableau 3:
Croissance de la population de Lanaudière 26

Tableau 4:
Évolution démographique de la MRC de Joliette 27

Tableau 5:
Indice de développement des MRC de Lanaudière 28

Tableau 6:
Évolution démographique du Joliette Métropolitain 35

Tableau 7:
Rayonnement commercial de Joliette 42

Tableau 8:
Collège Joliette: clientèle de 1846 à 1904 46

Tableau 9:
Séminaire de Joliette: clientèle de 1904 à 1968 47

Tableau 10:
Cégep Joliette-De Lanaudière: clientèle étudiante de 1970 à 1991 49

Tableau 11:
Collège de Joliette: Évaluation des immeubles (1850-1990) 53

Tableau 12:
Fonctionnement et investissement du Cégep Joliette-De Lanaudière

Tableau 13:
Collège et Séminaire de Joliette: Dépenses 1849-1965 6

Tableau 14:
Cégep Joliette-De Lanaudière: Dépenses de fonctionnement 64

Tableau 15:
Cégep Joliette-De Lanaudière: contenu des achats 65

Tableau 16 A:
Lieu de résidence du personnel du Cégep Joliette-De Lanaudière (régions) 69

Tableau 16 B:
Lieu de résidence du personnel du Cégep Joliette-De Lanaudière (région de Lanaudière) 70

Tableau 17:
Le personnel du Collège Joliette: 1846-1904 71

Tableau 18:
Le personnel du Séminaire de Joliette: 1904-1968 75

Tableau 19:
Séminaire de Joliette: accroissement du personnelenseignant laïque: 1959-1968 77

Tableau 20:
Cégep Joliette-De Lanaudière: emplois 1970-1990 78

Tableau 21:
Cégep Joliette-De Lanaudière: Augmentation de la clientèle étudiante: 1970-1990 79

Tableau 22:
Provenance de la clientèle scolaire: 1846-1990 81

99

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Carte de la région de Lanaudière 21

Graphique 1:
Évolution démographique de Joliette de 1855 à 1991 36

Monument de Barthélemy Joliette 31

La ville de Joliette en 1881 32

Le Collège Joliette en 1881 33

Plan du Village de L'Industrie en 1850 93

Le logo du Cégep Joliette-De Lanaudière 115-116

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 5

ABRÉVIATIONS 9

INTRODUCTION 13

CHAPITRE PREMIER: UN COLLÈGE, UNE VILLE, UNE RÉGION 19

I. La région de Lanaudière 20

II. La ville de Joliette 30

III. Le Collège de Joliette 44

CHAPITRE II: L'IMPACT ÉCONOMIQUE *DIRECT* DU COLLÈGE DE JOLIETTE 51

I. Le Collège comme propriétaire 52

II. Les investissements du Collège de Joliette 57

III. Les dépenses de fonctionnement du Collège de Joliette 63

IV. Le Collège de Joliette, créateur d'emplois 74

CHAPITRE III: LE COLLÈGE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE JOLIETTE 87

I. Un investissement: le Collège 89

II. Le lotissement et le peuplement 92

III. Les services du Collège à la ville 102

IV. L'industrialisation 108

V. Le prestige du Collège de Joliette 111

CHAPITRE IV: LE COLLÈGE DE JOLIETTE ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 121

I. Le mouvement coopératif au Séminaire de Joliette 123

II. La vocation régionale du Collège de Joliette 126

III. L'enseignement régulier 127

IV. L'enseignement des adultes 134

V. L'implication du Collège dans le milieu 139

VI. Des projets pour l'avenir 157

CHAPITRE V: LE COLLÈGE ET LES INDUSTRIES CULTURELLES 161

I. Le Collège et la culture 162

II. Le Collège, centre d'attraction 170

III. Les musées du Séminaire de Joliette 172

IV. Les arts, le théâtre et la musique 181

CONCLUSION 199

ANNEXE 1: LA RÉGION DE LANAUDIÈRE 207

ANNEXE 2: CHRONOLOGIE JOLIETTAINE 209

ANNEXE 3: ADMINISTRATEURS DU COLLÈGE DE JOLIETTE (1846-1992) 213

BIBLIOGRAPHIE 215

LISTE DES TABLEAUX 243

LISTE DES ILLUSTRATIONS 245